

# JOURNAL DES CAMPAGNES



L'industrie agricole doit toujours être la base de la richesse des nations.

15ème Année

Jeudi, 9 Juillet 1896

No 24

## JOURNAL DES CAMPAGNES

EDITION HEBDOMADAIRE

PRIX DE L'ABONNEMENT : UNE PIASTRE.  
POUR LA FRANCE : 10 FRANCS

STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE

THS. CHAPAIS

DIRECTEUR PROPRIÉTAIRE,

11 et 13, Rue Buade, H.-V., Québec

LEGER BROUSSEAU

EDITEUR,

11 et 13, rue Buade, Québec

## CORRUPTEURS ET FAUSSAIRES

Un système diabolique

Les faux billets américains

Ont inondé la province

A mesure que la fumée de la bataille se dissipe, on voit mieux quelles ont été les vraies causes de notre défaite dans la province de Québec.

Ces causes sont multiples et d'ordre différent.

Mais il en est une que nous devons signaler immédiatement à l'attention publique parce qu'elle est vraiment hors de pair comme canaillerie électorale.

Nous venons dénoncer aujourd'hui, pièces en mains, le plus abominable système de corruption, la machination la plus diabolique dont nous ayons entendu parler depuis longtemps.

On a délibérément essayé d'acheter en bloc l'électorat, et de l'acheter avec des faux billets de banque.

Non seulement nos adversaires ont fait œuvre de corrupteurs, mais encore ils ont fait œuvre de faussaires.

Ce ne sont pas là des paroles en l'air, de vaines récriminations comme il s'en fait tant après les élections perdues. C'est une accusation basée sur des faits, au soutien de laquelle nous avons des noms et des pièces absolument probantes.

Donnons quelques détails.

A Ste-Anne de Lapocatière, dans le comté de Kamouraska, le matin de la votation, un électeur libéral se présente

chez un marchand bien connu et lui demande de vouloir bien lui changer un billet de banque de \$50. Le marchand prend le billet, l'examine et dit à l'électeur :

— Mon ami, ce billet ne vaut rien.

— Comment cela ? s'écrie l'autre.

— Comment cela ? C'est très simple.

Ce billet est un échantillon de papier-monnaie que les Etats confédérés du sud avaient émis en 1864 durant la guerre de sécession. Il ne valait pas grand-chose durant la guerre ; il ne vaut pas un sou maintenant.

— Eh bien, s'écrie l'électeur furieux, je vais tout vous dire, monsieur. Ce billet est de l'argent d'élection. Je l'ai eu d'un cabaleur libéral, cette nuit. Ces misérables ont voulu nous voler, nous allons voir à cela.

Et il partit dans un état d'exaspération facile à comprendre.

Deux heures après, la nouvelle à sensation avait fait le tour de la paroisse. Et, grâce à l'indignation générale, au lieu de vingt-cinq voix de majorité, le candidat conservateur en avait cinquante à la fermeture des polls.

Il y a eu de distribué ainsi dans Kamouraska, l'Islet, Bellechasse, Montmorency, Témiscouata, Montmagny, etc., des faux billets de \$100, \$50, \$20, \$5.

Nous avons entre les mains un billet de \$50 qui nous a été remis par un électeur de Kamouraska. Il est orné du portrait de Jefferson Davis, président des Etats du Sud, et il se lit comme suit :

“ Five years after the ratification of a treaty of peace between the Confederate States and the United States, the Confederate States of America will pay to the bearer on demand fifty dollars.”

Richmond, Feb. 17th 1864.

C. WEDMILL, A. CALDWELL,  
for register. for treasurer.

Ce billet de \$50 a été donné à un électeur de Ste-Anne.

Il en a été répandu dans tout le comté de Kamouraska pour des milliers de piastres.

A Ste-Eléuthère on a offert un billet de \$100 à un électeur pour le faire s'abstenir !!

Pourquoi se gêner et rester dans les bas prix quand les billets de banque ne coûtent rien !

Nous avons retracé de ces faux billets, dans les paroisses de St-Pacôme, de Ste-Anne, de Rivière Ouelle, de Mont-Carmel, de St-Eléuthère, etc.

Dans le comté de Montmorency, même système ! L'honorable M. Casgrain a entre les mains des faux billets de \$5 donnés à des électeurs de Ste-Anne de Beaupré et d'autres paroisses. On a dû jeter contre lui pour plusieurs milliers de piastres de

ces faux billets. Et malgré cela on n'a pu réussir à le battre.

C'est à cette effroyable avalanche de corruption, à ce système organisé de brigandage que nous avons eu à faire face.

De nouveaux renseignements nous arrivent tous les jours. On nous transmet de toutes parts le récit de faits analogues. Nous faisons un dossier de tout cela.

Mais nous avons voulu, dès aujourd'hui, dénoncer les brigands qui nous ont volé la province en inondant de faux billets importés des Etats-Unis.

Nous avons cru important de pousser un cri d'alarme, afin que nos amis se mettent partout à l'œuvre pour découvrir les criminels dans tous les endroits où se sont perpétrés ces odieux attentats contre l'électorat et la morale publique.

## Exploiteurs et dupes

L'Électeur a fait beaucoup de bruit autour d'un article paru dans le Star de samedi dernier.

La Presse répond aux criaileries de ce journal et des autres organes libéraux dans un premier Montréal que nous croyons utile de reproduire *in extenso* :

“ Le “ Star ”, de samedi, publiait sous le titre : “ Le Mandement ” un article qui fait jeter les hauts cris à nos confrères libéraux. Nous avions lu cet article, samedi soir, et nous l'avons relu de nouveau pour bien nous rendre compte de la pensée qui s'en dégage.

“ C'est un article de sanglante ironie à l'adresse de certains ministres protestants et de leurs congrégations. Le confrère démontre que la seule mention d'un mandement leur a tellement fait perdre la tête qu'ils ont vu rouge et se sont lancés à corps perdu dans l'arène politique, à la rescousse du parti libéral ! pendant que ce dernier profitait largement du mandement — qui n'était dirigé contre aucun parti — et s'en faisait une recommandation auprès des électeurs.

“ Le plus curieux de l'affaire, c'est qu'il ne leur est venu à l'idée de s'informer de ce que contenait le mandement qu'après les élections, quand ils se sont aperçus qu'un catholique allait remplacer un protestant comme premier ministre. Evidemment ils n'avaient pas songé à cela ; ils s'étaient imaginés qu'un mandement est une chose épouvantable, une espèce de monstre qu'il faut combattre sans examen sauf à la disséquer après sa mort.

“ On ne saurait raconter d'une manière plus spirituelle, la campagne ardente menée par les ministres méthodistes, baptistes, etc ; dans toutes les localités où ils ont contribué à faire élire un bon nombre de candidats canadiens catholiques de M. Laurier. Et c'est bien la même intervention des ministres protestants dans Ontario qui a jeté la perturbation dans les rangs conservateurs et qui a permis à Dalton McCarthy et à Clark Wallace de pêcher en eau trouble.

“ Que le “ Star ” leur montre leur er-

reur et leur fasse toucher du doigt la signification du résultat qui est le contraire de ce qu'ils espéraient, nous n'y voyons rien que de très naturel de la part de notre confrère. Ce n'est pas lui qui prêche la francophilie, il ne fait que railler celle des ministres baptistes et autres qui se sont laissés aveugler par la banderilla rouge et ont perdu la carte.

“ Le ton de l'article n'est pas aussi respectueux qu'il devrait l'être à l'égard de nos évêques, c'est vrai, mais il n'atteint pas la moitié de la hauteur des articles et des caricatures du “ Witness.” Nous regrettons ce persiflage, mais ce n'est rien à comparer aux télégrammes de M. Monet et à la polémique de certains journaux catholiques.

“ En somme, le “ Star ” a voulu montrer aux protestants, ministres et fidèles, qu'ils n'avaient été que des dupes en se montant la tête au sujet du mandement des évêques sans en connaître le contenu et s'il est peu respectueux pour nos évêques, il fouaille bien plus durement les protestants et les orangistes. C'est sans doute ce qui a blessé nos confrères.”

## PETITE GAZETTE

Le Citizen fait remarquer avec raison qu'un peu plus de réserve de la part des journaux d'Ontario et de Québec dans leurs commentaires sur la position respective des partis, produirait de meilleurs résultats pour la paix générale.

Tout le monde a célébré le jour de la confédération dans la Nouvelle-Ecosse, excepté le gouvernement Fielding qui n'a pas déployé un seul drapeau.

La majorité officielle du Dr Guay est de 308 voix.

M. J. L. Haycock, chef des Patrons de l'industrie, a dit à un journaliste de Kingston, que les Patrons ont appuyé les libéraux dans cette lutte et ils les appuieront au Parlement s'ils font leur devoir ; mais qu'ils les combatteront aux prochaines élections s'ils n'abolissent pas le fonds de retraite et s'ils ne réduisent pas les dépenses.

Encore un autre maître pour M. Laurier.

On rapporte qu'à leur réunion à Montréal, ces jours derniers, M. Laurier et ses amis en sont venus à la décision de nommer une commission royale pour s'enquérir des résultats du tarif actuel. La commission devra faire rapport à la session suivante, c'est-à-dire l'année prochaine. On s'accorde à dire ici que cette commission sera le moyen dont se servira M. Laurier pour accomplir les réformes au tarif qu'il a si souvent promises.

Commission pour les écoles, commission pour le tarif, cela commence bien. Ce n'était pas la peine de crier tant contre le tarif si l'on ne savait pas où était le prétendu mal.

## NOS EXPORTATIONS

Exportations de tomates en Angleterre

Nouveau débouché pour notre agriculture

Montréal, 3—MM. Elder Dempster et Cie, les propriétaires de steamers munis d'un système de glacières pour cette année, ont demandé aux commissaires de l'agriculture et de l'industrie laitière les noms des cultivateurs qui seraient disposés à exporter des tomates sur les marchés anglais.

Cette compagnie transporte une grande quantité de tomates de la Méditerranée, possède des facilités exceptionnelles pour la vente de ce produit et est disposée à introduire et à répandre en Angleterre le commerce de tomates canadiennes dont la saveur est meilleure que celle des tomates de la Méditerranée.

M. John Craig, de la ferme expérimentale d'Ottawa, a rédigé les notes suivantes pour l'instruction de ceux qui voudraient se livrer à ce commerce.

“ Les tomates peuvent être exportées avec ou sans le système de glacières, dont sont munis les steamers. La meilleure saison pour l'exportation ne peut être connue que par l'expérience.

Les tomates de dimensions moyennes et régulières, solides, d'un rouge brillant sont les meilleures pour l'exportation. Telles sont les Livingstone Beauty, les favorites les Ignoutin.

Les tomates doivent être cueillies avec beaucoup de soin pour éviter les meurtrissures, et être placées dans des caisses n'ayant pas plus que six pouces de profondeur à l'extérieur et faites de manière à permettre la ventilation.

Chaque caisse pourrait contenir quatre douzaines de tomates. Chaque fruit devrait être enveloppé dans un papier léger.

La caisse “ McKinnon ” fabriquée par la fabrique de paniers de Ste Catherine, offre toutes les conditions requises. Elle était primitivement destinée au transport du raisin.

Chaque caisse devrait porter le nom de l'exportateur avec le chiffre indiquant la quantité du contenu de la boîte. L'étiquette “ Canada ” devrait aussi y être exposée.

Les intéressés qui désireraient avoir de plus amples informations peuvent s'adresser au professeur Robertson commissaire de l'agriculture, à Ottawa, ou à MM. Elder Dempster et Cie à Montréal.

## AVIS

M. MATHIAS LILOIS de Saint-Thomas de Montmagny, et M. J. F. SAINDON, marchand et maître de poste de la Rivière-du-Loup, en bas, sont autorisés à recevoir les sommes dues pour abonnement au Courrier du Canada et au Journal des Campagnes.

—M. HONORÉ ROBITAILLE, maître de poste de l'Ancienne-Lorette, est au si autorisé à percevoir les argents dus pour abonnement au Courrier du Canada et au Journal des Campagnes.

LE CABINET LAURIER

SERAIT FORME

Beaucoup de mécontents

Montréal, 3 juillet.—Presque tous les gros canons libéraux venus à Montréal...

M. Laurier a eu hier de longues entrevues avec les chefs de son parti. Il est resté du rant plus d'un heure en conférence avec MM. Blair, Feilding, Mills, Fisher, Tarte, Choquette, et C. A. P. Pelletier.

Vers 3 heures de l'après-midi, MM. Laurier, Mills et Fisher ont été laissés seuls en conciliabule pendant que MM. Tarte et C. A. P. Pelletier, tout joyeux se rendaient aux bureaux du "Cultivateur", continuer leur conférence avec M. Dandurand.

M. Laurier s'adjointra, pour représenter la province de Québec, M. Geoffrion, qui sera ministre de la justice, M. Tarte, ministre des chemins de fer, le sénateur C.A. P. Pelletier, secrétaire d'Etat, M. Fisher, ministre de l'agriculture, tandis que M. Laurier lui-même sera président du Conseil. Il n'est pas impossible, de plus, que M. Devlin devienne solliciteur général.

C'est M. Prévost qui semble avoir été le plus fort concurrent de M. Tarte. Il était appuyé par le C. P. R., dit-on, tandis que M. Tarte avait l'appui du Grand Tronc et surtout de M. Wainwright. Le triomphe de M. Tarte, ajoute la rumeur, signifie que M. Wainwright sera bientôt sous-ministre des chemins de fer à la place de M. Schriber, qu'on destituerait sans plus de cérémonie.

Quant au district de Québec, on lui donne le sénateur C. A. P. Pelletier. M. Choquette avait bien ses ambitions et c'est pour cela qu'il a fondé le "Soir". Aussi est-il parti pour Québec, hier, des plus mécontents. Il est probable qu'il abandonnera la direction de ce journal qui n'a pas répondu à ses espérances et pour lequel les souscriptions ne viennent pas selon ses désirs, pour laisser M. Tarte en recueillir le contrôle.

La représentation d'Ontario dans le cabinet Laurier n'est pas définitivement arrêtée. La lutte se fait surtout entre sir Oliver Mowat et sir Richard Cartwright. Ce dernier ne veut pas être sacrifié et sir Oliver ne veut pas servir sous son rival.

Il se fait un mouvement puissant pour éliminer sir Richard et l'envoyer soit à Londres soit à Washington. Les chefs libéraux d'Ontario ne veulent pas avoir sir Richard pour les diriger. Ils aimeraient mieux sir Oliver Mowat dont le grand âge fait prévoir la retraite prochaine, ce qui donnerait champ libre à leurs ambitions. D'un autre côté, sir Richard est une puissance avec laquelle il faut compter. Il a de la fortune, du talent, des états de service qu'on ne peut pas ignorer.

Il y a aussi M. David Mills qui refuse de se laisser sacrifier. Enfin MM. Edgar, Mullock, McMullen, Paterson, Charlton ont leurs ambitions.

M. Davies sera du cabinet Laurier. M. Fielding en sera aussi tout probablement. Ils représenteront l'île du Prince-Edouard et la Nouvelle-Ecosse. Mais au sujet du Nouveau-Brunswick il se fait une lutte acharnée, tirage de ficelles incroyable, entre MM. Blair et Domville, sans compter M. Ellis qui a bien ses ambitions et ses amis.

Le Globe demande à M. Laurier de réduire le nombre des ministres si possible.

Les journaux ministériels de Terre-Neuve sont d'opinion que M. Laurier ouvrira des négociations pour l'entrée de l'île dans la confédération.

Une dépêche de St Jean, N.-B., dit que si M. Blair a un portefeuille dans le cabinet Laurier au détriment du col. Domville, il y aura du bruit parmi les libéraux du Nouveau-Brunswick.

Pour prouver que les catholiques ne devront pas compter gouverner à Ottawa, le Globe annonce que, dans l'ouest d'Ontario, 75 pour cent du vote catholique ont été hostiles au parti libéral.

Les journaux rouges de Winnipeg ont l'air de défier M. Laurier de rétablir les lois catholiques.

Le New-York Herald salue dans M. Laurier un ennemi de la Protection et un ami des intérêts américains.

Selkirk et Assiniboine-Ouest

Winnipeg, 2.—M. MacDonell, libéral est élu par une voix à Selkirk. Son adversaire M. Armstrong demande le décompte. Dans Assiniboine-Ouest M. Davin est élu par 5 voix M. McInnis, son adversaire demande aussi le décompte.

LES ECOLES SEPARÉES

La voix de la "Tribune"

Dans la dernière campagne, les libéraux avaient adopté pour ligne de conduite d'affirmer, dans la province de Québec, que M. Laurier était le seul homme capable de rendre justice aux catholiques de Manitoba, et, dans les provinces anglaises et protestantes, que M. Laurier n'aurait pas recours à la coercition et qu'il ne toucherait même pas aux écoles publiques du Manitoba. La Tribune, de Winnipeg, organe de M. Greenway, expose clairement cette tactique libérale, lorsqu'il dit :

" Si le gouvernement Tupper avait triomphé dans l'élection de mardi dernier, (23 juin), les écoles séparées auraient été imposées au Manitoba, en dépit de toutes les protestations qu'il aurait pu faire. En vérité, le peuple manitobain mériterait que M. Laurier présentât une loi pour le rétablissement des écoles séparées dans cette province. Que doivent penser les chefs politiques de l'est du verdict du Manitoba, si ce n'est que notre peuple est indifférent et se soucie fort peu de la protection à accorder à leurs écoles nationales, puisqu'il vote même pour des candidats engagés à appuyer une loi remédiate. Vu le résultat de l'élection dans l'ensemble de la province, le peuple n'aurait guère à se plaindre si M. Laurier se décidait à nous imposer les écoles séparées. Puisque Manitoba demande les écoles séparées par son vote, pourquoi ne pas les lui donner ? La question en jeu a été tellement élucidée, durant la campagne, qu'à moins d'être fou, on ne pouvait se tromper de route. Sur tous les hustings, il a été dit que voter pour les candidats du gouvernement serait voter pour les écoles séparées, pendant que voter pour les candidats libéraux serait voter pour les écoles nationales.

C'est la deuxième ou troisième fois que le peuple de Manitoba se trahit lui-même et s'humilie après coup de sa faute. Espérons que c'est pour la dernière fois qu'il a voté pour sa honte et son humiliation.

Voilà qui est bien clair : on a dit, sur tous les hustings, que voter pour les candidats de sir Chs Tupper serait voter pour les écoles séparées—l'Electeur a toujours prétendu le contraire—pendant que voter pour les candidats de M. Laurier serait voter pour les écoles publiques et protestantes. C'est un journal libéral qui parle de la sorte.

Quand M. Laurier rétablira-t-il les écoles séparées au Manitoba ? C'est ce qu'il devrait faire, d'après la Tribune, pour punir le peuple de cette province !

Horrible tragédie

Un ivrogne taillade le corps de sa femme et lui coupe le cou Suicide du meurtrier

Winnipeg, 2 — Winnipeg a été, ce matin, le théâtre d'un meurtre et d'un suicide. Un citoyen à l'aise et respectable, nommé Warren, a horriblement tailladé sa femme avec un rasoir et s'est ensuite coupé la gorge.

Warren, lorsqu'il n'avait pas bu, était un excellent mari. Mais lorsqu'il prenait des boissons enivrantes, il devenait furieux et maniaque. Comme c'était hier la fête de la Puissance, il s'est enivré. Il était près de cinq heures du matin lorsqu'il a frappé à la porte de son domicile, rue Gunnell ; sa femme s'étant levée et, en robe de nuit, elle alla à sa rencontre dans la salle d'entrée. Warren sortit alors un rasoir de sa poche et s'élança sur elle, qui était sans défense. Elle fit une lutte désespérée pour sauver sa vie.

Avant de lui couper le cou, Warren lui taillada la figure, les bras et le corps de la manière la plus révoltante. Lorsqu'il fut certain que sa femme était morte, le meurtrier ouvrit la porte de devant de sa maison et là, sur le seuil, en face de plusieurs témoins attirés par les cris de la victime, il se coupa la gorge et mourut environ une demi-heure après.

L'intérieur de la maison de Warren présentait un spectacle horrible ; les tapis, les meubles, les rideaux, tous les objets étaient maculés de sang.

Warren était un ancien employé du Pacifique Canadien et sons fils est un conducteur bien connu sur ce chemin de fer. Que M. Laurier n'oublie pas de soumettre à M. McCarthy la composition de son cabinet. C'est plus prudent.

L'incident de St-Sauveur

REPOSE DU R. P. GRENIER

Nous avons reproduit de la Presse, sous toutes réserves, une dépêche de Québec qui nous a paru singulière.

Il s'agissait d'un incident qui se serait produit à Saint-Sauveur le jour de la St-Jean-Baptiste, et de certaines paroles assez étranges attribuées au R. P. Grenier.

Le Révérend Père nous transmet aujourd'hui, pour l'information du public, la communication suivante :

Monsieur le Rédacteur, Voyant tout le bruit qui se fait dans la presse de Québec et surtout de Montréal, au sujet des quelques paroles que j'ai répondues à l'adresse de la Société St-Jean-Baptiste, dimanche dernier, je viens vous rapporter tout simplement les paroles que j'ai prononcées en cette circonstance ; car j'avais jeté sur le papier les pensées que je voulais exprimer. Les voici :

Messieurs, Le R. P. Supérieur, étant retenu par ses occupations, m'a chargé de le représenter et d'accepter, suivant l'usage, l'expression de vos bons sentiments, et de vous exprimer ceux que nous entretenons à votre endroit.

C'est de tout cœur que je m'acquiesce de ce devoir ; car, tous tant que nous sommes, soit que la belle France nous ait vu naître, soit que nous ayons reçu le jour dans les contrées arrosées par le majestueux Saint-Laurent, tous, nous sommes animés des mêmes sentiments à votre égard.

Nous prions donc le glorieux Saint-Jean-Baptiste, dont nous célébrons la fête en ce jour, de vous bénir, de bénir vos femmes, de bénir vos enfants et de bénir vos travaux, afin qu'ils vous rapportent un salaire rémunérateur, qui vous permette de vivre honorablement, suivant votre condition.

Nous prions de plus St-Jean Baptiste, car, nous le savons, si, pour les intérêts temporels, il peut y avoir parmi vous différentes manières de voir, au point de vue religieux et national il ne peut y en avoir, nous prions donc pour que l'honorable M. Laurier et tous ceux qui, demain, seront chargés de présider à nos destinées, rendent justice pleine et entière à nos frères de Manitoba, qu'ils jouissent de tous les avantages que nous accordons à nos frères séparés dans la foi, dans la province de Québec. Rien de plus juste, rien de plus raisonnable, rien de plus conforme à la constitution.

Ce matin, on nous a prêché l'union, on nous a dit que l'union fait la force, eh bien ! Vive Laurier ! Vivent les écoles catholiques du Manitoba ! Vive notre belle langue française, que nous avons apprise sur les genoux de nos mères canadiennes et que nous voulons conserver jusqu'à notre dernier soupir ! ! !

F. GRENIER, O. M. I. St Sauveur de Québec, 3 juillet 1896,

Nous n'avons, certes, aucune leçon adresser à notre vénérable correspondant. Nous sommes convaincu qu'il n'a nullement eu l'intention de blesser qui que ce soit dans son allocution. Mais nous ne pouvons nous empêcher de faire observer que, dans une réponse à une adresse de la société St-Jean-Baptiste, dont les membres se recrutent parmi les conservateurs comme parmi les libéraux, au lendemain du jour où M. Laurier a battu les conservateurs, le cri Vive Laurier a dû naturellement paraître empreint d'une ferveur trop vive aux vains de la veille.

C'est ce sentiment assez légitime qui explique la rumeur causée par l'incident. Encore une fois, nous sommes bien persuadé que le R. P. Grenier était animé des meilleures intentions, et ne pensait faire de peine à personne en prononçant les paroles dont il nous a communiqué le texte.

Mais il nous semble que la circonstance ne commandait pas nécessairement un vif aussi enthousiaste.

DOUBLE NOYADE

Trois-Rivières, 2.—Ce matin, deux jeunes gens d'Yamachiche du nom de Bergeron et Héroux recueillaient du bois sur le lac St-Pierre quand leur embarcation a chaviré et ils se sont noyés.

LA GUERISON DE LA LEPRE

Paris, 2.—D'un rapport présenté à l'Académie des Sciences l'on constate que le docteur Bouffe a guéri plusieurs cas de lèpre. C'est par des injections organiques que le docteur opère contre le bacille de la lèpre dont il a constaté la présence dans le sang des lépreux.

M. McLEAN EST ELU

M. Frankland, le candidat liberal declare defeat par le juge

Toronto, 3.—Le juge McDougall a terminé aujourd'hui le décompte de l'élection d'East York. M. M. W. F. McLean, le candidat conservateur a été déclaré élu par 3 voix de majorité. Il a reçu 3,907 contre M. Frankland qui en a eu 3,904. Le juge a basé sa déclaration sur la clause 46 de la loi électorale qui concerne la manière de marquer son bulletin. Cette clause, d'après le juge, est directrice et non impérative. Dans des cas semblables il faut prendre en considération l'intention du voteur qui a droit à ce que son bulletin ne soit pas écarté à cause d'une simple technicalité. L'admission des bulletins marqués en dehors du cercle blanc mettait les deux candidats égaux. Il restait quelques votes de chaque côté à propos desquels une argumentation spéciale eut lieu. La décision du juge sur ces bulletins donne la majorité à M. McLean.

M. Frankland n'a plus pour recours qu'à en appeler de la décision du juge McDougall à un tribunal supérieur, ce qui l'obligerait à faire un dépôt de \$1,000.

LE DEPUTE DE DORCHESTER

N'est pas un partisan de M. Laurier

Il s'est fait, depuis le 23 juin, bien des racontars au sujet de l'attitude que prendra M. Morin, vis-à-vis les partis politiques en chambre. Il s'est lui-même chargé de régler la question dans la lettre suivante.

Ste-Hénédine, 29 juin 1896.

Monsieur le rédacteur, Le fameux journal "Electeur", dont Mgr Walsh a dit qu'il publiait d'audacieux mensonges, déclare que je me suis rallié à la politique Laurier et il me réclame comme l'un des siens. Je ne suis pas flatté du compliment, et je proteste de toutes mes forces. Je suis un conservateur indépendant et j'ai été élu comme tel, non pas par 224 voix, comme l'ont dit plusieurs journaux, mais par 323 voix de majorité.

Le fait que je suis un conservateur indépendant démontre que je suis à cent lieues du programme Laurier et l'"Electeur" a bien tort de compter sur moi, d'ailleurs, ma conduite en chambre lui prouvera qu'il n'a pas le droit de parler en mon nom et qu'il trompe le public en me classant comme libéral.

Votre bien dévoué, J. B. Morin. Député de Dorchester.

On peut ajouter que lors du choix de sir Adolphe Caron, comme candidat à Dorchester, l'assemblée organisée par l'hon. L. P. Pelletier, était présidée par M. Morin lui-même.

ECHOS DE L'OURAGAN

St-Ambroise le plus éprouvé

Deux batisses incendiées

En quelques endroits du district, le violent orage s'est transformé en un véritable ouragan. Jusqu'à présent, peu de dégâts sont venus à notre connaissance, excepté à St-Ambroise mais il n'y a pas de doute qu'ils doivent être considérables.

Tout à coup, à six heures, un nuage chargé d'électricité, sillonné en tous sens par de fulgurants éclairs, a dérobé à la vue les hauteurs de Charlesbourg et de Lorette.

Au premier coup, la foudre est tombée sur un cottage occupé par la famille de M. Crown, construit par M. H. O'Sullivan sur le terrain si longtemps en dispute de Paul Picard, l'un des chefs de la tribu Huronne, et que la cour a finalement adjugé à M. O'Sullivan, grâce aux efforts de l'hon. E. J. Fyyn, son avocat. Ce cottage a été détruit de fond en comble. M. Brown ne l'occupait que depuis quatre jours. Il était à table avec sa famille lorsque la foudre est tombée. Heureusement personne n'a été blessé. Grâce aux efforts des voisins accourus, M. Brown put sauver tout son ménage.

M. Sullivan a bâti un autre cottage sur le même terrain — Une grange a été aussi incendiée par la foudre au même endroit.

DEUX CADAVRES

Trouvés sur la greve a St-Octave des Metis

Matane, Québec, 3.—Le coroner J. P. Pelletier a tenu une enquête à St-Octave de Métis, sur les corps de deux personnes inconnues trouvées sur le rivage à un mille de distance l'un de l'autre. On suppose que l'un des noyés a pour nom Evangéliste Malenfant, et que l'autre est un sauvage de Lorette qui faisait la traite entre Betsiamis et la côte Sud.

TREMBLEMENT DE TERRE ET RAZ DE MAREE

Une partie du Japon devastee

NOUVEAUX DETAILS

Vancover, C. B., 3.—Le steamer "Empress of China," arrivé ici le 1er juillet, apporte de nouveaux détails sur le tremblement de terre et le raz de marée survenus au Japon le 18 juin.

L'endroit le plus dévasté est l'île de Kinkaw Zan, entre cet endroit et Hachinohe. Sur une distance de 170 milles, la côte a été dévastée par l'inondation et plus de la moitié de la ville de Kwawai Iski a été emportée.

Un grand nombre de personnes ont été tuées ou noyées. A Hashikami, on rapporte 490 morts et 300 bâtisses détruites ; il y a eu 1450 victimes à Kaidizami et 600 à Utatou Mura, à Shizukawa, 80 maisons ont été emportées, et 72 cadavres ont été retrouvés.

A Hachinohe Misato, 11 personnes ont été tuées ; à Onakchihama, 80 bâtisses ont été détruites et le nombre des morts s'élève à 31.

Selon les rapports officiels il y a eu, dans le district de Motoyoshi, 1030 victimes et 560 maisons détruites.

La côte occidentale d'Hawaïken a été dévastée par le raz de marée ; les villes de Kamaiha, de Mayko et de Sakari ont été surtout éprouvées.

Tous les employés du bureau du télégraphe ont été noyés. Deux mille personnes ont péri dans le district de Sakarima chi Kesen. Les steamers "Kawanoura, Maru" et "Hozni Maru" sont venus en collision et le dernier a sombré. Il y avait à bord 178 personnes qui se sont noyées.

LA COMPAGNIE TRANSATLANTIQUE FRANCAISE

Veut augmenter sa flotte

Le bruit court depuis quelque temps que la Compagnie Générale Transatlantique a l'intention d'augmenter sa flotte entre le Havre et New-York de deux nouveaux paquebots.

Un rédacteur du "New-York Herald" est allé interroger à ce sujet le secrétaire du président du conseil d'administration de la Compagnie, qui a confirmé ce bruit.

L'affaire, a dit le secrétaire, est soumise au ministre du commerce et nous espérons avoir très prochainement une réponse favorable. Nous ne pouvons dire combien de paquebots nous ajouterons à notre flotte, cela dépendra des circonstances ; mais vous pouvez dire hardiment que notre flotte sera augmentée de plusieurs navires. Nous n'attendons que le renouvellement de la subvention du gouvernement ; notre contrat avec le gouvernement va expirer en 1901 et nous demandons qu'il soit renouvelé pour dix ans.

D'autres lignes, vous le savez, ont augmenté leurs flottes et nous désirons ne pas rester en arrière.

Il serait impossible de donner des détails précis sur les navires projetés avant que les conditions du nouveau contrat soient connues, mais ils rivaliseront avec les meilleurs navires de l'étranger. Une vitesse de vingt noeuds constituera, sûrement, un des points d'amélioration du service. Comme vous le savez peut-être, la chambre de commerce française de New-York appuie de toute son influence l'idée d'améliorer le service de la ligne française, et insiste auprès du ministre du commerce pour que la question reçoive une prompt solution.

LE PACIFIQUE CANADIEN

Pose ses conditions, avant d'entrer dans la Joint Traffic Association

New York, 2.—Sir Wm. C. Van Horne, président du Pacifique Canadien, et M. T. G. Shughnessy, vice-président, ont eu une conférence amicale avec les membres de la Joint Traffic Association, en cette ville, hier. La question discutée fut celle de l'entrée du Pacifique Canadien dans l'Association dans le but de maintenir les tarifs établis. Sir Van Horne a assuré aux membres que c'était son plus vif désir de voir les tarifs pour le transport sur les lignes de chemins de fer maintenus sur une base uniforme et stable. Il a de plus laissé entendre que le Pacifique Canadien entrait dans l'Association si cela n'entraînait pas un danger au trafic de la ligne allant au Nord-Ouest en tant que le transport des marchandises ou autre se serait opéré exclusivement sur les voies ferrées du Pacifique. Les membres présents ont semblé donner leur assentiment à cette proposition.

Une nouvelle conférence doit avoir lieu aujourd'hui.

Le gérant-général du Grand Tronc, M. Hays, assiste aux délibérations,

DISCOURS

DE

M. LE COMTE ALBERT DE MUN

Messieurs.

Je me lève au milieu de vous avec une émotion que je ne puis vous taire et que j'ai sentie croître en mon âme, tandis qu'écoutant l'orateur aimé, qui vient de me saluer d'une si touchante bienvenue, je retrouvais dans ses paroles, avec le souvenir vivant des rencontres passées, les accents accablés d'une affection déjà vieille, d'une foi toujours ardente et d'un talent fortifié dans les combats livrés pour elle. Applaudissements.

Son discours, chaleureux comme l'étreinte d'un ami fidèle, a remué dans mon cœur tout un flot de chers souvenirs et d'invincibles espoirs que soulevait à lui seul, dès mes premiers pas dans cette salle le spectacle même de cette assemblée.

Car, parmi les témoins de ces réunions d'Angers, de Lyon, de Lille et de Grenoble, étapes échelonnées sur une route de dix années, je découvre des fronts plus jeunes et des visages moins connus, qui révèlent ici les envoyés des générations nouvelles, rameaux toujours renaissants d'un arbre immortel, et c'est, pour un cœur catholique, une joyeuse fierté d'admirer, dans la commune stérilité, ce travail constant d'une sève inépuisable, qui suffit, en dépit des prédictions intéressées de l'incrédulité surprise, à enfanter chaque année, des milieux les plus divers, de nos Universités comme de celle de l'Etat, des lycées comme des écoles de l'enseignement libre, des écoles nouvelles pour l'armée des croyants. (Applaudissements.)

J'ose dire que nul n'était mieux préparé à recevoir cette joie salubre que le vétéran qui, après deux années d'un silence forcé, vient ici, répondant à votre généreux appel, retremper ses forces au contact de votre jeunesse, comme un voyageur, meurtri aux pierres du chemin, baigne à l'eau vive de la source son front et ses mains. (Vifs applaudissements.)

Je vous remercie, messieurs, de m'avoir offert, ce soir, cette rencontre bienfaisante et d'en doubler le prix par la cordialité de votre accueil. Applaudissements.)

Je vous remercie plus encore d'avoir voulu m'associer avec vous à cette fête quatorze fois séculaire à la patrie française va, pendant huit mois, appeler au bercail de sa foi tout ce qui concourt à sa grandeur, pour le dérouler en un magnifique défilé dont, par un privilège naturel, vous formez les premiers anneaux, pareils aux jeunes gens qu'on voyait, symbole de force et de vie, marcher, dans les cortèges antiques, au-devant du triomphateur.

Le triomphateur, ici, c'est la France chrétienne (applaudissements), et ce n'est pas un effet de ce lyrisme si amèrement raillé, qu'on nous a parfois si durement reproché, de lui décerner ce titre glorieux à l'heure même où tant d'ennemis, victorieux pour un jour, sont conjurés contre son nom, où tant de ses fils, oublieux ou pervers, répudient, pour elle, la filiation catholique sortie du baptistère de Reims.

Non, quoi qu'on en dise et quelles que soient les apparences, jamais le persistant optimisme qui survit en moi à toutes les défaites, n'a trouvé plus grand sujet de se fortifier. (Vifs applaudissements.)

Cent ans ont passé depuis que la Révolution française a rompu violemment le pacte conclu dans la basilique de la Gaule Belgique entre la plus ancienne des nations chrétiennes et l'Eglise qui la nommait sa fille aînée : lorsque, pour la première fois, après ce divorce éclatant, la France rencontra l'anniversaire de son baptême, alors que tout enivré du parfum nouveau des lauriers de Lodi et d'Arcole, elle oubliait sa misère intérieure, pour se livrer, dites-moi qui songeait à Clovis, à Clotilde et à saint Remi ?

Cent ans ont passé, et pour la seconde fois s'est levé sur nous le contenaire auguste ; et voici que, d'un bout à l'autre du pays, à la voix du successeur de Remi, toutes les âmes catholiques sont attentives et recueillies ; et, dans cette nation glorieuse de sa civilisation puissante, il n'y a pas une ville, pas une contrée, où des hommes de tous les rangs et de tous les âges ne s'émeuvent à l'évocation soudaine d'un barbare baptisé. (Vifs applaudissements.)

Aujourd'hui, demain, dans tous les mois qui suivront, ils viendront ici, pèlerins de la gloire nationale, étudiants, industriels, commerçants et agriculteurs, travailleurs de l'esprit et travailleurs de la matière, apporter l'hommage de leur souvenir et la revendication de leurs consciences, oublieux pour un moment des disputes politiques et des discordes sociales, tous confondus dans la communion publique du patriotisme et de la foi. (Applaudissements répétés.)

Messieurs, j'ai raison de dire que cela est un triomphe dans la perpétuelle mobilité des pouvoirs humains, une seule force à su demeurer et grandir : c'est le christianisme. (Applaudissements.)

Ceux qui croient à sa mort prochaine et qui l'espèrent, moins peut-être de leurs propres victoires que de l'insouciance des chrétiens eux-mêmes, feront sagement, s'ils veulent, en hommes avisés, mesurer les perspectives de l'avenir, de regarder avec quelque attention ce qui se passe à Reims. Ce mort est plein de vie, plus vivant qu'il y a cent ans : il faut en faire son deuil, l'écar-

quement de l'infâme est une expérience marquée, qui n'intéresse même pas les gens de bel esprit comme au temps où Voltaire écrivait à Damilaville, et ce n'est plus qu'une conspiration cachée dans les Loges maçonniques qui révolte ou fait sourire même les plus indifférents. (Applaudissements.)

Le christianisme victorieux de la grande apostasie du XVIII siècle, toujours vivant malgré les persécutions sectaires, les dédains officiels et les abandonnés frivoles, toujours agissant au sein de la société moderne, comme le levain qui la travaille à son insu et fait monter à sa surface toutes ces œuvres de fraternelle compassion, toutes ces aspirations vers la justice, où se réfugie l'honneur de notre temps, le christianisme apparaît de plus en plus comme l'invincible attrait de tous ceux qui souffrent, de tous ceux qui espèrent, de tous ceux que tourmente, dans le néant des doctrines matérialistes, ce qu'un des maîtres de l'Université appelait la nostalgie du divin. (Vifs applaudissements.)

Voilà, ce me semble, le premier sujet qui s'offre, ici, à la méditation de ceux qui veulent réfléchir et chercher la philosophie des événements qui les emportent.

Il y en a un second que je veux vous dire.

La commémoration des grands faits de l'histoire ne doit pas être seulement l'occasion d'honneur, dans une manifestation publique, la mémoire de ceux qui les ont accomplis.

Si elle n'est rien de plus, c'est une stérile démonstration.

L'histoire est une perpétuelle leçon qu'il faut lire en pensant au présent, et c'est le grand profit des anniversaires que notre fin de siècle avec tant de complaisance, de force l'esprit à se replier ainsi sur les exemples du passé.

Ce qui me frappe, Messieurs, par dessus tout, dans l'histoire, tour à tour poétique et barbare, de ces premiers temps de notre race, ce n'est pas seulement la promptitude et miraculeuse réponse que Dieu voulut donner par la victoire au fervent appel de Tolbiac : c'est la lente préparation des volontés et des cœurs qui, rendant possible l'intervention céleste, fit, au jour fixé, jaillir tout à coup le cri de Clovis et surgir le secours divin : c'est la libre initiative du héros, longtemps hésitant, et déterminé soudain par le péril menaçant, qui, d'un coup et d'un acte de foi, décide l'avenir d'une nation, avec celui de l'Europe occidentale, et tranche, en ouvrant à l'Eglise les voies qu'elle attendait, la redoutable question posée depuis deux siècles sur le sol gaulois entre le vieux monde romain et la nouvelle société barbare. (Applaudissements répétés.)

Question redoutable, et en l'effet, singulièrement obscure ! L'Eglise catholique était au Ve siècle, depuis longtemps établie dans la Gaule : elle avait ses diocèses et ses évêques et, ici même, elle avait ses martyrs, quand, au seuil de cette basilique qui nous rassemblait ce matin, saint Nicaise tombait sous la hache des Vandales. Mais, persécutée par les uns, méprisée de beaucoup, discutée par tous, elle flottait incertaine, comme une barque battue de la tempête, au milieu des rudes conflits nés autour d'elle de la rencontre des races ; l'arianisme, offrait aux peuples nouveau un Credo mutilé, et, les gagnant sans peine à ce christianisme décoloré de sa divine origine, il régnait en maître dans la Gaule méridionale : le paganisme barbare, fier de sa force, apportait au vieux paganisme romain comme un rajeunissement ; et le catholicisme apparaissait entre eux comme une religion de vaincus. L'Empire, corrompu par ses vices, était bien une force épuisée, mais, représentant de l'ordre établi, c'était encore lui qui semblait à beaucoup le rempart nécessaire contre la perpétuelle menace de ces envahisseurs, dont la Germanie et les confins de l'Asie jetaient sur la Gaule les flots toujours renouvelés. Et voilà que, dans cette confusion, une petite tribu commence à faire parler d'elle par sa vaillance et par l'habileté de ses chefs ; elle est du sang des barbares : mais, assise sur le sol, soutenue par le besoin de défendre ses foyers, et comme pressée par le secret instinct de sa mission, elle se fait contre les barbares du dehors le rempart du territoire elle marche contre eux avec les soldats de Rome et c'est elle qui sera dans les champs Catalauniques, la glorieuse avant-garde de la civilisation menacée. (Vifs applaudissements.) Elle est païenne ; mais elle a compris, du premier jour, la force de l'Eglise catholique ; elle se rapproche de ses évêques, elle traite avec eux, elle les protège et, de ce jour, le problème se dresse pour cette Eglise isolée, environnée de périls, de savoir quel sera son point d'appui : de l'antique société qui garde dans sa décrépitude le prestige de la puissance officielle, ou de cette société nouvelle qui se montre, à peine ébauchée, et toute hérissée des menaces de son origine. (Applaudissements.)

La question était trouble, les esprits divisés, les courants contraires ; saint Remi inclinait vers les Francs : St Sidoine Apollinaire tenait pour Rome ; l'Eglise attendait dans ce partage et Dieu la conduisait ; enfin Clovis parut et il sembla d'abord que dans l'intimité de sa vie, il y eût entre les douces instances de Clotilde et les hésitations de son cœur, devant son enfant mort, près de l'autre mourant, comme un image de la lutte tragique où s'agitaient alors les destins de notre patrie (applaudissements) ; et puis, l'heure venue, devant le péril suprême, de cette âme préparée par la main d'une épouse chrétienne, acheminée par la

loyauté d'une volonté droite, sortit, comme d'un élan naturel, le cri de Tolbiac :

" Jésus Christ, toi qui es, selon Clotilde, fils du Dieu vivant, secours-moi dans ma détresse, et si tu me donnes la victoire, je croirai en toi et je me ferai baptiser. "

C'en est fait : les destins sont fixés. La nation franque a reçu sa mission : l'Eglise est libre et l'histoire du monde a changé son cours. (Double salve d'applaudissements.)

Ah ! je m'arrête là ; je ne vous ferai pas, comme dit Lacordaire, " boire jusqu'à la lie votre calice de gloire. "

Mais laissez-moi plutôt, tandis que vous êtes dans l'émotion de ces grands souvenirs, vous ramener en face du temps présent.

Messieurs, je ne veux pas forcer les analogies. Mais ne vous semble-t-il pas que notre temps, troublé, rappelle, sous des dehors nouveaux, la dramatique histoire de notre berceau ?

Est-ce que vous ne voyez pas la société moderne, viciée par la fausse conception qui, depuis un siècle, l'a séparée de Dieu, corrompue par le culte exclusif de la richesse, devenir de jour en jour, pareille au vieux empire romain, plus impuissante à remplir, entre les hommes, sa fonction tutélaire ?

Est-ce que son orgueilleuse prétention de vivre, de légiférer et d'enseigner dans la pure sphère de l'ordre naturel, ne nous apparaît pas comme une résurrection de l'arianisme ancien, offrant aux hommes, à son exemple, l'attrait flatteur d'une morale, indépendante de toute loi surnaturelle ? Est-ce qu'ils ne sont pas légion, autour de vous, dans l'élite intellectuelle de la nation, ceux qu'a séduits ce naturalisme antichrétien et cette philosophie, facile aux passions, qui, destituant Jésus de sa divinité et déchargeant nos épaules de sa croix, a jeté comme un mot d'ordre ironique le *Gaudeamus igitur* aux générations que presse à chaque pas l'inévitable souffrance ? (Vifs applaudissements.)

Est-ce que la menace des révoltes sociales, sauvages et impitoyables, n'est pas suspendue sur nous, comme une image des invasions d'autrefois, répondant par le paganisme brutal des passions inassouviées au paganisme amable de la jouissance civilisée ?

Et ne découvrez-vous pas cependant, au milieu de ces masses profondes, éléments confus des sociétés futures, ce peuple encore peu nombreux, grand, cependant, par le courage et la sincérité, agité par le sentiment profond des souffrances communes à ses frères, et mal éclairé souvent sur les remèdes qui peuvent l'adoucir, mais répudiant avec une méritoire énergie les conseils violents et les doctrines perverses, et, plein d'une touchante bonne volonté, se tournant vers le Pape, vers les évêques, vers l'Eglise, avec une simple confiance, pour implorer leur secours et leur demander la lumière. (Applaudissements.)

Et, enfin, dernière et douloureuse ressemblance, dans ce désordre universel, ne voyez-vous pas aussi l'Eglise catholique, décriée, méprisée, souvent persécutée, sa religion, raillée comme une religion de vaincus et ses fils, les meilleurs, les plus dévoués, les prêtres comme les laïques, troublés et incertains, se demandant qui sera, pour elle, l'appui de demain, et par où s'ouvriront les portes de l'avenir ? (Vifs applaudissements.)

Messieurs, je ne sais si vous sentez comme moi l'émotion mystérieuse de ces étranges recommencements de l'histoire, et l'espèce d'angoisse qui remplit l'âme quand, élevée par la méditation au-dessus des circonstances et des disputes du temps, portée par un grand effort sur les sommets d'où la pensée plus libre s'essaye à percer l'avenir, elle s'arrête éperdue, saisie de vertige, ne sachant plus où est la route, s'il faut monter encore ou redescendre en arrière, comme, dans la montagne lentement gravie, l'homme cherche fiévreusement parmi les rocs qui barrent l'horizon, le col étroit par où le sentier peut s'échapper. (Vifs applaudissements.)

Cette angoisse, c'est bien celle de notre temps, et que de fois, lorsqu'elle me prend, moi qui n'ai plus à décider de ma vie, je me suis dit qu'elle devait être poignante pour la jeunesse, pour vous, qu'un de vos poètes montre si bien, derniers enfants d'un siècle qui décline, tout émus, dans un tressaillement de l'avenir, parce que vous sentez

Dans la brise des nuits passer des mots troublants.

Messieurs, j'ai vécu dans cette tourmente et j'ai fait ce que j'ai pu, sans chercher jamais à m'y dérober, pour y orienter, avec moi, les hommes de mon temps. (Applaudissements.)

Mais, je le sais, nul ne peut espérer d'en dissiper l'orage, et je n'y prétends pas. C'est le destin fatal de ces époques où le passé s'enfuit du sol encore couvert de ses traces profondes, tandis que l'avenir s'avance à travers les brouillards d'un pas mal assuré. (Applaudissements répétés.)

Mais l'avenir est inévitable et l'important pour nous, c'est, quel qu'il soit, de l'accueillir en chrétiens.

Qui peut connaître le secret du lendemain ? A quoi bon s'épuiser, pour le prédire, en vaines dissertations ? A quoi bon d'éternelle lamentation sur le malheur des temps, comme si la France, comme si l'Eglise n'avaient pas connu des jours plus sombres, dont l'une et l'autre sont sorties liées resserrant le pacte de leur antique al-

lance, celle-là retrouvant sa vocation sur des chemins nouveaux, celle-ci poursuivant par des voies inattendues son immortelle destinée ! (Vifs applaudissements.)

Où allons-nous, dit-on ? Nous allons où Dieu nous mène et la question n'est pas de savoir où il nous conduit, ni par quels chemins mais si, l'heure venue, il trouvera, parmi nous, des hommes préparés et des cœurs trempés, capables de correspondre aux desseins qu'il prépare. (Vifs applaudissements.) C'est la part de notre liberté.

Ce qui fit il y a quatorze siècles, et, plus d'une fois, à d'autres tournants de notre histoire, à Poitiers comme à Patay comme aux jours de la ligue comme au temps du Concordat, la grandeur de notre race, c'est qu'au jour donné Dieu put rencontrer en elle pour ses vues mystérieuses une force prête à les servir.

Voilà la grande leçon que nous donne, à travers les âges, le passé de notre France. Le jour se lève, chacun en pressent l'aurore où la société n'aura pour se défendre d'autre ressource que les chrétiens. N'est-ce pas le temps que Dieu a marqué pour faire encore une fois récompense suprême de la vaillance et de la foi de la petite armée des Francs baptisés, le missionnaire de son œuvre et la fondatrice de l'ordre nouveau ? C'est notre invincible espérance ; mais si c'est aussi sa volonté, il faut ajouter une condition qui dépend de nous-mêmes.

C'est que, l'occasion s'offrant à nos bonnes volontés, les cœurs di-posés comme celui de Clovis, par l'épreuve et par la lutte, soient prêts à répondre à l'appel décisif, et que le cri de Tolbiac en sorte spontanément comme l'acte de foi libérateur. (Applaudissements répétés.)

J'en conviens, l'attente est longue et rude est l'œuvre de cette lente préparation : notre génération s'y est usée ; la vôtre s'y éprouvera peut-être. Mais ne me dites pas que c'est un labeur ingrat, qui recule trop loin l'heure du succès humain.

Le succès n'est rien : le devoir est tout, et le devoir des catholiques c'est, quoi qu'il en coûte, de seconder l'action de l'Eglise avec une persévérante sincérité. (Vifs applaudissements.)

Après tout, ce n'est pas peu de chose que d'être choisis pour un si grand travail ! et s'il est vrai que notre perspective se borne à former de nos corps jetés sur ce fossé, le pont par où doit passer l'avenir de la patrie, l'honneur est assez grand ! (Applaudissements.) L'histoire redit les noms de ceux qui n'ont point connu d'autre gloire ! Et la souffrance d'un travail obscur est le juste prix de cette immortalité.

Les générations ne sont qu'un moment dans l'histoire d'un peuple : chacune marque son passage en creusant son sillon. Sachons creuser la nôtre patiemment jusqu'à ce que Dieu, selon l'image magnifique de Victor Hugo, dise

... à la vallée : où s'exprima notre âme  
D'effacer notre trace et d'oublier nos noms

(Vifs applaudissements.)

Pardonnez-moi, Messieurs, ces austères paroles : je crains d'être, du coup, comme c'est, hélas ! moi triste privilège, classé parmi les vieux. Le débat, il est vrai, n'est pas tranché de savoir qui est vieux et qui est jeune, et c'est un débat qui ne date pas d'hier, puisqu'en 1830, Montalembert, âgé de vingt ans, disait à M. de Carné, son collaborateur et son ami, qui en avait vingt-cinq : vous êtes trop vieux, mon cher ! (Rires.)

Mais, si grave que soit mon langage, je n'en trouve pas, cependant, qui convienne mieux à la jeunesse.

Ce que je crains pour elle, ce n'est ni la fougue, ni l'imprudence, ni l'emportement des idées généreuses, ni l'illusion bien trop tôt renversée par la réalité !

C'est, laissez-moi vous le dire, le dégoût de la lutte par la crainte ou l'habitude de l'insuccès ; c'est, par ce temps ingrat, la tristesse attirante dont parle Rousseau, qui s'empare de jeunes hommes, travaillés par la mélancolie dans l'obscurité d'une époque déshabituée des choses héroïques, et qui s'y laissent aller, écoutant battre leur cœur et passer leur vie, en se répétant les vers que leur a dédiés le pauvre Verlaine :

C'est bien la pire peine  
De ne savoir pourquoi  
Sans amour et sans haine,  
Mon cœur a tant de peine !

Voilà le grand péril d'une jeunesse trop souvent réduite à l'inaction, et c'est un péril qui devient mortel quand une littérature qui se glorifie d'être païenne répand dans ces âmes, lassées avant l'heure, cette molle philosophie qui les conduit à l'impuissance d'aimer, de vouloir et d'agir, pareille à l'arbre empoisonné dont l'ombroge verse la mort dans l'ivresse du sommeil.

Centre cet état d'âme, je voudrais jusqu'au bout vous défendre de toutes mes forces. Car la vie c'est la lutte, et non pas la victoire. (Applaudissements répétés.)

Je me souviens qu'au jour de Gravelotte et sous la pluie des obus, un de mes chefs, se tournant vers moi, me dit, le visage souriant : Ah ! quelle belle fête ! (Applaudissements.)

Ce n'était pas la vaine fanfaronnade d'un calme affecté, mais dans le noble orgueil du métier, la joie sincère du devoir accompli.

Depuis, j'ai souvent pensé, sur d'autres champs de bataille, à cette parole de soldat, et j'ai connu que le sacrifice était une fête, même quand il fait couler le sang par

les blessures du cœur. (Double salve d'applaudissements.)

Ce sont, messieurs, les joies que je vous souhaite, comme le cortège de votre vie.

Il en peut être de plus douces : il n'y en a pas de plus nobles ni de plus fécondes.

Et quand elles vous paraîtront trop amères, retournez, messieurs, votre pensée vers ces grands jours de Reims : laissez vos cœurs s'enivrer dans l'orgueil de vos factes patriotiques, Remontez de Clovis à Jeanne d'Arc, de Tolbiac à Orléans, le cours de cette merveilleuse épopée qui fait à votre nation une place unique entre les nations.

Jeanne a péri martyrisée, délaissée par ceux qu'elle avait conduits à la victoire ; Clovis est mort presque ignoré et Paris sait à peine qu'il garde son tombeau. Mais tous deux, immortels, ont traversé l'histoire, parce que tous deux, dociles à la voix surnaturelle, ont accompli, à l'heure dite, les gestes héroïques de Dieu parmi les Francs ! (Vifs applaudissements.)

Et c'est pourquoi la postérité, dans le péril qui la presse, embrasse leurs images sacrées comme la cité romaine le Palladium antique !

Vous trouverez, messieurs, dans la contemplation de ces grands souvenirs et de ce spectacle inattendu, la foi qui enfante les sacrifices et l'espérance qui exalte les courages. (Longs applaudissements ; acclamations enthousiastes et prolongées.)

MARASME

Les manufactures ferment leurs portes aux Etats-Unis

Pittsburg, Penn., 1er.—Le marasme dans les affaires a forcé nombre de manufacturiers de fermer leurs établissements. A MacKeesport, toutes les usines de la National Tube Works, sans deux vont fermer et l'acierie de W. Devere Wood est déjà close et 12,000 ouvriers sont sans travail. L'usine des tubes rouvrira ses portes dans huit jours, mais l'acierie et les autres usines resteront closes pendant cinq ou six semaines.

La Braddock Wire Works, suivant l'exemple de la Consolidated Steel and Wire Company, ont fermé jusqu'en septembre, 800 ouvriers se trouvent là sans travail.

On s'attend à la fermeture probable des usines de l'Almagated Association, qui emploient 25,000 ouvriers.

Fall River, Mass., 1er.—Plusieurs filatures où 1,400,000 fuseaux sont en opération, fermeront leurs portes en juillet et août.

A Salem, Mass., la filature No. 3 de la Naumkeag Steam Cotton Company a fermé ses portes hier matin. Déjà la filature No. 5 avait été fermée le 1er juin, laissant 200 ouvriers sans travail.

L'HON. M. TAILLON

Montréal, 2.—La rumeur circule que l'hon. M. Taillon sera nommé juge pour le district de St-Francois.

L'Advertiser, le grand journal libéral de London, rappelle à M. Laurier qu'il ne doit pas prétendre gouverner au nom de la province de Québec.

INSPECTION DES EDIFICES PUBLICS

Nomination de deux inspectrices

M. le Dr W. Verge a été nommé médecin hygiéniste des édifices publics du district, en remplacement de feu le Dr Samson.

A la dernière réunion du Conseil National des dames du Canada, qui a eu lieu à Québec sous la présidence de Son Excellence lady Aberdeen, l'honorable M. Flynn, dans un discours qu'il a prononcé en cette circonstance, avait laissé à entendre qu'il prendrait en considération la demande faite par le conseil pour avoir des inspectrices pour les édifices publics exclusivement consacrés aux femmes, certaines communautés religieuses par exemple.

Le premier ministre a tenu parole et deux inspectrices viennent d'être nommées.

Les titulaires sont Mesdames Provencher née Delagrave, de Québec et Madama King, née Vessol, de Montréal.

Le salaire des inspectrices est de \$500. Leurs attributions et leurs devoirs sont en résumé : voir à la sécurité et à l'hygiène dans les édifices qu'elles sont chargées d'inspecter ; de faire enquête sur les accidents, de veiller à l'observance des règlements qui ont trait à la protection des ouvriers, des femmes et filles dans les manufactures, etc.

Cette amélioration dans le service public sera très bien vue, nous n'en doutons pas. C'est une excellente innovation que les mères de familles apprendront avec plaisir. Les filles employées dans les manufactures sont très nombreuses dans notre province.

Noyé

London, Ont., 3.—M. Alexander McInness, un ancien marchand de Kincardine, Ont., s'est noyé accidentellement dans le Thames, près de la rue Clarence, ce matia,

M. PIERRE BIDEGARE

Nous avons le chagrin d'annoncer le mort de notre ami, M. Pierre Bidégare...

Québec perd en M. Bidégare un de ses plus braves citoyens. Intègre dans toute la force du terme, honorable dans ses procédés...

M. Bidégare appartenait à cette classe d'hommes à convictions sincères et ardentes. Jamais on ne l'a vu transiger avec les principes qui font la base de la société.

Sa mort a été celle du juste. Il l'a vue venir sans crainte, avec la conscience d'avoir rempli noblement son devoir envers Dieu, envers sa famille, et envers ses concitoyens.

Nous sommes heureux de rendre à cet ami de notre journal cet éloge qui, du reste, n'est pas flatté. Sa modestie bien connue ne lui ayant pas permis de jouer dans le monde le rôle que sa fortune et son honorabilité lui auraient rendu facile...

Nous prions sa famille en deuil d'accepter nos plus sincères condoléances à l'occasion de la cruelle épreuve qui vient de la frapper.

R. I. P.

Nous avons la douleur d'annoncer le mort de madame Joséphine Berthelot d'Artigny, épouse de M. Faucher de Saint-Maurice, ancien membre du parlement provincial.

Elle était âgée de 48 ans. Nous offrons à M. Faucher de Saint-Maurice et à la famille de la défunte nos condoléances les plus sincères.

DORCHESTER

La majorité officielle de M. J. B. Morin, député de Dorchester est, d'après le décompte qui a eu lieu mardi, est de 330.

Table with 3 columns: Candidate Name, Morin, Vaillancourt. Lists candidates like St Anselme, St Isidore, St Bernard, etc.

Majorité de Morin.

ON RETROUVE

Les deux vieillards Robert et Dufour

Lowell, 2—Ménard Robert a été retrouvé. Il paraît que le vieillard partit de la demeure de son fils et s'égarait.

Le vieux Dufour a été trouvé à l'asile de Tewksbury. Ce vieillard avait l'habitude, quand il sortait, de se rendre au cimetière irlandais pour visiter l'endroit où reposent les restes mortels de son épouse.

Il arriva bientôt à East Billerica. Il était épuisé de fatigue et souffrant de la faim et de la soif. Un habitant de la place l'a conduit à l'asile de Tewksbury où on l'a retrouvé.

Sociétés mutuelles

La grande convention de Trois-Rivières

ELECTIONS DES OFFICIERS

Resolutions diverses intéressant les membres des Sociétés

Trois-Rivières, 1—Le congrès des sociétés catholiques canadiennes-françaises de secours mutuel, s'est ouvert à 8 heures.

Le digne et vénéré évêque de Trois-Rivières a tenu à se rendre à l'hôtel de ville pour faire lui-même, dans la soirée, l'inauguration du congrès. Il a fait pour l'occasion un de ces discours éloquentes dont il a le secret, traitant surtout de l'union qui doit exister entre la classe ouvrière et l'Eglise, qui sait si bien, quand l'occasion s'en présente, prendre en main l'intérêt de l'artisan.

Le vénérable prélat a été fort applaudi. Parmi les délégués venus de tous les points du pays, on remarquait: Péchevin Renault, Péchevin Savignac, de Montréal; M. Jos. Contant de la Chambre de Commerce; M. Trempe, détective; le Dr Cypriot, de St-Henri; L. E. Merin, et un grand nombre d'autres.

Le congrès était présidé par M. Charles Dupont Hébert, de Trois-Rivières, et son secrétaire est M. Théoret, de Montréal.

Toutes les sociétés de secours mutuel sont représentées.

A la première séance, on a proposé la question suivante:

Est-il opportun de faire prêter serment à certains membres réclamant des bénéfices pour maladie, ainsi qu'aux médecins ayant donné leurs soins à tels membres, dans les cas où une société jugerait cette procédure convenable.

Si oui, quel est le meilleur moyen d'obtenir de la législature les pouvoirs nécessaires pour administrer tel serment; sous quelle forme et dans quelle mesure rendre obligatoire le devoir correspondant à ce droit de l'administrer? C'est la seule question qui ait été résolue.

Messieurs les délégués Renault et Marsan ont proposé la résolution suivante, qui a été adoptée:

"Résolu, que la commission de régie de notre convention est autorisée à obtenir de la législature les pouvoirs nécessaires pour faire prêter serment dans certains cas aux médecins qui ont donné des soins à des membres malades."

Cette résolution a été adoptée par une division de 19 contre 14.

Malgré l'opposition de certains délégués l'on a maintenu la responsabilité des officiers qui, d'après la loi Pelletier, sont tenus de payer la veuve quand la société par leur faute ne peut faire face à ses obligations.

Demande sera aussi faite au gouvernement d'adopter une législation qui protégera nos sociétés contre toute les sociétés étrangères qui sont établies, ou qui viendront s'établir dans notre province.

Plusieurs autres résolutions de haute importance ont aussi été adoptées.

Le congrès a aussi décidé de demander à la législature de ne pas constituer civilement d'autres sociétés de bienfaisance à moins que ces dernières ne se conforment à une échelle de prix d'entrée, de subventions et de bénéfices établis comme base par toutes les sociétés qui composaient le congrès.

L'élection des officiers a donné le résultat suivant: président, M. Joseph Lambert, de Montréal; vice président, M. D. Hébert, de Trois-Rivières. M. N. Théoret a été réélu à l'unanimité secrétaire-financier.

La prochaine convention aura lieu l'an prochain à Québec.

La réception des délégués en somme, a été grandiose, et les citoyens de Trois-Rivières, se sont montrés d'une hospitalité, d'une amabilité à toute épreuve.

BILLETTS DU PACIFIQUE CANADIEN

Importante arrestation à New-York

New-York, 1—Trois gardiens de la gare de la rue Macdougall, près du coin de Broadway et de la rue du Canal ont aperçu, samedi après-midi, un individu qui se tenait au coin des deux rues, ayant en mains une liasse de coupons de chemin de fer. Il arrêta plusieurs passants et leur offrit un coupon en vente. Lorsqu'il aperçut les agents de police qui s'approchaient, il entra dans une boutique de barbier qui se trouvait à quelques pas de là, et se mit à déchirer les coupons. Conduit à la station, l'homme déclara se nommer William Jones et dit qu'il demeurait à l'Hôtel Continental. On a trouvé dans ses poches la clef d'une chambre d'une maison du Bowery. Il a refusé de dire comment il était venu en possession de ces coupons qui étaient imprimés par le Pacifique Canadien.

LE BYCICLISTES

La journée d'hier

Continuation des courses

Distribution des prix

Les bicyclistes ont continué leurs amusements avec le plus grand succès durant toute la journée d'hier. D'abord, l'ascension de la Côte Lamontagne, hier matin, et dont nous avons parlé dans notre dernière édition. Ensuite, chaque club s'est dispersé au gré d'un chacun jusqu'à midi. Hier après-midi, on a continué les courses au milieu d'une foule immense de spectateurs.

Chacun se promettait bien d'assister au feu d'artifice, hier soir, mais la pluie a empêché ce déploiement. Malgré tout, il y avait encore plusieurs milliers de personnes sur la terrasse, pour voir l'illumination des vaisseaux de guerre.

Vers 10 heures, à ce lieu, dans le "Café" du Frontenac, la distribution des prix aux heureux concurrents des courses.

En l'absence du maire, c'est M. Robertson, président de la convention, qui a distribué les médailles. M. Robertson a remercié Québec de sa belle réception et il a dit que personne ne regretta le temps et l'argent dépensés pour venir ici. Trois heures ont été poussées pour Québec.

M. Van Felson a remercié M. Robertson, et a prié d'attribuer à l'inexpérience seule ce qui pouvait faire défaut dans la fête, et il a exprimé l'espoir que l'Association reviendrait à Québec avant longtemps.

NICOLET

Table with 3 columns: Candidate Name, Boisvert, Leduc. Lists candidates like St-Pierre, Ste-Sophie, Gentilly, etc.

MONTMORENCY

Election provinciale

Table with 3 columns: Candidate Name, Bouffard, Turcotte. Lists candidates like St-Laurent, St-Jean, St-François, etc.

JULES SIMON

Artiste merveilleux, il le fut au point que la postérité lui reprochera sans doute d'avoir pris trop de soin pour orner la nature. S'il avait parfois cédé aux écarts de l'inspiration, même aux excès de la colère, il aurait remporté plus d'éloges. Comme son éloquence était toujours contenue, elle ne provoquait pas les secousses qui remuent les profondeurs de l'âme. Des orateurs moins savants ont obtenu ce succès suprême; car il y a des négligences qui font ressortir la beauté du sentiment et de la pensée. Pour obtenir l'adhésion abandonnée des auditoires, il faut à certain moment se montrer dépourvu de tout autre désir que celui de convaincre.

L'entière possession de soi-même caractérisait Jules Simon. Ses discours étaient ordonnés jusque dans les détails. Sa voix qui atteignait aux notes pleines et vibrantes, se développait suivant une lente progression qui avait commencé par le simple murmure. Tout d'abord il défilait; son édit dit une victime expirante; puis il s'exhalait à la vie; puis il s'animait, puis, pendant des heures, déployait un vigoureux qui semblait inépuisable. Sa phrase se déroulait abondante, limpide, cadencée. Sa diction avait une netteté et une variété prodigieuses.

Ecrivain aussi très remarquable, sans qu'on retrouvât en lui rien de l'orateur. Voilà encore un tour de force. Jules Simon laisse une vingtaine de volumes, dont plusieurs sont des travaux de science. Bien peu d'hommes de notre temps avaient à ce degré le genre de talent que réclame l'histoire philosophique. Il n'a pas inventé de système, ni, à proprement parler, creusé aucun sujet de cet ordre, mais il exposait admirablement les questions délicates ou compliquées. Certaines études morales, l'Ourrière par exemple, ont le relief du roman. Il a rédigé de nombreuses notices académiques. Quelques-unes méritent le nom de chef-d'œuvre. Et quand il les lisait! C'était un ravissement.

Il a composé sur Cousin un livre sans pareil, où la rancune obstinée, implacable, et d'ailleurs très compréhensible, tient à l'admiration la plus drôle compagnie qui se puisse voir. Les pages dans lesquelles le grand clectique est représenté ahuri, enchanté, effrayé de l'accusation de panthéisme et partant pour l'Allemagne à la recherche du non-moi, sont étourdissantes de malice et de verve. De l'Aristophane, moins la grossièreté.

Peut-être que Cousin a causé à Jules Simon un mal irréparable. L'amoureux grotesque des grandes dames de la Fronde avait un goût mou pour exploiter la pauvreté des jeunes citoyens intelligents qui se risquaient dans la carrière des lettres et de la philosophie. Il les faisait travailler à son profit et les laissait endurer la faim, se flattant sans doute de les attacher aux vertus stoïques. Il a vraiment l'air d'avoir volé Jules Simon et empoché illégalement, non pas tel ou tel bénéfice supplémentaire, mais les quelques sous dont l'autre avait besoin pour manger. Le jeune professeur a dû sentir se dessécher l'enthousiasme qui n'avait pas en lui des racines très profondes, et il s'est trouvé porté de plus en plus à ne pas se donner sans réserve.

Spiritualiste très convaincu, le suppléant de Cousin avait adopté, à l'égard du christianisme, une attitude bienveillante et, en somme, dédaigneuse. Il entendait le protéger; mais il affectait de le croire inutile aux hommes supérieurs. Cette manière de respecter les croyances est souvent pire que le blasphème, qui peut amener une réaction, tandis que le dédain pénètre peu à peu l'esprit public. Parfois Jules Simon formula expressément sa pensée. Dans la Religion naturelle, il argumente contre l'efficacité de la prière.

Il aimait surtout les thèses générales. En économie politique, comme ailleurs, il employait les raisons de sentiment. On ne savait au juste à quelle école il appartenait. On comprit qu'il tenait à ne relever que de soi.

La même préoccupation se manifesta au milieu des luttes politiques dans lesquelles il s'engagea de bonne heure pour y rester jusqu'à la fin. Destitué par l'empire, qu'il avait bravé en pleine Sorbonne, il partageait beaucoup des idées que le nouveau gouvernement allait bientôt appliquer. N'aurait-il jamais éprouvé le regret de s'être mis en dehors du monde où se recrutent les ministres? Il a pu se dire qu'il avait laissé à Duruy, une place pour laquelle lui, Simon, était fait. Dès 1848, à propos des réformes scolaires, il avait soutenu l'essentiel du programme que l'Empire devait poursuivre.

Dans son parti, Jules Simon n'était pas fort à l'aise. Orateur, publiciste, professeur, journaliste, sachant parfaitement ce qu'il valait à tant de titres, il considérait avec irritation l'importance prédominante d'autres personnages qui ne lui ressemblaient guère. La rhétorique pompeuse, vieillie et vide de Jules Favre; l'éloquence tonitruante et vulgaire de Gambetta; la déclamation hargneuse et gauche de Jules Ferry ne pouvaient manquer de déplaire à un esprit si fin et si cultivé. Ces "hommes politiques" traitaient avec lui d'égal à égal ou bien affectaient des façons protectrices. Il leur faisait sentir qu'il avait appris avant eux la politique (cette chose compliquée et qui leur paraissait toute simple) et qu'une foule de questions très graves, dont eux ne se doutaient même pas, lui étaient depuis

longtemps familières. Il distribuait des conseils et des leçons qu'on ne lui pardonnait pas. Entré au gouvernement avec la révolution du 4 septembre, Jules Simon se trouva d'instinct opposé à Gambetta, qui commençait son apprentissage et qui le termina trop tard. On a raconté qu'à Bordeaux, après l'armistice, il avait ordonné l'arrestation du fougueux tribun. C'est fort exagéré.

La période la plus heureuse s'écoula pendant les deux premières années du gouvernement de M. Thiers. Là, le philogophe administrateur vécut son rêve. Il était si heureux que vraiment il aurait voulu faire le bonheur de tout le monde, sauf des gens avec lesquels les événements l'avaient obligé de frayer jusque-là. Sa joie était si grande qu'elle le voua aux railleries. Il s'indigna et devint l'objet des colères. On lui reprochait ses amabilités et ses menaces, qui semblaient souvent n'être pas plus sincères les unes que les autres. Jules Simon s'étonnait en voyant l'Eglise et la maçonnerie lui refuser leur pleine confiance.

Dans les derniers jours de 1876, le voilà enfin chef du ministère. La situation s'embrouilla. Il se débat contre les libres-penseurs sectaires et contre les catholiques. Les pétitions pour l'indépendance de la Papauté le mettent dans des embarras extrêmes. M. Thiers qui devinait plus ou moins la fonction remplie par le Pape, se serait-il mieux tiré d'affaire? Peut-être, malgré son ignorance totale en fait de doctrines. Jules Simon, si au courant de l'histoire des idées générales, paraît n'avoir jamais rien compris à l'autorité universelle qui s'exerce de Rome. Sauf dans ces dernières années, il en était resté à l'Ecole d'Alexandrie. Les réclamations des catholiques avaient pour objet le droit et la vérité. Un homme d'Etat doué de pénétration et de fermeté eût saisi l'occasion et rappelé les principes sacrés qui seuls permettent de contenir les convoitises, parce qu'ils les condamnent. Notre ministre ne songeait qu'aux expédients. Il en fut la victime.

S'il n'eût pas occupé dans son parti une situation fautive, c'est lui qui aurait dirigé la fameuse campagne contre le gouvernement du Seize-mai. Au contraire, dès le début de la lutte, il n'est plus qu'un comparse presque oublié.

Ce n'est qu'au bout d'assez longtemps qu'il se montre de nouveau sur la scène. On ne sait plus quel parti il représente. Puis la situation se dessine: Ferry apporte les projets qui doivent interdire l'enseignement secondaire aux congrégations. Jules Simon a retrouvé sa voix. L'orateur renait à l'idée qu'il a célébrée dès sa jeunesse. Alors il combattait pour la libre pensée. Maintenant il défend les Ordres religieux. Les longs et violents débats de 1879 et 1880 semblent d'hier, tellement ils ont semé d'agitation. Le courage déployé par le vieil universitaire égala son éloquence, qui arrivait à l'apogée. Comme trente-cinq ans plus tôt Montalembert s'attirait les fureurs des derniers voltairiens, Jules Simon se voyait poursuivi par toute la nouvelle génération matérialiste. Et les colères étaient d'autant plus vives que la déception les stimulait. Mille fois l'orateur entendit les cris de "traître! traître!" percer le bruit des applaudissements. Les Gambetta, les Ferry, les Paul Bert, menant une foule inepte et furibonde, clamaient sans relâche. Jules Simon remporta la victoire du talent, de la vaillance et de l'honneur, victoire que les sectaires voulaient anéantir et que les leçons données par la force des événements ont enfin consacrée.

Désormais, l'homme politique était franchi des liens qui l'avaient hissé au pinacle et qui l'en avaient aussi arraché. Presque toutes les fois qu'il a parlé, notamment contre d'autres lois d'exception et contre le divorce, c'était pour combattre les restes de l'opportuniste et du radicalisme. Le vieux parti républicain, dont il avait été l'ornement, faisait de lui l'objet d'une malédiction préférée.

Heureusement, le jour où il venait d'entrer au Sénat (par suite de la célèbre coalition entre la gauche et l'extrême droite de la Chambre), Jules Simon voyait encore s'ouvrir les portes de l'Académie française. Déjà, il appartenait à la section des sciences morales. Abrité par la coupole il était là comme chez lui, comme s'il n'eût jamais professé ou discoursé sur un autre théâtre. Secrétaire-perpétuel de l'une ou l'autre section, assurément voilà par excellence son rôle et sa destinée. On ne trouvera pas de si tôt un homme qui personifie à ce point l'Académie dans ce qu'elle a de plus distingué.

Secrétaire-perpétuel, ce n'était pas assez. Jules Simons se transformait très vite en président-né d'innombrables assemblées littéraires ou philanthropiques. Il exerçait ainsi une sorte de pontificat qui semblait fait pour lui et sur sa mesure. Là, il distribuait des conseils, jusqu'à la dernière minute éloquentes et élevées. On l'envoya à Berlin quand l'empereur Guillaume II convoqua une commission internationale du travail: aucun Français n'était plus déconforté.

Fléchissant sous le poids de la vie, il enseignait encore par l'exemple de la volonté. Il manquait d'approcher du Dieu vivant dont la simple philosophie naturelle donne une idée trop affaiblie et qu'elle ne fait pas aimer. Il a obtenu cette grâce. Même pour beaucoup d'incrédules, telle devait être la conclusion logique d'une carrière mouvementée, longue et brillante, remplie tout entière par l'activité de la pensée.

Eugene Tavernier.

Les Missions du Nord-Ouest

Trois-Pistoles, 29 juin 1896.

A. M. le Rédacteur du

Journal des Campagnes.

Quebec,

Monsieur le Rédacteur,

Je suis actuellement dans la paroisse des Trois-Pistoles. Je vous serai très obligé si vous réservez un petit coin dans votre journal en faveur de nos chères missions sauvages dans l'archidiocèse de Mgr Langevin, St-Boniface, Manitoba, Mgr Langevin m'a envoyé dans le Bas-Canada afin de recruter dans nos séminaires des prêtres missionnaires qui viendront nous aider à continuer l'œuvre commencée par nos illustres prédécesseurs. Je suis missionnaire des Sauvages Sautaux au Lac qu'Appelle depuis onze ans. Et je viens ici plaider la cause de nos chers sauvages. Eux aussi, ont le beau Canada pour patrie. Je viens au nom de mes frères Oblats que j'ai entendus souvent pousser ce cri de détresse: Ah! des âmes de missionnaire! Qui nous aidera à sauver les âmes de nos chers sauvages? Je viens au nom de notre bien aimé et vénéré archevêque Mgr Langevin. Lui aussi, à l'exemple de notre seigneur Jésus-Christ, à certaines heures, tombe à l'agonie, en voyant des milliers de sauvages peints exposés à se perdre faute de missionnaires.

De tous les diocèses ou vicariats, apostoliques du N. O., après la Colombie Britannique, l'archidiocèse de St-Boniface Manitoba est celui qui compte le plus d'Indiens. Ainsi le vicariat apostolique de Mgr Grouillard, Athabaska-McKenzie compte 9,666 Indiens. Le diocèse de Mgr Grondin, St-Albert 8,230. Les diocèses de Mgr Pascal, Prince Albert Saskatchewan 7,409. Et l'archidiocèse de Mgr Langevin St-Boniface-Manitoba compte 14,696 sauvages Sautaux, Cris, Sioux et Assiniboines. Comment se fait-il que ces sauvages les premiers visités soient encore plongés dans les abominations du paganisme? C'est le secret de Dieu. Dieu les a visités les derniers. Les sauvages de la Colombie Britannique et de l'extrême Nord ont accepté le prêtre missionnaire et la religion catholique tandis que les nôtres dans le Manitoba se sont toujours montrés les plus hostiles à la civilisation, au prêtre et surtout au christianisme. Peut-être ont-ils commis des crimes énormes qui ont retardé la visite du Seigneur. Maintenant le temps de la grâce et du salut est arrivé, nous pouvons les évangéliser. Voilà ce qui explique pourquoi les sauvages du Manitoba sont encore païens et moins civilisés que ceux de l'extrême Nord. Vu notre petit nombre de missionnaires nous nous devons à peine suffire au ministère dû à nos sauvages catholiques. Et ainsi, tous nous avons à gémir sur le sort d'un si grand nombre de païens que nous visitons à voi d'oïseau. Cependant, malgré notre petit nombre, depuis 10 ans nous avons fait dans tout le diocèse de St-Boniface Manitoba des efforts inouïs pour annoncer l'Évangile et planter la croix de Christ dans toutes les nombreuses réserves de nos Indiens. Aidés de Dieu, guidés par Marie, patronne puissante de nos missions, nous avons pu entrer dans toutes les réserves et former partout un petit noyau de chrétiens, des adorateurs du vrai Dieu. Depuis 10 ans il s'est opéré et il s'opère encore un mouvement de conversion de plus en plus accentué. Les Indiens eux-mêmes surtout et avant que le temps est venu où ils devront renoncer à leurs infâmes superstitions. Hélas, les protestants ne le savent que trop. Aussi les ministres presbytériens, anglicans... fourmillent partout. Mais nos Indiens savent bien où s'adresser lorsqu'il s'agit de leur salut éternel. Nous ne pouvons penser que le Manitoba et le Nord-Ouest tombent dans les griffes de ces lous voraces dont parle St-Paul.

Non, le Manitoba et le Nord-Ouest sont notre Canada. Dans les personnes illustres des Provencher, des Taché, des Ilafèche, des Belcourt, des Thibault, des Poiré, des Lacombe, des prêtres séculiers et de tous les missionnaires partis de ce pays, nous avons accepté ces vastes contrées comme notre riche et glorieux héritage pour y planter la croix et en faire un pays chrétien et catholique. Ne devons-nous pas le défendre contre l'envahissement des ennemis de l'Église et du Christ? Et quoi! peut-il être dans les desseins de l'Éternel qu'une terre arrosée des sueurs des apôtres et du sang des martyrs devienne la proie des hérétiques! Non, Jésus-Christ, qui a envoyé ses prêtres, ses apôtres, chez les différentes nations du monde, pour les éclairer, les convertir et les sauver, nous enverra des prêtres missionnaires O. M. I. qui nous aideront à établir le royaume de J.-C. dans ces immenses pays.

Oui, le Seigneur se lèvera, et, dans sa toute-puissance, il choisira de nos séminaires des jeunes gens qui n'auront d'autre but, d'autre ambition que de se donner, de se sacrifier pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Comme de véritables apôtres, ils ne refuseront aucun sacrifice, pas même celui de la vie, pour annoncer J.-C. et sauver les âmes. Et, sans considération pour la chair et le sang, ils écriront à Mgr Langevin, archevêque de St-Boniface, Manitoba: Monseigneur, Dieu m'appelle. Je veux me consacrer à vos missions. Me voici, où voulez-vous que je passe mon noviciat? Inspirés de Dieu, guidés par Marie qui veille sur nos missions, ils iront à

Lachine, près de Montréal, où se trouve le noviciat des Oblats de Marie Immaculée. Et, sous la sage direction du Rév. Père Tourangeau, maître des novices, ils feront, après un an, les vœux d'obéissance, de pauvreté, de chasteté. Oui, le Seigneur se lèvera, et il choisira dans nos bonnes paroisses du Bas-Canada, de bons jeunes gens qui se joindront à nous comme frères condisciples, sous le beau et glorieux nom de frères religieux Oblats de Marie Immaculée. Hélas, nous avons grandement besoin de ces bons frères condisciples qui suivent, accompagnent le prêtre missionnaire. Pour devenir frère condisciple, il n'est pas nécessaire d'être très instruit ou d'avoir fait un cours d'études. Il suffit d'avoir une belle âme, une âme généreuse qui veut se sacrifier pour la gloire de Dieu, l'honneur de son Église et le salut des âmes. Nous les acceptons au noviciat, à Lachine, près de Montréal, dès l'âge de 15 ou 16 ans. Et ces frères consacrés à Dieu par les vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance sont comme nous de véritables religieux Oblats de Marie Immaculée. Sans être prêtres, comme nous, ils sont religieux comme nous, ils sont missionnaires. Et, comme nous, ils contribuent à l'évangélisation des peuples qui nous sont confiés par leur vie de sacrifice, par leurs travaux dans nos missions. Qu'ils viennent donc se joindre à nous, ces bons jeunes gens. Ils auront toujours avec eux une fidèle compagnie, la croix de l'Oblat. Cette croix leur donnera la force et le courage, elle leur dira: Ton œuvre n'est chère. Ton œuvre est sortie de mon cœur. Ah! aime ces âmes abandonnées, rachetées au prix de mon sang. Le premier, je les ai aimées.

Le ministère au milieu de nos sauvages occasionne de grandes et continuelles dépenses. Nous avons de nouvelles écoles, des églises ou chapelles à construire, des centres de missions sauvages à organiser. Nous avons donc grandement besoin des secours de l'étranger. J'accepterai avec une vive reconnaissance les dons que l'on voudra bien m'offrir. Tout nous est utile, la-bas; habits, linge pour les missionnaires et pour nos sauvages; livres de piété, de théologie pour les missionnaires que nous aurons à placer dans les nouveaux centres de mission; musique pour nos églises ou chapelles, ornements d'église, vases sacrés, objets de piété; enfin, tout ce que l'on voudra bien nous expédier sera accepté et bien utilisé. En retour, nous demanderons à nos enfants d'écoles industrielles et à nos sauvages catholiques de prier et de recevoir plusieurs fois tous les ans la communion pour nos bienfaiteurs. Si nous connaissons nos bienfaiteurs, à leur désir, nous leur donnerons des fileuls au milieu de nos sauvages qui porteront leurs noms de baptême.

Adressez les dons ou effets expédiés en faveur de nos missions sauvages au Rév. Père T. P. Campeau, maison des Pères, St-Pierre, Montréal, P. Q.

Agréer, cher monsieur, mes sentiments d'estime.

Bien à vous en J.-C. et M. I., T. P. CAMPEAU, Prêtre, missionnaire O. M. I.

L'ACCIDENT DE YAMACHICHE

Comment les deux malheureux se sont noyés

Yamachiche, 3.—La Presse d'hier soir, annonçait que des hommes s'étaient noyés à Yamachiche, hier matin. Voici les détails de ce triste événement. Les deux noyés se nomment, l'un Albert Héroux, fils de M. Geo. F. Héroux, architecte et maire du village, l'autre, Pierre Bergeron, fils de feu Moïse Bergeron.

Héroux s'était marié en premières nocces à une demoiselle Tougian, de St-Pierre, les Becquets, et en deuxième à Mlle Anna Pellerin. Il laisse quatre enfants encore en bas âge, et était âgé de 42 ans.

Bergeron laisse une femme et dix enfants. Il était le seul soutien de cette nombreuse famille, et avait 41 ans.

Voici en quelles circonstances l'accident est arrivé. Les MM. Héroux, architectes, attendaient une barge remplie de bois qui venait d'arriver des scieries de M. Geo. Ball de Nicolet. Hier matin, le vent était très fort et craignant de perdre la barge, B. Geo. J. Héroux dit à son fils Albert de prendre Bergeron avec lui et d'aller voir à mettre, ce bois en lieu sûr. Ces deux derniers, sur cet ordre, se rendirent sur les bords du lac St-Pierre et là, s'embarquèrent dans un frêle canot pour se diriger vers le chaland. Ils n'avaient pas fait deux arpentés sur l'eau que l'embarcation chavira et les deux infortunés furent précipités à l'eau. Des personnes, témoins du naufrage, se dirigèrent vers l'endroit; mais leurs efforts furent inutiles. Ce matin, les deux cadavres n'avaient pas encore été retrouvés.

On conçoit l'émoi que ce pénible accident a causé dans la paroisse d'Yamachiche où MM. Héroux et Bergeron étaient très estimés. M. Albert Héroux était aussi bien connu à Montréal où il comptait plusieurs amis que sa mort prématurée jette dans une grande tristesse.

Autres détails

Yamachiche, 4.— Un témoin oculaire du terrible accident de MM. Albert Héroux et de Pierre Bergeron, arrivé ici, avant hier matin, donne la version suivante

de l'accident: il était cinq heures du matin, MM. Joseph Héroux et Thomas Lamy architectes en compagnie de quelques-uns de leurs employés, venaient d'arriver sur le rivage du lac St-Pierre près du quai construit il y a quelques années par le gouvernement fédéral à la demande de M. F. L. Desaulniers, alors député du comté. M. Albert Héroux était parti du village par un autre chemin afin d'avoir un homme pour les conduire au chaland rempli de bois que le yacht "Ste Anne" avait amené pendant la nuit de Nicolet. A l'embarquement de la petite rivière, Héroux et Bergeron avaient pris un petit canot plat pour se rendre. Les deux infortunés n'étaient plus qu'à vingt verges du quai quand une première vague fit enfler l'embarcation: ils étaient assis tous deux, Héroux gouvernait et Bergeron ramait à l'avant du bateau. Ils se mirent à genoux pour éviter de se mouiller. Une seconde vague, plus forte encore, les jeta à l'eau. Bergeron, qui n'était pas nageur, enfonça et ne reparut pas à la surface; il a dû se frapper quelque part au fond de l'eau. Albert Héroux, très habile nageur, reparut de suite et se mit à nager vigoureusement pour se rendre au chaland. Malheureusement, d'autres vagues énormes l'atteignirent et après dix minutes d'efforts, les personnes présentes au rivage le virent lever un bras en l'air et l'entendirent crier: "Au secours!" Il n'y avait pas une seule embarcation et il fut impossible de lui aider. Après quelques minutes son bras s'abaissa et il disparut dans les flots. Le spectacle était vraiment terrible et glaça MM. Joseph Héroux, Thomas Lamy et les quelques témoins de cette scène qui se passait à quelques cents pieds du lieu où ils se trouvaient. M. Albert Héroux se rendait là pour conduire le yacht et le chaland en un lieu sûr. Le vent soufflait avec rage et les eaux du lac étaient en furie. Dire la sensation que causa cet accident à Yamachiche est impossible à décrire. M. le curé J. B. Comeau alla avertir madame Bergeron qui se mit à crier et se sauva dans un champ. Elle y passa plusieurs heures à se lamenter. Son état est tellement grave qu'on a dû lui administrer les derniers sacrements hier soir. Détail pénible la pauvre femme n'avait que 25 centins et un petit pain à la maison et elle attendait le retour de son mari pour acheter à diner à ses six enfants. Autre détail navrant un homme à l'aïse qui avait vendu un cheval à Bergeron, est venu pendant ces scènes reprendre le cheval, parce qu'il n'était pas encore entièrement payé. Ce dernier acte est vivement critiqué.

Quant à la famille de M. Albert Héroux sa veuve et trois enfants sont aussi dans la désolation. Heureusement pour eux que M. Héroux avait deux polices d'assurances s'élevant à \$5,000.

Toute la journée d'avant-hier et d'hier, les gens d'Yamachiche et de la Pointe du Lac ont fait des recherches pour retrouver les deux cadavres. Jusqu'à présent, le sac de voyage seul de M. Héroux a été retrouvé, vis-à-vis la concession appelée la Rivière aux Glaises. Il contenait les aliments et une bouteille de lait. L'embarcation est allée s'échouer sur une pointe de terre, tout près de l'accident. Le fusil de chasse de M. Héroux s'y trouvait encore. Les deux chapeaux des infortunés ont été retrouvés à une longue distance de l'accident.

C'est la première noyade qui soit arrivée à cet endroit du lac St-Pierre. Des prières publiques ont été faites, hier, pour retrouver les cadavres. Un autre détail larmoyant a été la conduite du chien de M. Héroux. Ce fidèle animal appelé "Spot", que M. le juge J. A. Dugas avait donné à M. Héroux il y a quelque quatre ou cinq ans, était avec les deux noyés au moment de l'accident. Pendant que son maître nageait il se tenait autour de lui, cherchant à le protéger. Il revint au village, plusieurs heures après l'accident, et passa le reste de la journée à pousser des aboiements. Hier, il fut amené au même endroit, se tint sur le quai en aboyant, se jeta à l'eau, mais revint sur le quai après peu de minutes; ce qui indique que les deux cadavres ne sont plus au même endroit.

Hier, les cloches d'Yamachiche annonçaient la noyade des deux infortunés paroissiens et toute la population était encore dans la consternation. Deux habiles plongeurs de Trois-Rivières sont arrivés, hier soir, et vont faire d'actives recherches. La pluie de la nuit dernière a mis fin aux tentatives pour retrouver les cadavres: elles vont être continuées aujourd'hui. M. Albert Héroux était le fils aîné de M. le maire Geo. F. Héroux. Tout le monde sympathise avec la vive douleur de cette famille si affligée. Plusieurs citoyens à l'aïse ont déjà fait parvenir des secours à la veuve Bergeron.

La ligne rapide

Ottawa, 5.—Interrogé par votre correspondant au sujet du contrat de la ligne rapide, sir Charles Tupper a déclaré que cette question sera réglée d'ici une couple de jours. Le gouvernement est en ce moment en correspondance avec la compagnie Allan, à ce sujet.

Les "Quebec" vainqueurs

La joute de crosse qui a eu lieu samedi entre les "Quebec" et les "Toronto" s'est terminée par la victoire des premiers par 6 contre 1.

Le précédent de 1878

Le World de Toronto vient de mettre au jour des pièces qui nous paraissent entièrement inédites, et qui jettent un grand jour sur le précédent établi par le parti libéral en 1878, après sa défaite écrasante aux polls.

Ce sont deux lettres de M. Mackenzie, le premier ministre d'alors, écrites l'une à M. Edgar, et l'autre au gouverneur-général, lord Dufferin.

La première de ces lettres traite précisément cette question du patronage que peut exercer un cabinet défait devant l'électorat. Elle est absolument adrem et nous la soumettons à l'attention des craillleurs de la presse libérale:

Ottawa, septembre 24, 1878.

Mon cher Edgar,

Je n'essaierai pas de vous consoler et je suis sûr que Madame Edgar et vous accepterez philosophiquement les événements. Rien ne m'a plus surpris que le résultat de cette élection. Il me paraît impossible de comprendre qu'il ait pu se produire autant de déflections parmi nos amis sans que nous en ayons été avertis. Vous me conseillez de ne faire aucune nomination. CECI N'EST PAS, JE CROIS, UN BON CONSEIL; LES VACANCES ORDINAIRES DOIVENT ETRE REMPLIES. Je crois que nous ne devons pas faire de nouveaux emplois ni créer de nouvelles vacances pour le plaisir de placer nos amis. IL SERAIT POURTANT PARFAITEMENT CONSTITUTIONNEL DE LE FAIRE. EN 1873, JE NE ME SUIS PAS OBJECTE, MEME APRES LE VOTE DE NON CONFIANCE, A CE QUE LES MINISTRES FASSENT LES NOMINATIONS RECONNUES NÉCESSAIRES DANS L'INTERET PUBLIC. Signé, A. MACKENZIE.

M. Edgar disait à M. Mackenzie: ne faites pas de nominations. Le chef du parti libéral répondait: "Ceci n'est pas un bon conseil; les vacances ordinaires doivent être remplies." Et de fait, M. Mackenzie a rempli les vacances, et nommé ses amis aux emplois disponibles.

Qu'est-ce que notre presse libérale peut répondre à cela?

La seconde pièce publiée par le World est la lettre de démission de M. Mackenzie à lord Dufferin.

Les principes constitutionnels relatifs à la démission d'un ministère battu aux élections générales y étaient exposés. M. MacKenzie y reconnaissait que la politique anglaise était d'attendre le vote du Parlement pour se démettre. Nous reproduisons également ce document qui a une incontestable valeur historique.

Ottawa, 9 octobre 1878.

Cher lord Dufferin,

Bien que les élections ne soient pas complètement terminées, que tous les retours ne soient pas encore connus, nous en savons assez pour que je puisse prendre une détermination dès maintenant sur le résultat général, et tous nos collègues sont de même opinion que moi.

Le principe protectionniste a certainement obtenu la victoire aux polls. On n'a pas tenu compte du grand succès de l'Angleterre dans le développement de son commerce et de son industrie par l'application de la politique libre-échangiste; on a oublié aussi l'essai désastreux, fait par les Etats-Unis pour appliquer les principes protectionnistes, essai qui a ruiné ses manufactures et sa navigation.

Dans ces circonstances, le mieux serait pour le gouvernement de convoquer le parlement aussitôt que possible de façon à ce que l'application de la politique demandée par le pays ne soit pas différée. Nous sentons cependant tout ce qu'il y a de désagréable à rester au pouvoir en étant assuré que la politique du gouvernement ne rencontrera pas l'approbation de la chambre. Agir autrement serait peut-être se conformer à la pratique anglaise mais il y a cependant deux précédents de date récente qui militent en faveur de la démission des ministres avant la convocation du parlement. Ces précédents ont été établis par les chefs politiques des deux partis.

Pensant donc que nous sommes justifiés d'adopter cette ligne de conduite, j'ai résolu, avec mes collègues, d'arrêter les affaires dans tous les départements aussitôt que possible pour permettre à nos successeurs de rencontrer le parlement avec les mesures qui doivent faire prendre effet à la politique pour le triomphe de laquelle ils ont été élus. J'ai donc maintenant l'honneur de déposer entre les mains de Votre Excellence ma résignation et celle de tous mes collègues dans le ministère.

"J'ai l'honneur d'être, "Votre obéissant serviteur, Signé A. MACKENZIE."

Voilà quelle était la manière de voir de M. Mackenzie en 1878.

Il a pris un mois avant de quitter le pouvoir, et il a affirmé son droit d'attendre le vote du Parlement pour abandonner les rênes du gouvernement.

Ces importants documents devraient être de nature à calmer les impatiences de la meute libérale qui hurle après la curée.

Le "Globe" et le tarif

Le "Globe" dit qu'il est en mesure d'annoncer qu'il n'y aura pas de révision du tarif pendant la courte session d'été du Parlement, et que rien ne sera changé d'ici au commencement de l'année prochaine. Le temps sera employé d'ici là à faire une minutieuse enquête sur la situation de l'industrie, de l'agriculture, des manufactures, etc.

Le journal grit ajoute: M. Laurier a été invité à déclarer quelle sera sa politique, afin de mettre un terme à l'anxiété provoquée par l'expectative d'un changement. Il est évident qu'il ne peut annoncer ainsi à l'avance le détail de ses changements. Une telle façon de procéder serait absolument contraire aux usages et dans le cas actuel, ce serait anticiper sur les résultats de l'enquête.

Le plus que l'on puisse faire dans le moment est d'indiquer les lignes générales des réformes projetées. La question du fonctionnement possible du libre-échange absolu en Canada doit être écartée. Il faut à propos de cette question, aussi écarter l'idée que le tarif basé sur le revenu, signifie la destruction de tout vestige de protection.

"Dans tout ce qui a été dit ou écrit durant la campagne; dans les discours de sir Oliver Mowat, dans la réponse de M. Laurier à M. Bertram, dans les articles du "Globe" et des autres journaux libéraux, une politique de prudence et de circonspection a toujours été préconisée. Il est étonnant et malhonnête de procéder d'une autre façon. Insensé, parce que l'on eut alarmé inutilement les hommes d'affaires, les artisans et autres dont les intérêts sont intimement liés au système actuel. Malhonnête, parce que l'on eut fait naître dans l'esprit des libre-échangistes et des réformistes avancés des espérances irréalisables."

Commé conclusion, le "Globe" dit qu'il ne faut pas supposer que le changement serait insignifiant.

L'enquête annoncée se fera complètement impartiale, ne se limitera pas aux intérêts déjà protégés, mais elle s'étendra aux intérêts miniers, agricoles, forestiers et à l'industrie manufacturière en général.

TRISTE FIN

Encore les effets de l'ivrognerie

Mercredi matin, dit le Saint-Laurent de Fraserville, la triste nouvelle qu'un homme venait de se suicider nous fut communiquée. Nous sommes allés immédiatement aux preuves, et nous avons constaté que cette nouvelle était malheureusement que trop fondée. Voici quels sont les détails que nous avons pu recueillir.

Le malheureux se nomme J. Bte (Baptiste) Casista, et est âgé de 50 ans environ. Il est marié en seconde noce, et père de plusieurs enfants.

Depuis quelques années cet homme buvait plus que de raison, et son cerveau en était beaucoup affecté. Ces derniers temps surtout, lorsqu'il faisait des fêtes prolongées, il perdait complètement la tête, et c'est à la suite de l'une de ces fêtes, que, mardi soir, il fit maison nette, en arrivant chez lui, et coucha seul à sa maison. Le lendemain, sa femme qui avait été se réfugier chez un voisin, vint pour entrer, mais elle trouva toutes les portes closes, elle réussit cependant à entrer par le chassis de la cave. Elle fit immédiatement des perquisitions par toute la maison, et trouva enfin son mari dans le grenier, pendu par une corde. La pauvre femme appela au secours, les voisins accoururent, le médecin et le prêtre furent immédiatement appelés, mais le pauvre homme était déjà mort avant qu'on pût lui porter secours.

La coroner demandé n'a pas jugé une enquête nécessaire

Le renegat Gaillardet

Gaillardet, ancien tulleur de pierre à Montréal et maintenant prédicant aux Etats-Unis, se fait annoncer comme ancien étudiant en théologie chez nos Jésuites de Montréal.

## Reims et Moscou

Le public français s'est enthousiasmé au récit des fêtes somptueuses du couronnement du czar. Il ne paraît pas s'être aperçu que la cérémonie de Moscou ne faisait que remettre sous ses yeux des souvenirs d'une tradition nationale beaucoup plus ancienne. La Révolution nous a fait oublier jusqu'à notre propre histoire. Et c'est en Russie, que nous allons chercher des sujets de dévotion et d'admiration. Nous pouvions si bien les trouver chez nous!

Les catholiques, — et ils sont nombreux — qui font, cette année, le pèlerinage de Reims, à l'occasion du centenaire du baptême de Clovis, les Parisiens qui seront demain au tombeau de saint Remi, retrouveront dans la ville royale du sacre les scènes les plus solennelles et les plus épouvantes dont ils ont eu la description par les correspondances de Moscou, et ils les retrouveront encore vivantes sous les voûtes de la vieille cathédrale qui les vu tant de fois se renouveler.

C'était quelque chose de plus auguste encore qu'un couronnement de czar, le sacre du roi de France. Sa pompe n'était pas moins magnifique, et tout y était plus antique et plus grand. Cette vieille cité de Reims en fête, cette noble basilique de Notre-Dame au merveilleux portail, à la splendide enfilade de piliers butants, couronnés d'anges; cette auguste assemblée des princes du sang royal, des grands du royaume, des hauts dignitaires, des archevêques et évêques des antiques sièges français; ce peuple libre, cette foule formée par les communes et les corporations; ce roi qui était l'héritier de Clovis, de Charlemagne et de Hugues Capet: tout cela était un peu plus imposant que la ville à demi barbare de Moscou, que la maigre cathédrale de l'Assomption, que cette cour de grands-ducs et de boiards nés d'hier, et que cet empereur qui n'est que le successeur de princes presque sans histoire et sans importance jusqu'au Michel Romanow, du XVII<sup>e</sup> siècle.

Et quelle majesté plus grande encore dans les rites et les prières de cette auguste cérémonie du sacre du Fils aîné de l'Eglise!

Il n'y a rien de comparable dans la fonction de Moscou à l'arrivée de la Sainte Ampoule à la cathédrale de Reims. Le roi, avec son magnifique cortège, étant entré à l'église, au chant des psaumes, immédiatement après le *Veni Creator*, l'hymne de Charlemagne, on introduisait solennellement la Sainte Ampoule: elle était apportée par le grand prieur de l'abbaye de Saint-Remi, en chape d'or et montée sur un cheval blanc à la housse d'argent. Le grand prieur s'avancant sous un dais, porté par quatre barons, dits chevaliers de la Sainte Ampoule, vêtus de satin blanc. Une procession suivait. En queue marchaient les seigneurs choisis par le roi pour otages de la Sainte-Ampoule, qui devait être restituée à l'abbaye de Saint-Remi.

C'était la fiole de verre contenant l'huile merveilleuse envoyée du ciel pour le sacre de Clovis, et qui allait servir à la consécration de son successeur. Le grand-prieur la remettait à l'archevêque de Reims. Et le chœur chantait: "O présent précieux! O pierre précieuse qui avez été envoyée du ciel, par le ministère des anges, pour sacrer les rois de France!" Au monde, il n'y avait point d'huile sainte pour les souverains comparable à celle-là.

La couronne était apportée aussi de l'abbaye de Saint-Denis, qui en avait la garde depuis le temps du grand empereur Charles auquel, pour la première fois, elle avait servi.

Le prélat consécrateur entouré des évêques assistants procédait, en grande pompe, à la bénédiction des ornements royaux et à la préparation du saint chrême. Puis il consacrait le roi, au nom de l'Eglise, par ces paroles mémorables, qui faisaient du sacre royal comme un sacrement propre à la royauté: "Je vous sacre roi par l'onction de cette huile sanctifiée, au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.

*Ungo te in regem de oleo sanctificato in nomine Patri et Filii et Spiritus Sancti.*"

Le Pontife, successeur de saint Remi faisait ensuite cette prière sur le roi, à genoux devant lui: "O Christ, oignez vous-même ce roi pour le gouvernement, ainsi que vous avez oint les prêtres, les rois, les prophètes, les martyrs qui, par la foi, ont vaincu les royaumes, ont accompli les devoirs de la justice, ont reçu l'effet des promesses. Que cette onction sacrée se répande sur sa tête et qu'elle pénètre au dedans de lui-même, jusqu'au fond de son cœur, et qu'il mérite d'avoir part aux promesses dont le roi les plus victorieux ont vu en eux l'accomplissement; en sorte qu'il règne heureusement dans le siècle présent et qu'il soit admis en leur société dans le royaume des cieux.

Après d'autres admirables prières où l'on rappelait au roi les devoirs et les vertus de son état, où l'on implorait pour lui l'abondance des grâces divines, l'archevêque mettait dans chacune des mains du roi le Sceptre et la Main de justice, emblèmes de l'autorité et de l'équité qui devaient présider au gouvernement royal.

Il y avait dans la cérémonie du sacre

un moment solennel entre tous, c'est celui du gouvernement. Rien de pareil à cette scène grandiose dans les rites de Moscou. Après la tradition du Sceptre royal et de la Main de justice, le chancelier de France montait à l'autel et convoquait à haute voix les plus grands du royaume, les successeurs des douze pairs de Charlemagne, au couronnement du roi: "Duc de Bourgogne, duc de Normandie, duc d'Aquitaine, comte de Toulouse comte de Flandre, comte de Champagne, présentez-vous à cet acte." Après les pairs laïques, il appelait pareillement les pairs ecclésiastiques, l'évêque-duc de Laon, l'évêque-duc de Langres, l'évêque comte de Beauvais, l'évêque-comte de Châlons, l'évêque-comte de Noyon. Il ne convoquait pas le premier d'entre eux, l'archevêque-duc de Reims, dont la fonction était de sacrer le roi.

A l'appel du chancelier, s'avancèrent les six grands seigneurs susnommés, longtemps les légaux du roi de France, puis les six pairs ecclésiastiques, évêques de la vieille terre franque d'Austrasie. Le prélat consécrateur prenait alors la couronne à deux mains et la tenait suspendue sur le roi. Aussitôt, les mains des douze pairs, les plus nobles mains de l'Europe, s'approchaient pour soutenir la couronne. Et quel couronnement! La couronne de Charlemagne sur la tête d'un fils de Saint-Louis!

Et ici apparaissait la différence essentielle entre le sacre du roi de France, fils aîné de l'Eglise, père de son peuple, et celui de l'autocratie de Russie.

A Moscou, le doyen des métropolitains, ayant pris la couronne impériale, la présente à Sa Majesté.

Le souverain debout, la prend et la pose lui-même sur la tête, en vertu de son autocratie, et le prélat lui dit: "Christ, le Roi de gloire, invisible parmi nous, te sacre de ce diadème, en témoignage du pouvoir qu'il te donne sur tes peuples." Et ainsi couronné par lui-même, constitué rituellement empereur et autocrate de toutes les Russies, c'est lui qui adresse directement à Dieu, au milieu du clergé et des grands, la prière qui appelle la bénédiction sur son règne.

A Reims, c'est l'Eglise avec la nation qui couronne le roi. Pendant que les pairs laïques et ecclésiastiques soutiennent au-dessus de la tête de l'oint du Seigneur le diadème royal, le Pontife prononce sur lui cette prière: "Que Dieu vous couronne de la couronne de gloire et de justice; qu'il vous donne l'honneur et la force, afin qu'avec le bûche par nos mains, vous parveniez, avec l'intégrité de la foi et l'abondance des bonnes œuvres, à la couronne du royaume éternel, par la grâce de Celui dont le règne et l'empire s'étendent dans tous les siècles des siècles."

Après cette prière, les douze pairs laissent la couronne aux mains de l'archevêque consécrateur. Le roi est à genoux et incliné. L'archevêque lui met seul la couronne sur la tête, en disant:

"Recevez la couronne de votre royaume au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, afin que, rejetant les séductions de l'antique ennemi des hommes et vous gardant de la contagion de tous les vices, vous soyez si zélé pour la justice, si accessible à la compassion et si équitable dans vos jugements, et que vous viviez si droitement si débonnairement et si pieusement, que vous méritiez de recevoir de Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même la couronne du royaume éternel dans la société des saints. Et il continue en rappelant au roi ses devoirs et en lui disant de se montrer, non pas le dominateur et l'autocrate de ses sujets, mais "le protecteur efficace et le ministre vigilant du royaume confié à ses soins."

Quel contraste entre cette scène et l'autre! D'un côté, un empereur qui se couronne lui-même, qui s'affirme maître et monarque absolu, au spirituel comme au temporel, devant un clergé et un peuple qui ne sont que témoins; de l'autre, un roi qui reçoit la couronne, à genoux, des mains du représentant de l'Eglise, avec la participation de la nation; là-bas, l'absolutisme césarien, avec son principe despotique et dominateur; ici, le pouvoir chrétien, avec son caractère de protection et de bienfaisance; à Moscou, l'appareil de l'autocratie; à Reims, l'image de la liberté.

Le peuple était représenté au sacre du roi de France et y jouait son rôle.

L'antique droit national requérait le consentement des grands et du peuple pour l'investiture du roi. Le principe monarchique de l'hérédité se combinait avec le principe de la volonté nationale. La monarchie était héréditaire dans la famille, élective quant à la personne.

Le cérémonial du sacre avait retenu cette vieille tradition de droit.

Après que la Sainte-Ampoule, contenant l'huile de la consécration royale, avait été placée sur l'autel, après que le roi s'était engagé à conserver les droits et prérogatives des Eglises, l'évêque-comte de Beauvais demandait, selon l'ancienne formalité, aux seigneurs assistants et au peuple présent s'ils acceptaient Louis, Charles, Philippe pour leur roi.

Nos démocrates le savent-ils?

L'Eglise, gardienne du droit national, requérait le consentement de la noblesse et du peuple avant de procéder au sacre du roi. Et ce n'est qu'après avoir prêté sur le livre des saints Evangiles les serments traditionnels envers l'Eglise et le royaume que le prince était oint de l'huile sainte.

Ainsi la royauté française, l'aînée de toutes les souverainetés européennes, apparaissait à Reims marquée du double sceau de

la religion et de la liberté, l'auguste caractère d'un pouvoir doublement consacré par l'Eglise et par le peuple. Les rois pouvaient être indignes, coupables même; mais la royauté était grande; le principe en était bon et salutaire.

Malgré toutes les fautes et toutes les faiblesses de la monarchie, c'est par elle que la France chrétienne s'est faite et qu'elle a grandi, de l'an 496 à la Révolution. Et plutôt à Dieu qu'après des expériences politiques qui pourraient servir à la royauté à s'améliorer elle-même et à améliorer la condition du pays, la France revit à Reims, avec un bon roi, ce qu'elle vient d'admirer à Moscou!

Arthur Loth,

## LA MORT SUR UN PONT

Deux fillettes canadiennes tuées et leur oncle mortellement blessé près d'Oakdale

Le convoi de lait qui fait le trajet de Northampton à Boston, sur l'embranchement dit Massachusetts Central, a rencontré, vers 8.15 heures, mardi matin, sur le pont en fer qui traverse la rivière Quinapoxet, à Springdale, près d'Oakdale, une troupe joyeuse qui s'en allait cueillir des baies dans les champs.

Il y avait six personnes dans la bande: un homme, trois fillettes et deux garçonnets. Deux des fillettes ont été tuées instantanément, la troisième a eu une jambe fracturée, l'homme a été mortellement blessé, et les deux garçonnets ont échappé sains et saufs, l'un en sautant à bas du pont, l'autre en se cramponnant au bord.

Les mortes sont:

Marie-Anne et Elise Auger, âgées respectivement de 12 et 7 ans, enfants de Fabien Auger, d'Oakdale.

Les blessés sont: Delina Lafond, âgée de 8 ans, enfant de Joseph Lafond, d'Oakdale.

Alexandre Auger, âgé de 35 ans, oncle des cinq enfants, et dont la femme et les quatre enfants sont à Montréal, où ils attendaient qu'il se fût trouvé de l'ouvrage.

Voici les détails de cette affaire navrante.

Il y a trois semaines, Alexandre Auger arrivait de Montréal à la recherche d'un emploi. Il a demeuré autrefois à Jefferson, mais comme son frère, Fabien Auger, et son beau-frère, Joseph Lafond, habitent Oakdale, c'est vers cette localité qu'il se dirigea.

Sa recherche ne lui avait encore rien valu et quand, lundi soir, ses neveux et ses nièces Lafond et Auger exprimèrent le désir d'aller cueillir des fruits dans les champs, il consentit, volontiers à les accompagner.

De bonne heure le matin, on se mettait gaiement en route; la bande comprenait les infortunés ci-haut mentionnés et Joseph et Deloise Lafond, des enfants de 14 et 11 ans.

Le pont fatal se trouve à deux milles d'Oakdale et est situé entre deux courbes de chemin de fer, de sorte qu'il est impossible de le faire à un peu de distance. La rivière est très vive à cet endroit, et le bruit qui s'en dégage empêche d'entendre celui d'un train qui approche.

La bande venait à peine de mettre pied sur le pont quand, au détour de la courbe, on vit le convoi du lait qui s'en venait à toute vitesse. Le mécanicien tenta de stopper sa machine, mais en vain.

Joseph Lafond sauta à bas du pont sur la berge; son frère Deloise eut la présence d'esprit de s'accrocher à la paroi en fer du pont, car il y a cinq pieds des rails au bord.

L'oncle Alexandre avait déjà commencé à battre en retraite et était en lieu sûr quand, se retournant, il constata que les trois fillettes, folles de terreur, ne remuaient pas.

Il s'élança, saisit la petite Delina, qui était la plus rapprochée, et la lança sur la grève. Il allait se porter au secours des deux autres fillettes, quand la locomotive les frappa tous trois.

Les petites Auger ont été précipitées à dix pieds de distance, tuées sur le champ; M. Auger est retombé plus loin, ayant une fracture affreuse au bas du crâne et des lésions internes. En tombant, Delina Lafond s'était fracturée une jambe en deux endroits.

Des médecins qui étaient dans le train ont prodigué leurs soins aux blessés qui ont été transportés le même jour à l'hôpital de Worcester.

On peut s'imaginer le deuil que cet accident a produit dans la famille de M. Fabien Auger, qui compte, outre les jeunes infortunées, cinq enfants.

Les funérailles des deux victimes ont eu lieu mercredi, et un nombreux cortège a suivi les défunts mortelles, car cette affaire a créé un grand émoi dans les villages attenants d'Oakdale et de West Boylston.

## INCENDIE CHEZ ST LOUIS ET MERCIER

\$25,000 DE DEGATS

ACCIDENT GRAVE

Montréal, 16.—Vers onze hrs samedi soir, le feu s'est déclaré dans le magasin de M. M. St-Louis et Mercier, au coin des rues St-Laurent et Dorchester. Les flammes faisant de rapides progrès dans les étalages de dentelles, de soieries et de rubans de toutes sortes eurent bientôt gagné les étages supérieurs occupés par plusieurs familles de Syriens, 10 femmes, 7 hommes et 2 bébés.

Surpris dans leur sommeil, ces infortunés cherchèrent immédiatement leur salut dans la fuite. Les femmes affolées se réfugièrent chez les voisins. Un homme, ayant sans doute perdu la tête, se précipita sur le trottoir par une fenêtre du deuxième étage. Il fut relevé sanglant et transporté à l'hôpital Notre-Dame.

Pendant ce temps les pompiers dressaient leurs échelles et brisaient les carreaux de vitre pour lancer de nombreux jets d'eau sur le foyer de l'incendie dont on ne tardé pas à se rendre maître.

On se perd en conjectures sur la cause de l'incendie. Il n'y avait qu'une dizaine de minutes que M. St-Louis venait de quitter le magasin.

On évalue les dommages à plus de \$25,000.

## BALLON MYSTERIEUX

Est-ce celui de M. Andree?

Winnipeg, 4.—Les habitants de cette ville ont été mis en émoi, vers six heures, hier soir, par l'apparition d'un objet étrange s'élevant à l'horizon, du côté du nord-ouest. L'objet s'étant rapidement rapproché, on a constaté que c'était un ballon de dimensions extraordinaires. Poussé par un fort vent, le ballon a passé au-dessus de la ville, à une hauteur de deux mille pieds environ, et a bientôt disparu dans la direction de l'Est. Le ballon n'avait mis que vingt minutes en tout pour traverser l'horizon.

On se demande très sérieusement si ce mystérieux ballon n'est pas le "Pôle Nord" construit par M. Lachambre, et avec lequel l'aéronaute suédois, M. Andree, doit explorer les régions polaires avec le météorologue Ekholm et le jeune physicien Steinberg. Dans tous les cas on avouera qu'il est étrange qu'un ballon d'aussi grandes dimensions ait été vu sans que l'on puisse expliquer d'où il vient.

## SIR CHS RIVERS WILSON

Et la prospérité du Grand Tronc

New-York, 4.—Sir Charles Rivers Wilson, avant de s'embarquer pour l'Angleterre à bord du "Lucania," a eu une entrevue avec un journaliste auquel il a exprimé sa vive satisfaction de la tournée d'inspection qu'il vient de terminer sur la ligne du Grand Tronc.

Sir Charles croit que la reprise prochaine de des affaires au Canada fera la prospérité de la ligne dont il est le président; il loue hautement les capacités de M. Hays, le nouveau gérant, et croit que l'entrée du Pacifique dans la Joint-Traffic Association ne produira que de bons résultats mutuels. L'entente conclue entre les différentes compagnies de chemin de fer faisant partie de l'association doit durer cinq ans, mais le Pacifique pourra se retirer avant l'expiration de ce terme.

On tient de bonne source que M. George Olds, sera le représentant du Pacifique Canadien au bureau de direction de la Joint Traffic Association.

D'autre part on annonce que M. Hays, décapité inopinément les employés du bureau de ravitaillement, à Détroit, qui sera transporté à Montréal.

Sa Grandeur Mgr Langevin, archevêque de St Boniface, partira sous peu pour Rome.

## TERRE A VENDRE

La démonstration libérale en l'honneur de l'hon. Wilfrid Laurier n'aura pas lieu quand il arrivera pour recevoir les ordres du gouverneur général, mais bien seulement lorsqu'il aura été chargé de former un gouvernement.

Une dépêche de Toronto au *Star* annonce que M. Fielding serait le ministre des finances dans le cabinet Laurier avant que des changements soient faits au tarif.

Une dépêche privée reçue de Winnipeg dit que l'officier rapporteur a déclaré l'hon. M. Laurier élu par 43 voix de majorité dans le Saskatchewan.

## Les travaux de la convention des chambres de commerce à Londres

Nos pompiers seront de retour dimanche

Montréal, 6.—M. J. X. Perrault et madame Perrault sont arrivés hier après-midi, à bord du *Scotsman*, d'un voyage de cinq semaines à Londres où M. Perrault était allé en qualité de représentant de la Chambre de Commerce de Montréal, à la convention des Chambres de commerce de l'Empire qui a terminé ses travaux il y a deux semaines.

M. Perrault déclare que cette réunion a été des plus importantes; le Canada était très bien représenté. La question principale discutée à cette convention fut celle qui a trait aux relations commerciales de la Grande-Bretagne avec ses colonies, relations que l'on veut rendre plus étroites à l'avenir. Le sentiment public en Angleterre est favorable au libre-échange pur et simple; mais plusieurs représentants des colonies, bien que disposés à favoriser l'établissement d'un commerce préférentiel sur certains articles, s'opposent à l'idée du libre-échange absolu.

La discussion sur ce sujet a été des plus vives et l'on n'en est arrivé à aucune entente. La convention trancha finalement la difficulté en laissant la question entre les mains d'un comité qui se chargera de consulter les diverses chambres de commerce de l'Empire afin de connaître l'opinion générale au sujet de l'établissement de relations commerciales plus unies entre l'Angleterre et ses colonies.

Seuls les représentants des chambres de commerce de l'Empire britannique, dit M. Perrault, étaient admis au conseil. On y remarquait des délégués de Calcutta, Canton, Constantinople, Singapore, Paris et autres grandes villes.

D'après M. Perrault l'on ne s'est pas occupé extraordinairement de la politique canadienne, à Londres. En effet, dit-il, l'on fut tout surpris, le lendemain de la victoire libérale, d'apprendre qu'il y avait eu des élections générales au Canada.

## LA GUERRE A CUBA

Nouvelle victoire des insurgés

La Havane, 6.—La peine de mort prononcée par le conseil de guerre de la Havane, contre Louis Mazzorria, un sujet anglais pris récemment les armes à la main, a été commuée pas la reine régente en celle des travaux forcés à perpétuité.

On annonce de Matanzas la capture d'un lieutenant vénézuélien Pedro Gonzales, qui combattait dans les rangs des insurgés et du chef rebelle Miquelini. Tous deux seront traduits en conseil de guerre. Le capitaine de guerillas Oryon annonce qu'un millier de rebelles commandés par Salvador Rios a attaqué sa compagnie dans les environs de Las Muchachas.

Les rebelles ont ouvert un feu meurtrier et ont chargé vigoureusement à diverses reprises.

Les guerillas, malgré une vigoureuse résistance, ont été écrasés par le nombre. A l'exception de trente hommes qui ont réussi à battre en retraite le reste de la compagnie a été mise hors de combat. Le capitaine Oryon ajoute que les rebelles, de leur côté, ont essuyé de grandes pertes.

## JUGEMENT INPORTANT

Au sujet du bassin de radoub de Kingston

Ottawa 6.—Son Honneur le juge Burbidge, nommé commissaire par le gouvernement fédéral dans l'affaire des extras du bassin de radoub de Kingston, a accordé \$45,296 d'extras à M.M. N. K. et M. Connolly.

## SANS OUVRAGE

900 Personnes sur le pavé

Lawrence, Mass., 6.—La manufacture Pemberton de cette ville sera complètement fermée du 3 juillet au 9 septembre. Plus de 900 personnes seront sans ouvrage.

A Hinsdale, une importante manufacture de lainage a déposé son bilan. C'est un coup terrible pour la population de cette ville.

## Drame dans un hotel

Chatham, N.B.,—Vers 4 heures, ce matin, le docteur Baynon, un touriste venant de la Nouvelle-Orléans, a tiré, à l'hôtel New-Castle, sur Norman McKenzie et John McKane qui, avec un nommé Hall, s'étaient, étant ivres, introduits dans sa chambre. Ces trois individus chantaient à tue-tête et, comme M. Beynon protestait, ils le frappèrent. C'est alors que ce dernier a tiré, McKane a reçu une grave blessure, McKane est le gérant de la Merchants Bank of Halifax, à New-Castle. Il a disparu, mais tous les autres sont en prison.

Libres-penseurs, apostats, et sectaires

Applaudissent à la victoire de M. Laurier

La victoire du parti libéral sous la direction de M. Laurier a mis à nu bien des plaies, et provoqué des aveux, des déclarations, des professions de foi, des acclamations compromettantes qu'il importe de noter au passage.

Commençons par l'école radicale. Le Réveil, successeur de la Canada-Revue de scandaleuse mémoire, le Réveil est dans l'allégresse. Il voit surtout dans le triomphe de M. Laurier une défaite pour le clergé, et il s'écrie avec exultation :

"Qu'il a donc fallu peu de chose pour déterminer cette victoire, et combien il a été facile de montrer aux maîtres d'hier que nous pouvions à notre gré devenir les maîtres d'aujourd'hui.

"Il a suffi qu'un homme eût le courage de relever le gant et de parcourir la province en proclamant le droit absolu de tout homme à la liberté de conscience et de jugement.

"L'honorable Wilfrid Laurier a été cet homme : il est le Cavour du Canada ; et sa victoire crée à tout jamais l'unité de notre pays comme celle de son précurseur décida de l'unité nationale de l'Italie.

"Seul parmi cette masse de politiciens militants qui, depuis tant d'années, souffraient en silence de l'asservissement au clergé, le chef catholique et français de la province de Québec a saisi l'étendard que lui tenaient les combattants libres et valeureux de la grande école de toutes les libertés : de l'école du 'Canada-Revue' et du 'Réveil' et l'a montré au peuple en signe de délivrance."

Les commentaires sont superflus. Si c'était M. Angers qui eût triomphé, il ne recevrait pas les embrassades des gens du Réveil.

Nous avons entendu les radicaux et les libres-penseurs. Passons aux apostats. L'Aurore, organe des doux pasteurs qui aiment d'amour si tendre le Courrier du Canada, l'Aurore, elle aussi, est en liesse.

Les Chiniquistes poussent une clameur de joie. Ecoutez-les :

"Nous ferions violence à notre conscience si nous ne déclarions pas très ouvertement que les résultats de la grande lutte électorale, qui s'est terminée le mardi, 23 juin, nous remplissent de joie et d'espérance pour l'avenir."

"Sir Charles Tupper qui, avant les élections, connaissait tout—sauf ce qu'il a appris depuis—se fiait sur l'esprit moutonnier des Canadiens-français, sur l'aplatissement du peuple devant l'autorité ecclésiastique. Il s'est dit : 'Si je puis obtenir l'appui de l'épiscopat de Québec, je suis sûr de mon affaire. Avec l'aide des curés la province de Québec me donnera une forte majorité.'"

"Il s'est donc lâchement vendu aux évêques, il leur a promis qu'il ferait adopter par le Parlement le bill que les évêques approuveraient. Lâche attentat aux libertés parlementaires.

"Ce marché conclu, les évêques se sont mis à l'œuvre pour le triomphe de Tupper. Ils ont promis à leurs curés de dénoncer M. Laurier du haut de leurs chaires. Ils ont dénoncé les libéraux."

"Les résultats sont connus. Le peuple s'est insurgé contre l'autorité épiscopale, s'est élevé à la hauteur de ses droits et de ses privilèges pour voter contre les candidats cléricaux. Les trois ministres ultramontains, choisis par Tupper non pas à cause de leurs grands mérites, mais parce qu'ils étaient les favoris du clergé, ont essuyé une écrasante défaite.

"Le peuple a dit au clergé : Nous ne voulons plus être de vils esclaves. Sujets britanniques nous avons droit aux franchises que nous accorde la constitution britannique, et nous voterons d'après les données de notre conscience. Nous avons foi en M. Laurier, ses déclarations en plein parlement sont celles d'un homme intègre et d'un homme d'Etat digne de notre confiance.

"A nous, amis de la liberté, de continuer la lutte contre la tyrannie cléricale. A nous de faire comprendre à nos compatriotes qui viennent de faire un grand pas en avant sur le terrain des grandes franchises, que l'Evangile du Christ en a encore de bien plus grandes à leur offrir. Le moment est opportun pour parler de liberté chrétienne qu'ils ne comprennent pas encore. Serons-nous fidèles et chacun fera-t-il sa part ? Espérons-le."

Ainsi jubilent les enfants et les disciples de Chiniquy. La victoire libérale du 23 juin est, à leurs yeux, un avant-coureur du triomphe de l'apostasie. La Providence ne permettra pas que ces sinistres espoirs se réalisent ; mais c'est tout un symptôme que la manifestation de tels sentiments.

Les électeurs catholiques qui ont si mal compris leur devoir devront sentir le rouge leur monter au front en recevant les félicitations des apostats.

Nous avons déjà cité les commentaires, enthousiastes de la presse sectaire. La Tribune de Winnipeg, l'organe des fanatiques qui ont volé à nos coreligionnaires leurs écoles catholiques, s'écriait au lendemain des élections :

"Voici ce que l'on dira dans la province de Québec, au sujet de la grande victoire de notre chef distingué : L'on dira que malgré la conspiration, les efforts réunis d'une hiérarchie bigote et fanatique qui cherchait à ruiner l'honorable Wilfrid Laurier comme homme public, par des mandements collectifs et des harangues politiques, n'ont en aucune façon retardé sa marche triomphale vers le pouvoir dans sa province natale. Québec a agi merveilleusement et par son verdict cette province a donné deux coups de grâce à la domination et à l'ingérence cléricale."

De son côté, l'Orange Sentinel, l'organe du parti orangiste, a proclamé que la journée du 23 juin a porté le coup de mort aux écoles séparées :

"Plus nous étudions les résultats de la lutte, a-t-il dit, plus ressort clairement la certitude que la question des écoles est bien morte. (Dead as a door nail.)

"Le parti conservateur a fait naufrage parce qu'il a tenté de donner à quelques catholiques ce que la majorité des catholiques ne voulait pas. Maintenant, nous devons soigneusement diriger nos efforts vers la conservation des avantages remportés contre les écoles séparées."

Nous avons reproduit hier le Citizen, de Boston, parlant au nom des P. P. A. américains et félicitant cordialement les P. P. A. canadiens de leur triomphe.

Que signifie tout cela ? Quel est le sens de ce concert d'acclamations poussées par nos pires ennemis pour célébrer la victoire du parti libéral ?

Si nous eussions remporté la victoire, tous ces gens-là : radicaux du Réveil, apostats de l'Aurore, sectaires de la Tribune, de l'Orange Sentinel et du Citizen, tous ces gens-là eussent pris le deuil.

M. Laurier nous a battus, et ils jubilent ?

Nos compatriotes ne comprendront-ils pas la terrible leçon qui se dégage de ce contraste ?

Toujours les faux billets

CONSPIRATION EN REGLE

La dénonciation que nous avons faite de la fraude gigantesque des faux billets de banque pratiquée par nos adversaires, a causé un vif émoi dans le public.

De nouveaux détails sont quotidiennement mis au jour. Voici, par exemple un épisode que nous connaissions, mais dont nous empruntons le récit au Monde de Montréal :

"Un de nos amis qui arrive de Québec nous en raconte une bonne. Un cabaleur rouge se présente chez un électeur de Saint-Férol, comté de Montmorency, et lui offre \$10 pour son vote. La femme intervient ; son mari a toujours été bleu et il n'est pas pour tourner capot. Plus tard le cabaleur rencontre l'électeur seul et réussit à le gagner grâce à un beau \$20. De retour à la maison, notre Canayen, bourré de remords, se soulage en faisant des aveux à sa femme. Celle-ci lui sert un sermon en sept points et finit par lui conseiller d'atténuer le mal en allant porter \$10 au curé qui dira des messes pour les défunts.

"Notre homme trouve l'idée lumineuse prend \$10. dans le pied de bas, afin de ne pas montrer le \$20. mal acquis, et va donner des instructions au curé, plus les fonds.

"Après le 23 juin, il descend à Québec et se hâte d'aller déposer son \$20 à la Caisse d'Épargne où le commis lui apprend que le billet n'est pas bon, que c'est une 'bank-note' du temps des confédérés américains.

"Tout penaud, il retourne chez lui et se décide à aller parlementer avec le curé. Il lui raconte son aventure sans rien oublier et sa confession achevée demande ses dix piastres.

"Mon ami, reprend le curé, ce qui est donné aux âmes du purgatoire est donné. Une autre fois vous ne vendrez pas votre vote.

"Et voilà comment un intelligent et libre électeur s'est vendu à lui-même son vote et se trouve en déficit de dix dollars. Inutile de demander, s'il votera pour les rouges la prochaine fois."

Sauf le nom de la paroisse cette anecdote est authentique.

Voici un autre cas qui s'est produit dans un autre comté de notre district. Un chef libéral envoie un cabaleur donner un faux billet de \$5 à un électeur. Mais après l'élection apprenant que le truc criminel est éventé, il se hâte d'aller offrir à sa victime un bon billet de \$5 pour racheter le mauvais et faire disparaître le corps du délit.

D'après les renseignements qui nous parviennent le système a été général, dans notre région au moins. C'a été une conspiration en règle pour fausser, par le plus criminel attentat, le verdict des électeurs.

Appreciation élogieuse

L'abbé Ls Adolphe Paquet

La Nouvelle Revue Théologique des R.R. PP. Rédemptoristes, Tome 28 No 3, du mois de juin dernier, nous apporte l'appréciation élogieuse qui suit sur le dernier ouvrage de M. l'abbé Ls. Adolphe Paquet, D.D., intitulé "Disputationes theologicae, seu commentaria in summam theologicam D. Thomae. De Deo uno et trino."

L'auteur s'est déjà favorablement fait connaître par son bel opuscule De Creatione, où il traite avec solidité la doctrine du Docteur Angélique (1). Il l'adapte aux besoins de notre époque, et la complète d'après les définitions dogmatiques postérieures au saint Docteur. Nous pouvons en général lui rendre un témoignage aussi favorable qu'au présent ouvrage De Deo uno et trino.

L'excellent théologien s'inspire de la pensée de Léon XIII. Il prend pour base de son exposé dogmatique le texte même de la Somme de saint Thomas et ses divisions. Il se sert des meilleurs commentateurs, surtout de l'illustre cardinal Cajetan.

La méthode est claire et syllogiste. L'exposé, sans être neuf, est très nourri, je dirai même presque trop nourri. Les textes de l'Écriture, les citations, les preuves abondent. Cependant tout cela est agencé avec une netteté, une simplicité et une facilité remarquables. On dirait que le travail n'a coûté aucune peine à l'auteur, tant tout semble y couler comme de source.

Avant la solution de chaque question, on trouve les notions exposées d'une manière claire, complète et succincte. Ce n'est pas le moindre mérite de l'auteur, dans un temps où l'on parle, écrit, disserte sur quantité de choses, sans s'entendre préalablement sur la portée donnée aux mots et aux pensées : ce qui a même souvent la confusion pour le professeur et pour l'élève. Pour nous convaincre du vrai mérite de l'ouvrage à ce point de vue, nous n'avons qu'à parcourir ce qu'il dit sur l'unité de Dieu et les relations en Dieu.

La manière de développer les preuves est claire et convaincante. Ainsi, par exemple, prenez la preuve cosmologique de l'existence de Dieu ; la difficulté qui s'offre naturellement en lisant ces lignes, est celle-ci : "Comment l'ordre de l'arrangement du Cosmos, qui, après tout, est chose finie, nous forcent-il à conclure à l'existence de l'être infini, qui est Dieu ?" L'exposé de l'auteur et sa remarque pleine de sagacité coupent court à cette objection, et on demeure pleinement convaincu de la force de sa preuve.

Une chose qu'on pourrait désirer et qui satisferait davantage ceux qui sont plus initiés à la terminologie de l'école, serait de rencontrer parfois l'expression consacrée, usitée par les meilleurs auteurs, tels que Billuart, et qui d'un seul coup ferait saisir la pensée du théologien. C'est le cas, par exemple, pour la manière d'expliquer la définition de la génération, dans le traité de la Trinité : Quia fit... vi processionis secundum speciem spectata alias formaliter sumpta.

En résumé, cet ouvrage nous offre un ravail des plus utiles pour quiconque, professeur ou élève, veut s'initier aux solides doctrines de l'Ange de l'École, et ne pas s'aventurer et se perdre dans d'innombrables discussions entièrement accessoiries. Nous remercions l'auteur, et nous formons des vœux pour qu'il puisse mener à bonne fin l'œuvre commencée, en commentant aussi les doctrines de saint Thomas sur la grâce et les vertus, l'Incarnation, les Sacraments, les fins dernières, comme il en a fait la promesse.

M. Laurier est arrivé à Québec hier après-midi, M. Choquette est venu le rencontrer peu de temps après.

Il avait avec lui le numéro de l'Echo de Montmagny dans lequel il énumère ses droits à un portefeuille.

(1) Disputationes theologicae, seu Commentaria in Summam theologicam D. Thomae. — De Creatione. In-8°, 1893. — Voir dans notre Tome XXVII, p. 80, un compte rendu assez détaillé de cet ouvrage.

L'honorable M. Dewdney

En route pour l'Angleterre

Entrevue avec le lieutenant gouverneur de la Colombie Anglaise

L'hon. Edgar Dewdney, lieutenant gouverneur de la Colombie Anglaise, était samedi à Montréal, en route pour la Grande-Bretagne. Au cours d'une entrevue avec un journaliste, au Windsor, il s'est montré plein d'espoir pour la province du Pacifique qui, croit-il, est entrée dans une période de prospérité qui n'a pas été surpassée dans aucune autre partie de la Puissance. Le commerce de bois y est très actif : les mines de charbon donnent de grands revenus comme dans le passé, de sorte que le lieutenant-gouverneur a de bonnes raisons de croire que l'avenir du pays est assuré. Les vieilles mines sont plus exploitées que jamais. Comme de raison, continue le lieutenant-gouverneur, les Américains furent les premiers à aller dans la partie sud de la province et plusieurs d'entre eux sont devenus millionnaires en peu de temps.

Cependant, je ne le regrette pas, ajoute M. Dewdney, vu que les Américains qui sont venus dans cette province étaient d'excellents citoyens.

Les Américains sont admirateurs de nos lois et de nos institutions aussi bien que des ressources et de l'étendue de notre vaste pays.

Parlant de Rossland, la jeune ville du district de Trail Creek, ainsi que des autres sections de cette région minière de 200 milles, le lieutenant-gouverneur dit qu'elle renferme les plus grandes richesses et il n'est pas étonnant de voir que sur les deux continents on a les yeux sur cette section de la Colombie Britannique.

Les capitalistes de la Grande-Bretagne de la France, de l'Allemagne et des autres pays envoient fréquemment des experts dans la Colombie Anglaise, et, malgré que ces experts disent peu, on sait que leurs rapports sont des plus encourageants et des plus rassurants pour l'avenir de la Colombie Anglaise.

La question de construire une voie ferrée dans la Colombie Anglaise est considérée comme très importante et il n'y a aucun doute qu'avant longtemps le chemin de fer sera construit.

Pas de reciprocité

Sans l'annexion

Boston, 6.—Le grand journal commercial "The Home Market" publie ceci : "On dit que le nouveau gouvernement canadien va favoriser l'établissement de relations d'affaires plus étroites avec les Etats-Unis. Très bien, mais à la condition qu'il fasse disparaître les droits à notre bénéfice, tout comme les démocrates ont enlevé des droits au profit du Canada. Ceci advenant, nous n'offrirons aucune objection bien que, dans notre opinion, ce changement servira surtout à l'Angleterre et permettra d'entrer plus abondamment en contrebant aux Etats-Unis les marchandises anglaises."

"Si le nouveau gouvernement du Canada veut augmenter ses relations commerciales avec nous, nous devons charitablement l'avertir que les produits du Canada et des Etats-Unis sont tellement les mêmes que ni l'une ni l'autre ne peut bénéficier de la réciprocité. Il se peut que quelques particuliers ou quelques endroits clair semés en tirent profit, mais dans l'ensemble il arrivera que notre agriculture en souffrira ; et que les industries canadiennes seront ruinées. "Si la Canada veut nos marchés, qu'il s'annexe à nous. S'il veut conserver son existence nationale, il ne peut se passer de la Protection. Telles sont les vérités que nous adressons en toute franchise et en toute sincérité à nos amis de l'autre côté de la frontière ; à eux de les accepter ou de les rejeter."

Les journaux américains sont d'opinion que notre service rapide sur l'Atlantique va leur nuire.

Nos félicitations à M. G. H. Burroughs qui vient d'être nommé vice consul d'Espagne à Québec.

M. Carroll au nombre des irlandais ! C'est le temps pour lui de montrer l'extrait de batême dont il parlait à Kamouraska,

M. H. Thomas Murray, ex-M. pour Pontiac, écrit au "Free Press", d'Ottawa, que Mr Laurier doit, dans l'intérêt du parti libéral, choisir l'hon. R. W. Scott, pour représenter l'élément anglais catholique dans son cabinet.

Bulletin politique

Le décompte des bulletins dans la division St Antoine de Montréal a porté la majorité du Dr Roddick de 137 qu'elle était à 173.

M. Petit, le candidat libéral dans Terrebonne, conteste l'élection de son adversaire.

M. BIDEGARE

Les funérailles de notre excellent concitoyen M. P. Bidégare, ont eu lieu ce matin, à Saint-Roch, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le convoi funèbre quitta la résidence du défunt à 9.00 pour se rendre à l'église paroissiale.

Les porteurs du coin du poêle étaient l'honorable M. T. Chapais, président du Conseil Législatif, MM. Elie Turgeon, Charles Brochu, Gaspard Rochette, Auguste Laberge et Alexis Réaume.

Le deuil était conduit par M. Joseph Bidégare, de Saint-Louis, Missouri, de son fils Joseph, de M. A. Bidégare, de M. le Notaire Grenier, de M. Eugène Hamel, du Dr Z. Giasson, de Québec, de M. H. H. Guay, de Victoriaville, de M. J.-B. Michaud, M. Leclerc, etc.

Remarqué dans le cortège :

M. le Dr W. A. Verge, Elzéar Pouliot, avocat, de Fraserville, Dr N. E. Dionne, bibliothécaire de la Législature, H. A. Turcotte, avocat, Lawrence Stafford, avocat, J. B. Delage, N. P. A. Corriveau, avocat, N. Levasseur, L. Simondeau, J. B. Rousseau, P. C. Lefrançois, du Château-Richer, N. G. Boisseau, Joseph Mathieu, sr., Joseph Mathieu, jr., Joseph Rosa, P. E. Blais, J. A. Mailoux, Gasp. Germain, Désiré Guay, Joseph Mahon, Joseph Vermette, A. Kirouac, C. Galerneau, F. Labrecque, O. Poliquin, Joseph Clarest, N. Rosa, A. Leclerc, L. Julien, Jos. Poliquin, F. Berrouard, Arthur Drolet, A. Pruneau, O. Bélanger, et une foule d'autres.

M. le curé Gauvreau a présidé aux cérémonies funèbres, assisté de M. l'abbé Lechance comme diacre, et de M. l'abbé Roy, comme sous-diacre.

MM. les abbés Paradis et Rémillard ont célébré des messes basses pendant le service funèbre.

Le chœur de l'orgue, au complet, a chanté la messe des morts harmonisée. Plusieurs solos de circonstance ont été fort goûtés, entre autres le Pie Jesu, chanté par M. Jos. Lamontagne.

Les restes mortels du regretté défunt ont été déposés au cimetière St-Charles. Qu'ils reposent en paix !

Voici comment les irlandais catholiques seront représentés dans le nouveau parlement :

Costigan, Bergin, Clancy, Devlin, Stensen, Quinn, Poupore, Monk, McHugh, McInerney, Carroll, Fitzpatrick et Hurley.

Sept conservateurs et six libéraux.

Le nouveau steamer "Canada," de la ligne Dominion, quittera Liverpool pour Québec et Montréal, le 17 septembre prochain. C'est la première traversée de ce beau vaisseau, le mieux aménagé pour le transport des passagers et du fret que la ligne Dominion possède.

Pendant que le Globe recommande la réduction du nombre des ministres, trente libéraux réclament chacun un portefeuille. Evidemment il n'y a pas harmonie idéales chez nos adversaires.

Une fois appelé, M. Laurier fera bien de se hâter à former son cabinet, car on compte déjà par centaines les rouges furieux de n'être pas encore placés.

L'hon. Joseph Royal, rédacteur en chef de la Minerve, a pris, samedi après-midi, une action de \$200 contre le journal le Soir, parce qu'il a été accusé, dans les colonnes de ce journal, d'avoir signé les ordonnances du Nord-Ouest, abolissant la langue française comme langue officielle.

La cause est rapportable le 10 août.

M. l'abbé Captier, supérieur général de St Sulpice, partira vers le 14 courant pour St Francisco, où il va, croit-on, étudier la question d'y fonder un séminaire de son ordre. Deux ou trois Sulpiciens de Montréal l'accompagneront.

Le résultat des élections

Le Manitoba, organe de la minorité catholique persécutée depuis six ans par les alliés de M. Laurier, le Manitoba publie de longs commentaires à propos du désastreux résultat des élections.

De toutes les élections qui ont eu lieu sous le régime fédéral, dit-il, celle qui vient de finir est la plus importante.

«A notre humble avis, il ne s'agissait pas seulement du triomphe d'un parti sur l'autre. Il y avait quelque chose de plus grave en jeu. La constitution violée sans scrupules, au détriment d'une notable partie de la population demandait d'être maintenue dans son intégrité comme dans son esprit. Il y avait un acte de justice à accomplir.

«Le résultat n'a pas été celui que nous attendions.

«Sous le régime parlementaire, il faut compter avec les affaiblissements et les inconséquences de l'électorat. L'on risquerait de se tromper en tirant des attitudes diverses de celui-ci des conséquences absolument rigoureuses. C'est-à-dire que la nation peut, dans la suite, corriger l'erreur commise aux époques d'incertitude et de désarroi. Il n'en est pas moins à propos, et même de première utilité, de saisir sur le vif la signification des manifestations populaires, comme le médecin qui cherche à découvrir le symptôme pour diriger la maladie et plus sûrement guérir son patient.

«La signification stricte du dernier vote est en deux mots celle-ci :

«La constitution peut être modifiée au gré de la majorité d'une province, cette modification fut-elle une violation des pactes les plus solennels.

«Les dispositions de la constitution qui pourvoient à la protection des minorités par le parlement fédéral en matière d'éducation sont de pur ornement, et ne doivent pas être appliquées, serait-il évident qu'une minorité souffre depuis des années, et les griefs de cette minorité auraient-ils été reconnus par le plus haut tribunal de l'Empire.

«Voilà ce que veut dire le verdict qui vient d'être rendu. Il n'y a pas à s'y méprendre. Partout la question scolaire a été posée. La lutte s'est faite sur ce terrain dans toute la Puissance du Canada. Avant de se séparer, le dernier parlement avait circonscrit l'arène et précisé la nature et l'objet du combat.

«D'une part le gouvernement conservateur avait pris en main la cause de la constitution, qui était aussi celle des catholiques du Manitoba. Il avait présenté aux chambres un projet de loi affirmant l'intégrité de cette constitution, reconnaissant et sanctionnant les droits de la minorité, mettant en mouvement le pouvoir reposant dans le parlement, de venir au secours d'une minorité privée de droits sacrés et reconnus.

«D'autre part, l'opposition libérale est venue affirmer la doctrine contradictoire, par la proposition de son chef, M. Laurier, de renvoyer aux calendes grecques le projet de loi du gouvernement.

«Car, en termes parlementaires, le renvoi d'une mesure à six mois ne veut pas dire autre chose.

«Voilà donc deux positions bien définies: l'une affirmative d'un droit, l'autre négative du même droit.

«Le peuple a pris parti pour la négative. C'est-à-dire qu'il a soutenu dans leur œuvre les Greenway et les Martin à qui l'on doit originairement la ruine de nos écoles, et M. Laurier et ses amis qui, depuis six ans, non seulement n'ont pas eu un mot de blâme pour nos persécuteurs d'ici, mais ont ouvertement fait cause commune avec eux au parlement fédéral en proclamant que celui-ci ne devait pas intervenir pour nous protéger.

«Autrefois, les esclaves condamnés à lutter contre les bêtes, dans les cirques romains, se présentaient devant César en disant: *Ave Caesar, morituri te salutant*: Ceux qui vont mourir te saluent, César!

«Proclamer la politique de non-intervention, c'est, dans les circonstances, nous inviter à faire notre cette politique d'esclaves, c'est nous dire de ployer le genou devant les tyrans qui, foulant aux pieds leurs promesses et tout principe de justice, nous ont enlevé haut la main les institutions où la jeunesse catholique trouvait l'instruction convenable à son âge et à sa foi.

«Nous sommes plus fiers que ça! Au *morituri te salutant* nous répondons par le *civis romanus sum*.

«Oui, nous sommes sujets du grand empire britannique, et ses libertés sont à nous comme au reste de la nation. A l'ombre de son drapeau, nous persisterons à revendiquer les droits dont on nous a dépouillés.

«La lutte va se compliquer du verdict qui vient d'être rendu, lequel est une victoire pour nos ennemis.

«Elle va se compliquer aussi du découragement que ce même verdict déjà jette dans les rangs de ceux qui, par amour de la justice, s'étaient déclarés nos amis, et avaient consenti de risquer leur avenir politique pour remettre à la raison nos persécuteurs.

«Il est facile de concevoir la déception de ces amis.

«Il comptait sur la province de Québec où se trouvent nos coreligionnaires et nos nationaux, pour les aider dans cette

œuvre de réparation, et pour les venger en cas de défaite. Cette province s'est au contraire tournée contre eux. C'est elle qui met au pouvoir les alliés de nos persécuteurs, et les persécuteurs eux-mêmes.

«Nous ne sommes pas enclins à donner notre propre appréciation de cette attitude inattendue, dont les causes peuvent être diverses. Mais il est opportun de relever celle des autres, celle de ceux qui n'ayant ni notre foi ni notre sang, ont cependant fait la bataille pour nous. Or, ceux-ci ne se gênent pas dans l'expression de leurs sentiments. Ils accusent tout haut la province de Québec d'ingratitude et de déloyauté. Et se tournant de notre côté, ils nous apostrophent, le dédain sur les lèvres et le mépris au cœur, et nous disent: «Eh! c'était bien la peine de nous jeter à l'eau pour vous quand vos propres coreligionnaires et vos compatriotes, au lieu de nous tendre la main, nous rejettent au contraire dans le courant en plein abîme.»

«Nous voudrions pour l'honneur de notre race, n'être pas les témoins atterrés de ces explosions, où la déception entre peut-être pour une trop large part. Nous ne saurions en être étonnés cependant. C'est dur, en effet, pour un gouvernement qui se présente avec un programme, et même des actes, de justice; pour des hommes de dévouement et de sacrifice comme les représentants de la province de Québec dans le cabinet qui s'en va; pour un premier ministre comme Sir Charles Tupper, reprenant à l'âge de 75 ans, le harnais politique, pour faire triompher le droit et la constitution; c'est dur pour tous ces hommes et leurs partisans, de se voir rejeter par ceux-là mêmes qui sont les alliés naturels des opprimés, et de voir en même temps les suffrages s'en aller du côté d'un Richardson, qui tous les jours dans sa *Tribune*, outrage les catholiques et leurs institutions; de M. McCarthy, le tambour-major de l'ennemi, de M. Laurier, qui lui-même déclarait au cours de la campagne électorale qu'il ne forcerait pas la main à M. Greenway, lequel annonçait en même temps, *arbi et orbi*, que jamais il ne rendrait aux catholiques leur écoles séparées. En présence de ces faits et de ces attitudes bien constatées, nous craignons véritablement pour notre race les sévérités de l'histoire, quand celle-ci s'écrira. D'autant plus qu'il ne lui aura rien manqué pour s'éclaircir: ni les supplications des intéressés, ni les enseignements de ses pasteurs.

«Ah! nos pasteurs, on ne s'est pas contenté de les outrager pendant la lutte; l'insulte les poursuit encore après. L'un des partisans de M. Laurier—M. Monette—envoyait au lendemain de la votation, à Monseigneur l'Archevêque de Saint-Boniface, une dépêche chargée d'ironie—injurieuse par cela même; une autre à Monseigneur de Trois-Rivières, nuancée d'impudence, pour désifier, bafouer, humilier ces vénérables et pieux prélats.

«Aux protestations que nous arrache cette vilénie d'un jeune polisson, il fait bon de pouvoir opposer l'admiration qu'excitent les paroles d'un homme—d'un homme, entendez-vous!

«Sir Charles Tupper, battu pour un principe de justice, battu par les alliés naturels de ceux qu'ils voulaient protéger, ne se laisse pas aller au ressentiment. Il se hâte de faire savoir à M. Laurier qu'il ne l'imitera pas dans son opposition factieuse.

«Présentez une loi réparatrice, rendant complète justice à vos coreligionnaires du Manitoba, dit-il, et je vous supporterai.»

«Cet incident peint les deux partis: l'un crée des ruines pour arriver au capitole; l'autre se préoccupe constamment d'édifier et de raffermir, même s'il ne doit lui en revenir aucun bénéfice.

«M. Laurier saura-t-il profiter de cette générosité d'un adversaire défait, mais non désarmé? Nous verrons.

«Quoiqu'il en puisse devenir, nous tenons à désabuser ceux qui croiraient à la possibilité d'enterrer la question des écoles.

«Le verdict d'hier a produit un ébranlement de la constitution: les passions s'apaiseront, et le peuple, revenu de son affolement, pourra la remettre aplomb.

«Le vent souffle contre nous aujourd'hui. Il soufflera peut-être du bon côté demain. Il s'agit de tenir bon jusque là.

«Dieu aidant, nous tiendrons.

«Dieu, dans sa puissance et sa miséricorde, peut tirer le bien de l'excès de nos malheurs ou des combinaisons politiques systématiquement hostiles à nos intérêts.

Il mène les hommes au plus fort de leur agitation. Il dirige les événements au plus fort de leur conflit. Si les pouvoirs publics nous abandonnent, il sera notre force. Il permettra qu'il reste toujours, au milieu des défaillances inévitables, un groupe d'hommes suffisamment doués d'énergie, pour continuer, sans violences inutiles mais sans faiblesse, sous l'œil et la direction du chef que l'Eglise nous a donné, la rude mais glorieuse lutte entreprise il y a six ans pour la grande et sublime cause de l'éducation chrétienne.»

Enquête de coroner

Le coroner a ouvert une enquête, samedi, sur le corps de Philippe Bussière, jeune homme de 19 ans, mort des suites d'une chute qu'il a faite le 24 juin au soir. Il a tombé de la galerie de la salle St-Pierre, s'infirmité de graves blessures. Transporté à l'hôpital, il avait pris un peu de mieux lorsque, contrairement à l'avis de ses médecins, il en sortit pour retourner chez lui. L'enquête se continuera aujourd'hui.

Aspirations ministérielles

Il est évident que l'élaboration d'un cabinet n'est pas une mince entreprise!

Il y a tant d'intérêts à concilier, tant d'individualités à ménager!

M. Laurier, tout victorieux qu'il est, n'est pas sans mériter quelque commiseration au milieu des embarras dont est parsemée la tâche que lui impose son succès électoral.

C'est surtout la section bas-canadienne de son futur ministère qui doit lui causer des ennuis. C'est de ce côté que se manifestent surtout les prétentions, les exigences, les appétits.

D'abord, il est entendu que M. Tarte s'impose. Il sera ministre, ou grugeur il y aura. Comment! après tant de volte-faces et tant de trahisons, on lui refuserait son salaire! Bien sot qui le croirait. M. Tarte a le grappin sur M. Laurier, et, en dépit de MM. Beausoleil, Lebeuf et autres, il fera partie du cercle des élus.

Voilà un point de réglé! Mais il y a une autre épine dans la couronne de fleurs de M. Laurier. Et cette épine, c'est M. Choquette. Oui... M. Choquette veut être ministre!... Il a formellement posé sa candidature au portefeuille, et nous n'en voulons d'autre preuve que le dernier numéro de *Echo de Montmagny*.

C'est là, c'est chez ce confident intime de sa pensée profonde et de ses vastes desseins que M. Choquette épanche son cœur et divulgue ses aspirations.

Le spectacle n'est pas sans charme. Nous voulons l'offrir à nos lecteurs. Ce morceau est intitulé: «Le futur cabinet.—Les idées de la jeunesse libérale de Québec.—Elle veut un représentant.» Et voici comment il se lit:

«Quels seront les ministres qui représenteront le district de Québec dans le cabinet Laurier? L'impression la plus répandue est que l'hon. sénateur Pelletier deviendra lieutenant-gouverneur, à l'expiration du terme d'office de Sir Adolphe Chapleau, sir Henry Joly de Lotbinière serait ministre sans portefeuille; M. François Langelier serait nommé juge.

«Le *Star*, le *Witness*, la *Presse*, etc., disent à peu près ce qui suit:

«On s'attend généralement à ce que M. P. A. Choquette député de Montmagny soit appelé à faire partie du nouveau ministère. M. Choquette est très populaire dans ce district et la campagne qu'il a faite depuis trois ans, aux côtés de M. Laurier, dans les différentes provinces du Canada, l'a placé au premier rang parmi les amis les plus dévoués du parti.

La grande majorité des députés libéraux du district de Québec serait fier d'avoir comme ministre le député de Montmagny que tous reconnaissent comme un tribun de premier ordre, un débater solide, un travailleur infatigable et un homme à poigne.

C'est surtout dans les rangs de la jeunesse qui a combattu avec tant de valeur durant la dernière lutte que l'enthousiasme en faveur de M. Choquette se manifeste. Cet élément si utile dans le parti réclame un représentant dans le gouvernement. Il se fait un organisation en règle parmi les jeunes pour assurer la reconnaissance de leurs droits, et il est évident qu'il s'agit d'un mouvement très sérieux.»

Voyez vous la savante manœuvre! M. Choquette, car on ne saurait méconnaître sa main discrète dans le lancement de ce ballon d'essai—M. Choquette procède à petit bruit au plus joli travail d'élimination qu'on puisse imaginer—M. Pantaléon Pelletier?... lieutenant-gouverneur dans seize mois. M. Joly?... ministre sans portefeuille. M. Langelier?... juge. Et alors, le terrain étant habilement déblayé, M. Choquette, «tribun de premier ordre, débater solide, travailleur infatigable, et homme à poigne», M. Choquette entre modestement en scène, flanqué d'une «organisation en règle parmi les jeunes», et faisant respectueusement observer à M. Laurier qu'il s'agit d'un mouvement très sérieux.»

Eh bien, franchement, cette petite campagne nous intéresse vivement, et nous avons hâte de voir ce qui va advenir des ambitions ministérielles du Philippe-Auguste de Montmagny.

Nouvelle construction

Notre ami, M. E. Chapleau, marchand de St-Pascal se fera prochainement construire un nouveau magasin, dont les plans préparés par Jos. Ouellet, Architecte de cette ville sont maintenant terminés. Ce sera une jolie construction à deux étages, avec toit mansard. M. Ouellet a fait preuve de beaucoup de goût dans la préparation de ces plans.

M. LAURIER

Le Cavour du Canada

Il ne manquait plus à M. Laurier, pour compléter, son triomphe, que les applaudissements de la P. P. A.

Il les a eus. Voici la fervente tirade que le *Citizen* de Boston, organe des P. P. A. américains adresse au chef du parti libéral:

«Le «*Citizen*» envoie ses plus cordiales félicitations à la P. P. A. du Canada au sujet de sa grande victoire dans les élections de mardi. Elle a défait la ligue Tupperite et Papale qui a tenté de forcer Manitoba aux écoles romaines (romish). Laurier, le Cavour du Canada, qui solide comme une muraille a résisté à l'attaque de la hiérarchie de sa propre Eglise s'est conduit en vaillant capitaine. Le Canada pour la première fois depuis nombre d'années devient libéral.»

Que pensent nos braves électeurs catholiques de cette explosion d'enthousiasme des P. P. A. Américains?

Ces éloges décernés à M. Laurier sont très suggestifs. Et ce nom que lui décernent les fanatiques: «le Cavour du Canada», vaut tout un poème.

Les finances de Québec

Nous lisons dans le *Monetary Times* de Toronto:

«Quatre années ont suffi pour rétablir l'ordre dans les finances de la province de Québec et pour créer un surplus de \$50,000 à \$75,000 à la fin de la dernière année fiscale. Mais ce n'est pas tout: le gouvernement, dit-on, est actuellement en mesure de rappeler à la prochaine session, les taxes sur les corporations commerciales et les mutations de propriété. Durant les quatre dernières années, la province dont les finances avaient été dilapidées pour un montant aussi considérable a été gouvernée honnêtement, elle a racheté son bon nom et rétabli son crédit.»

Ces éloges qui viennent d'une autorité commerciale, sont bien mérités. Pour arriver à ce résultat le gouvernement a dû s'imposer une ligne de conduite ferme et souvent très ingrate.

Mais le but est atteint et la province, nous en sommes convaincus, lui en témoignera sa reconnaissance.

Car maintenant que l'ordre est rétabli, il importe de le conserver. Nous aurons bien assez à réparer les bêtises que les libéraux vont commettre durant leur règne à Ottawa.

LE NAUFRAGE DU "MARIPOSA"

Plus de £100,000 demandés par la compagnie Allan

La haute cour de justice, division de l'amirauté, présidée par le juge Barnes, a été saisie de la cause de James et Alexander Allan et al, contre la compagnie de transport océanique, (à fonds limité). Il s'agit d'une réclamation pour services de sauvetage rendus par les demandeurs à la défenderesse lors du naufrage du «Mariposa». Le 24 septembre 1895, le «Sardinian» se rendait à Liverpool, avec 190 passagers, une cargaison et les malles du gouvernement, lorsqu'on observa, près du Détroit de Belle-Isle, une goélette donnant des signes de détresse. Le capitaine du «Sardinian» fut ensuite informé que le «Mariposa» était échoué sur les côtes du Labrador et était en grand danger. Le «Sardinian» alla au secours de «Mariposa». Il sauva 49 passagers et l'équipage. Quant à la cause de l'«Austrian», le capitaine de ce vapeur ayant aperçu le «Mariposa» dans le Détroit de Belle-Isle, donna des signaux de détresse, il se rendit à son secours. Il sauva le reste des passagers, en tout 43, y compris deux femmes et une bonne partie de la cargaison. Les demandeurs réclament 60,914 louis pour le «Sardinian» et environ 40,000 louis pour l'«Austrian». La défenderesse n'offre aux demandeurs que 200 louis. La cause est en délibéré.

Curiosité

M. Charles Friel, du comté de York, a trouvé, ces jours derniers, à Ste Marie, une moccasin pétrifiée, dont la forme s'est conservée parfaitement bien et toute entière. On suppose que cette moccasin appartenait à un sauvage de la tribu des Mokawks, qu'elle fut laissée dans un endroit humide, s'emplit de terre et de cillice, et finalement fut changée en roc. La semelle, le talon, toute la forme est tout à fait nette et distincte. L'apparence en est tellement naturelle que de prime abord on jurerait que c'est une vraie moccasin. Cet objet de curiosité est exposé au bureau du *Gleaner* de Frédéricton.

Le monde politique

Démission aujourd'hui ou demain

M. Laurier est prêt

Ottawa, 6.—L'impression générale confirme la nouvelle déjà transmise que Sir Charles Tupper démissionnera demain ou mercredi. Ce qui retarde la retraite du gouvernement actuel, probablement, c'est la question du service rapide que Sir Charles veut décider avant de partir.

On s'est mis en communication avec le gouvernement impérial au sujet de quelques légères modifications dans les conditions de contrat et les négociations sur ce point sont actuellement poussées à Londres avec les représentants de Glasgow de la compagnie Allan.

Avec ce nouveau moyen de communications rapides, le parti conservateur pourra se vanter d'avoir donné à son pays tous les éléments nécessaires à son progrès.

Montréal, 7.—M. Laurier est toujours ici. Le va-et-vient des gros bonnets rouges ralentit, ce qui indiquerait que le chef libéral a surmonté, pour le moment du moins les difficultés les plus considérables et que les mécontents auront des commissions au lieu d'un portefeuille.

Il paraît décidé que le cabinet Laurier se composera comme suit:

Président du Conseil.—Hon. W. Laurier.

Ministre de la justice.—Sir Oliver Mowat.

Ministre des finances.—Sir Richard Cartwright.

Ministre du commerce.—M. Wm Patterson.

Ministre des chemins de fer et canaux.—M. J. I. Tarte.

Maitre général des postes.—Hon. David Mills.

Ministre des travaux publics.—Hon. W. S. Fielding.

Ministre de la milice.—Hon. A. G. Blair.

Ministre de la Marine et des Pêcheries.—Hon. L. H. Davies.

Secrétaire d'Etat M. C. A. Geoffrion.

Ministre de l'Agriculture.—M. Sidney Fisher.

Contrôleur du Revenu.—M. D. C. Fraser.

Contrôleur des douanes.—M. Mulock.

Solliciteur Général.—M. C. Fitzpatrick C. R.

Sans portefeuille.—Sir Henri Joly de Lotbinière.

Le portefeuille de l'Intérieur ira à M. Sifton ou à M. Joseph Martin, M. Edgar serait orateur aux communes, M. Brodeur député orateur, et le sénateur Pelletier président du Sénat.

«On dit que M. Laurier demandera au gouvernement de retarder la convocation des chambres jusqu'au 1er août afin de lui donner le temps de faire élire ses ministres.

La session ne serait que pour voter les subsides. On nommera aussi une commission sur les écoles et une autre au sujet de tarif.

L'«ORANGE SENTINEL» MENACE DEJA

De lâcher les libéraux

«L'Orange Sentinel» qui a tant contribué à ruiner notre parti dans les provinces anglaises, surtout Ontario, n'est pas lente à imposer son «ultimatum» à M. Laurier. Voici l'analyse fidèle de son dernier article sur la situation:

Plus nous étudions les résultats de la lutte, plus ressort clairement la certitude que la question des écoles est bien morte. (Dead as a door nail.)

Le parti conservateur a fait naufrage parce qu'il a tenté de donner à quelques catholiques ce que la majorité des catholiques ne voulait pas. Maintenant nous devons soigneusement diriger nos efforts vers la conservation des avantages remportés contre les écoles séparées. Il y a un nouveau danger et nous devons nous tenir en garde.

Nous hésitons à croire que M. Laurier tombera dans la trappe de la coercition et ira ruiner son parti en quelques mois en essayant de rétablir les écoles catholiques.

Nous combattons également M. Laurier s'il favorise les Etats-Unis au détriment de la Grande-Bretagne. Nous désirons fortement qu'aucune négociation ne soient entamées avec les Américains.

Donc de tous côtés, M. Laurier voit des écueils. Sa situation est sans précédent.

Parmi la députation, il y a 99 élus qui ne faisaient pas partie du dernier Parlement. Sur ce nombre, cependant, 15 avaient siégé dans des parlements antérieurs; la balance, 84, est de sang essentiellement nouveau.

ROUTES ET CHEMINS PUBLICS

Machine et chemins

Conférences sur l'amélioration des chemins

Avis important

L'honorable commissaire de l'Agriculture et de la Colonisation s'est assuré des services d'un conférencier spécial, M. J.A. Camirand, pour procurer aux cultivateurs de la province tous les renseignements dont ils pourraient avoir besoin dans l'établissement, l'entretien et l'amélioration des chemins publics.

Les conférences de M. Camirand seront accompagnées de démonstrations pratiques très intéressantes faites au moyen d'une machine à chemins dont le département de l'Agriculture vient de faire l'acquisition.

Chaque municipalité qui en fera la demande au département, à Québec, pourra avoir l'usage de la machine à chemins pendant huit jours, pourvu qu'elle se charge de fournir les ouvriers et les chevaux nécessaires. Le département, de son côté, enverra un contre-maître pour la direction des travaux.

Les demandes adressées au département seront accordées suivant l'ordre de leur inscription.

La saisie serait illégale

La goélette américaine Frederick Geering pechait dans la limite des trois milles

Halifax, 3 — La preuve qui a été faite jusqu'ici dans cette affaire de saisie de la goélette de pêche " Frederick Geering, jr " de Gloucester est considérée fortement en faveur de la défense et s'il n'y a aucune condamnation contre elle, il n'y a aucun doute que les propriétaires du vaisseau exigeront de forts dommages du gouvernement du Canada. Les déclarations des témoins examinés jusqu'ici, — et il est entendu que ce sont tous ceux que le gouvernement a l'intention de produire — sont unanimes à dire que la goélette américaine faisait la pêche dans la limite des trois milles.

Elle ne faisait pas la pêche lorsque la croiseur " Aberdeen " l'a arrêtée, mais elle chargeait à bord du maquereau qui avait été pris en dehors de la limite des trois milles. A l'insu de son capitaine, elle avait dérivé en deça de la limite, pendant cette opération. Le témoignage du capitaine et des officiers du croiseur " Vigilant " est à l'effet que le " Geering " a pris le poisson en dehors de la limite et la preuve du capitaine et des officiers de l' " Aberdeen " ne démontre pas qu'il pêchait au moment où il a été saisi, mais qu'il mettait simplement à bord le produit de sa pêche. Le " Geering " est encore à l'ancre au quai de la marine et des pêcheries où il est probable qu'il demeurera là jusqu'à ce que le jugement soit rendu en cour de vice-amiral.

Le témoignage des hommes d'un ou deux bateaux de pêche qui étaient dans les environs lorsque la saisie a été affectée sera prise à Gloucester dans quelques jours et W. B. A. Ritchie, avocat de la couronne, partira aujourd'hui pour cette ville. Les autres témoins qui seront examinés seront pour la défense et devront établir que le Geering n'a commis aucune violation des règlements de pêche.

UNE BELLE FETE RELIGIEUSE

L'ordination de l'abbé Chs Roy

Lévis a été hier témoin d'une belle fête. Sa Grandeur Mgr Larocque, évêque de Sherbrooke, a donné l'ordre de la prêtrise à l'abbé Chs Roy, fils de Mme Vve Léon Roy.

L'église était somptueusement décorée. Dans le bas chœur avaient pris place tous les membres de la famille de l'ordonnant. Mgr Larocque officiait avec le révd. M. Carrier, supérieur du collège de Lévis comme prêtre assistant, et les révds. M. Tanguay, procureur du Séminaire de Sherbrooke et Lecours directeur du collège de Lévis comme diacre et sous-diacre. Tous les prêtres de la cure, du collège et de l'Hospice assistaient au chœur. Le chœur de l'orgue a donné la messe du second ton harmonisée avec accompagnement d'orchestre. Le révd. M. Gauvreau, curé de St-Roch, a donné un magnifique sermon de circonstance.

Après la messe il y a eu grand dîner au presbytère. Le nouvel ordonné a dit sa première messe à Lévis ce matin.

LA GUERRE A CUBA

Mort de deux Sœurs de la Charité

La Havane, 3—On annonce que les chefs insurgés Cuerra, Calunga, Fonseca et Armado Sanchez, placés sous les ordres de Maximo Gomez pendant la bataille de Najasa, ont tous été blessés. On a dû faire, depuis, l'amputation du bras à Sanchez.

On dit que Gomez n'a plus maintenant qu'une escorte de 600 cavaliers.

Quatre cents insurgés commandés par Salvador Revos ont fait le siège, pendant plusieurs jours, de la petite ville de Yara, près de Manzanillo, mais sans parvenir à la réduire. Ils ont été repoussés avec de grandes pertes.

Periquito Perez est campé à Manga Larga, dans les environs de Santo Domingo. On croit que son intention est de marcher sur Puelta Abajo.

Au lever du soleil, hier matin, une goélette inconnue a été signalée au large de Copimar, près de la Havane. On a ouvert le feu sur elle du rivage, mais elle a réussi à aborder sans encombre sur un point plus éloigné de la côte, puis, après avoir opéré un débarquement d'une troupe d'insurgés, elle a regagné le large et a disparu.

Le colonel Hernando Velasco fait savoir qu'il a détruit un camp de rebelles dans la province de Pinar del Rio. Les troupes de Zayas et de Lacret sont entrées, hier, dans la province de la Havane. Le colonel a rencontré la bande de Zayas et lui a infligé une défaite complète. Les insurgés ont pris la fuite dans toutes les directions en abandonnant huit morts sur le terrain.

Le consul général américain a demandé au général Weyler des nouvelles du procès en appel de Julio Sanguilly. Le général a répondu qu'il ne pouvait donner aucun renseignement, l'affaire dépendant entièrement maintenant du conseil suprême de Madrid.

Deux Sœurs de la Charité, appartenant à l'ordre de Saint-Vincent de Paul, sont mortes, à l'hôpital de Santa Clara, de la fièvre jaune, qu'elles avaient contractée en soignant leurs malades.

ENCORE UNE FAMILLE QUI MEURT DE FAIM

Sept cadavres trouvés

Qui aura jamais tous les drames qui se déroulent dans les immenses solitudes du Labrador canadien. De temps à autre, les échos de quelques-uns parviennent jusqu'à nous, mais ce ne sont là que ceux que l'on découvre par hasard. Combien d'autres restent le secret du désert ?

Un abonné nous écrit le récit suivant de la triste fin d'une famille sauvage, dont le chef s'appelait Jérôme Cretinain.

Les cadavres des membres de cette infortunée famille, au nombre de sept, ont été trouvés dans les bois par des chasseurs de Moisie. Il se trouvaient plus près des postes de la compagnie de la Baie d'Hudson que de ceux de la Côte Nord.

Ils sont morts d'inanition, comme en fait foi le journal que l'on a trouvé sur eux.

Comme les autres Naskouapi, Cretinain partit l'automne dernier pour la grande chasse dans les profondeurs de la forêt.

La chasse fit défaut et la famille se trouva prise au dépourvu en pleine forêt.

Trop éloignée des postes de la Côte Nord et ne voulant pas recourir à ceux de la Baie d'Hudson de crainte de se faire exploiter, ce qui arrive toujours, elle résolut de camper à cette endroit, dans l'espérance que quelque gibier viendrait à portée. L'attente fut vaine, on n'eut pas même l'occasion de tirer un coup de fusil.

Enfin, un matin, épuisé, mourant de faim, Cretinain se traîna péniblement au dehors avec son fusil pour la dernière fois, mais pas une piste sur la neige, rien, rien! Le sauvage rentra, jeta son fusil dans un coin et stoïquement se coucha pour mourir.

L'un après l'autre ils moururent. La squaw s'agenouilla auprès de la couche du dernier des siens et lui ferma les yeux, c'est dans cette position qu'on a trouvé son cadavre.

Les dernières lignes du journal ont été écrites par elle.

Washington parle

Pas de reciprocité pour M. Laurier

Washington, 4 — On se demande, ici, jusqu'à quel point le parti libéral se propose de réviser le tarif en ce qui concerne les Etats-Unis. On dit que ce parti va essayer de négocier un traité de reciprocité semblable à celui que nous avons refusé de renouveler en 1866, parce qu'il ne favorisait l'entrée au Canada que de nos matières premières et non de nos produits manufacturés. Nous avons aujourd'hui les mêmes raisons contre un traité de reciprocité, sans compter que les Américains qui vivent près de la frontière sont opposés à l'entrée libre des produits agricoles du Canada.

Et puis, nous savons qu'ils sont nombreux et puissants les Canadiens qui ne permettront jamais que les Etats-Unis soient plus favorisés que la Grande Bretagne.



PAIN-KILLER

LE GRAND Remède de Famille de ce Siècle

Prix à l'INTERIEUR 11 centes — Diarrhée, Crampes, Douleurs dans l'Estomac, Mal de Gorge, Froides Suintes, Rhumes, etc., etc.

Employe à l'EXTERIEUR 11 centes — Contusions, Contusions, Brûlures, Entorses, Mal de dents, Douleurs faciales, Neuralgie, Rhumatisme, Engorgement.

Autre remède n'a obtenu une popularité si grande. — Salem Observer.

Nous pouvons témoigner de l'efficacité du Pain-Killer. Nous avons vu son effet magique dans le soulagement de la plus forte douleur; et nous savons que c'est un bon remède. — Cincinnati Dispatch.

Rien n'a encore égalé le Pain-Killer, le meilleur remède de famille qui soit en vente. — Tennessee Organ.

Il a un mérite réel; aucun remède n'a acquis la réputation du Pain-Killer de Perry Davis pour faire disparaître la douleur. — Newport News.

Méfiez-vous des contrefaçons. N'acceptez que le véritable "PAIN-KILLER" de Perry Davis. En vente partout: grande bouteille 25 centes.

CATARRHE NASAL, CORIZA " Rhume de cerveau ", OZENE PUNAISIE " Puanteur du nez " etc.

GUÉRIS PAR LE

Baume Catarrhal

—DU—

Dr NEY

Le grand remède français

Témoignage du Rév. F. J. E. POIRIER, Montréal, 14 avril 1891.

M. L. ROBITAILLE, Pharmacien

" Je me fais un devoir de reconnaître les vertus curatives de votre excellent BAUME CATARRHAL du Dr NEY. Je souffrais depuis plusieurs mois d'un CATARRHE NASAL, pour la guérison duquel j'avais employé sans succès un Baume Nasal réputé très efficace en pareil cas. Sur votre recommandation, j'essayai le BAUME CATARRHAL du Dr NEY; il n'y a que quelques jours que j'en fais usage et la maladie me paraît déjà en pleine voie de guérison. "

Votre bien dévoué etc. J. E. POIRIER.

En vente partout à 50 cts et \$1.00 Franco par la malle sur mention du prix. SEUL PROPRIÉTAIRE

L. ROBITAILLE, Chimiste, JOLIETTE, P. Q.

CONDITIONS

—DU—

JOURNAL DES CAMPAGNES

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISANT TOUTS LES JEUDIS ET CONTENANT TOUTES LES NOUVELLES DE LA SEMAINE.

Prix de l'abonnement: UNE PIASTRE Pour la France: 10 FRANCS

Strictement payable d'avance

THOS. CHAPAIS

Directeur-Propriétaire

LEGER BROUSSEAU

ÉDITEUR,

11 & 13, Rue Buade, Québec

AVIS

M. MATHIAS LILOIS de Saint-Thomas de Montmagny, et M. J. F. SAINDON, marchand et maître de poste de la Rivière-du-Loup, en bas, sont autorisés à recevoir les sommes dues pour abonnement au Courrier du Canada et au Journal des Campagnes.

—M. HONORÉ ROBITAILLE, maître de poste de l'Ancienne-Lorette, est aussi autorisé à percevoir les argentés dus pour abonnement au Courrier du Canada et au Journal des Campagnes.

JE LE VEUX BIEN.



Si vous demandez à un malade s'il veut être guéri, il vous répondra infailliblement: "Je le veux bien." Vous tous qui souffrez, voulez-vous être guéris, si vous le savez, sachez avoir recours aux fameux remèdes sauvages de J. E. P. RACIGOT, qui ne sont composés que d'herbes et de racines. Ils sont d'une efficacité telle qu'ils guérissent indistinctement toutes les maladies. Il n'y en a pas qui leur résiste. Toutes infailliblement sont détruites par l'usage de ces remèdes. Des les premières doses le malade commence à éprouver un bien-être général qui va s'accroissant de jour en jour, jusqu'à ce que la guérison ait été parfaitement opérée, ce qui ne tarde pas. N'oubliez pas ou plutôt ne négligez, donc pas de recourir à ces fameux remèdes quelle que soit la cause de vos souffrances. Sachez qu'ils ne se vendent qu'à Québec à l'enseigne du GROS SAUVAGE, c'est-à-dire chez

J. E. P. RACIGOT,

No 25, rue St-Joseph, St-Roch, QUEBEC.

25 janvier 1895—1 an.

PHARMACIE

ALEX. LEMIEUX

SODA à la Crème a la Crème à la Glace Servi avec les meilleurs sirops provenant des jus les plus concentrés.

Nous faisons toujours une spécialité de prescriptions remplies avec très grand soin et à

Un Prix Modéré

4, ST-JEAN

Telephone 499.

HOTEL COMMERCIAL

FRASERVILLE, P. Q.

CET HOTEL, ANCIEN HOTEL TALBOT, qui vient d'être réparé, meuble à neuf et pourvu de toutes les améliorations modernes, est aujourd'hui sous la direction de A. LUCAS, propriétaire du MANSION HOUSE, Cacouana.

Site charmant, à quelques arpents de la célèbre Pointe de la Rivière-du-Loup, des chemins de fer Intercolonial, Temiscouata, et du quai des bateaux de la Cie du Richelieu.

Logement, table et service de première classe.

PRIX MODERES. A. LUCAS, GÉRA

16 juin 1896—1m

ABONNEZ-VOUS

—AU—

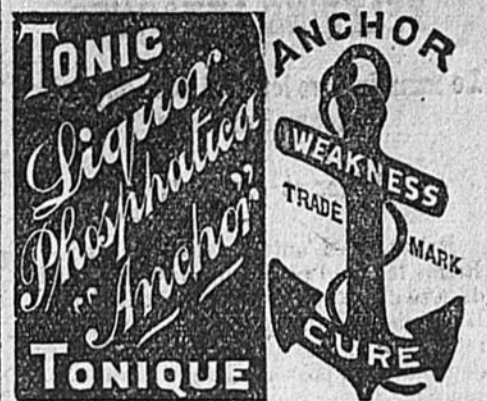
'JOURNAL DES CAMPAGNES'

\$1.00 PAR ANNÉE \$1.00 SEULEMENT \$1.00

PAYABLE D'AVANCE.

16 grandes pages paraissant tous les

Jeudis



LE REMEDE

'ANCHOR'

CONTRE LA

Faiblesse

'ANCHOR WEAKNESS CURE'

Cette précieuse et souveraine préparation s'adresse par sa composition spécialement aux troubles de la digestion qui se traduisent par ce terme général: LADYS-PEPSIE. La principale action du "Anchor Weakness Cure" est celle qui se manifeste sur la sécrétion des glandes du canal alimentaire. C'est ainsi qu'il tonifie l'appareil digestif et contribue à opérer la digestion et l'assimilation. Voilà pourquoi les éléments nutritifs et toniques qu'il renferme agissent si rapidement et rendent au sang sa richesse, aux nerfs leur vigueur, aux muscles et aux autres tissus les matériaux qui produisent l'embonpoint, la force et la SANTE.

CE REMEDE est indispensable dans toutes les Familles, il est le seul qui puisse remplacer avantageusement, sans en offrir les dangers, les alcooliques, tels que: Eau de vie, whiskey, vins, etc.

Prenez vous-même et donnez à votre Femme, à votre Fille, à vos enfants Faibles

LE

'Anchor Weakness Cure'

En vente dans toutes les pharmacies ou s'adresser à la Anchor Medicine Co., Québec, Canada.

Les Pilules du Dr Nelson

TONIQUE DU SANG CONVIENNENT SPÉCIALEMENT AUX AMÉRIQUES. ELLES SONT INFAILLIBLES ET SONT TRÈS RECHERCHÉES PAR LES FEMMES ET LES FILLES PALES.

Anchor Medicine Co.,

Quebec.

Les Capsules Weber

EXPULSENT INFAILLIBLEMENT LE

VER SOLITAIRE

En vente chez tous les Pharmaciens ou s'adresser à

CIE DE MEDECINE

"ANCHOR"

QUEBEC, CANADA

21 mars 1896.—1 an c.j

BIERE ET PORTER DE JOHN LABATT DE LONDON, ONT.

Le breuvage le plus salubre pour l'usage général et sans supérieur comme tonique nutritif.

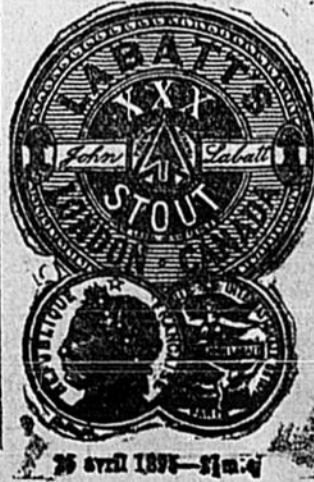
Recommandé par les connaisseurs et les médecins dans toutes les parties du Canada. Voyez les témoignages écrits de chimistes éminents. DIX MEDAILLES ET DOUZE DIPLOMES obtenus aux Expositions Universelles de France, d'Autriche, des Etats-Unis, du Canada, de la Jamaïque, Indes Occidentales. Saveur originale et fine, pureté garantie, ces breuvages sont faits spécialement pour convenir au climat de ce continent et ne sont pas surpassés.

N. Y. MONTREUIL

SEUL AGENT

277, 279 RUE SAINT-PAUL, QUEBEC.

TELEPHONE 545.



PELERINS ATTAQUES

Le commissaire leur ordonne de replier leurs bannières

Rixes et arrestations

Reims, 7.—L'autre matin, est arrivé à Reims le grand pèlerinage des hommes du diocèse de Paris. Les cardinaux Richard et Langénieux devaient présider la cérémonie religieuse. A l'arrivée du train, un agent de la sûreté a prévenu l'abbé Garnier, qui semblait diriger le cortège, que les manifestations sont interdites à Reims sur la voie publique. L'abbé Garnier n'a tenu aucun compte de cet avertissement. Le cortège s'est formé et diverses bannières ont été arborées. Au milieu de la rue Thiers, le commissaire central, revêtu de son écharpe, s'est avancé vers la tête des manifestants et leur a dit en se découvrant: "Messieurs, il y a ici un arrêté municipal qui interdit les manifestations religieuses sur la voie publique. Je vous engage à plier vos bannières et à vous rendre tranquillement à la cathédrale." Le commissaire a été aussitôt entouré, bousculé et même frappé. Plusieurs arrestations ont été opérées, dont une a été maintenue. Les agents ont dû arracher les bannières que les pèlerins refusaient de plier.

Une bagarre très sérieuse a failli suivre, car aux environs du marché la foule commençait à s'en mêler.

Deux des pèlerins arrêtés ont été jugés en correctionnelle. L'un, François Pelage Laury, âgé de soixant-dix ans, gardien d'immeubles, 10, rue Brémontier, a été condamné à huit jours de prison et 50 francs d'amende. L'autre, François Drexler, bedeau de Saint-Denis, demeurant 96, rue de la Chapelle, cinq jours de prison et 25 francs d'amende. Tous les deux ont bénéficié de la loi Bérenger, pour la prison seulement.

Le salut solennel donné dans l'après-midi à Saint-Rémy n'a été l'occasion d'aucun incident. En traversant la place Royale, vers sept heures, pour se rendre à la gare, un certain nombre de pèlerins ont été l'objet d'invectives assez bruyantes suivies de quelques rixes partielles.

A sept heures et demie, dans la cour de la gare, encombrée par un certain nombre de curieux, le départ des pèlerins a été salué par des huées qui ont provoqué des bousculades aussitôt réprimées par la police.

LE GERME DE LA FOLIE

Le docteur Babcock prétend avoir trouvé ce curieux microbe

New-York, 7.—On lit dans le Journal, un article d'un très grand intérêt pour le monde médical, les savants et l'humanité entière.

La folie est une maladie contagieuse; on peut drainer la moelle épinière sans provoquer la mort. Telles sont les déclarations étonnantes faites par le docteur Warren L. Babcock, du St-Lawrence State Hospital.

Le docteur après de longues et patientes recherches, aurait découvert que la folie qui, à l'état aigu, provoque la mort, était causée par un germe, un microbe bien connu en bactériologie, le "micrococcus pneumonial croupus" et celui de la méningite dans nombre de ces manifestations.

SANGLANTE TRAGEDIE

L'œuvre de chloroforme et du rasoir

Palmyra, N. Y., 7.—Le petit village de Marion vient d'être le théâtre d'une sanglante tragédie. On se croit en présence d'un triple assassinat ou de deux meurtres et suicide.

Les voisins étonnés de ne voir personne donner signe de vie dans la maison de M. Frank O. Murdoff ont enfoncé la porte et ont trouvé M. et Mme Murdoff baignant dans leur sang, sur leur lit, la gorge coupée d'une oreille à l'autre. Ils n'étaient pas encore morts mais ils étaient privés de connaissance.

Dans un autre chambre on a trouvé la fille des deux victimes étendue dans le lit, également privée de connaissance. Elle avait été chloroformée.

Rien dans les appartements ne signalait qu'il y ait eu lutte et le vol n'a certainement pas été le mobile du crime.

Les époux Murdoff passaient pour un couple parfaitement à l'aise et heureux.

L'île de la terreur

Le récif où le "Drummond Castle" s'est brisé

Une île chère aux Bretons mais redoutable aux marins

Caractère hospitalier des habitants

Une croix pour les naufragés au sud de la statue du patron de l'île

L'île Ushant, contre laquelle le vapeur "Drummond Castle" s'est brisé le 17 juin, est située à l'extrémité nord-ouest de la France et forme l'encoignure où contournent les vaisseaux venant du sud pour entrer dans le canal anglais après avoir traversé la baie de Biscay. "Ouessant" est le nom de cette île que les Anglais ont anglicisé en l'écrivant "Ushant"; Pliny désigne cette île sous le nom de "Uxantis" et les Bretons la connaissent sous le nom de "Enez Heussa", qui signifie l'île de la Terreur. Elle mérite bien son nom celtique.

Les habitants de Ouessant dit la "Gazette", de Westminster, sont une race hardie, les hommes sont pêcheurs ou marins, les femmes labourent le sol rocailleux. Ces dernières, les jours de fête, déploient encore leur ancien costume avec leur coiffure à calotte plate qui nous rappelle d'une manière frappante la coiffure féminine dans l'Italie méridionale où les femmes laissent flotter librement jusqu'en bas de leur ceinture, leurs longs cheveux noirs. Avant le dernier quart de siècle, une race de ponies à demi sauvage rodaient encore sur une grande partie de l'île; et durant des siècles, les habitants eux-mêmes étaient considérés comme des sauvages. Souvent privés, pendant de longues semaines, de toutes relations avec les habitants du continent, ils menaient certainement une vie sauvage.

Mais dans le même temps ils étaient vertueux, honnêtes et hospitaliers. Etre honnêtes et hospitaliers constituait pour eux des articles de foi.

Pendant régulièrement chaque année de vingt-cinq à quarante des leurs perdaient la vie dans les eaux perfides qui entourent l'île et leurs sympathies ont toujours été pour ceux qu'un naufrage mettait en danger de périr.

Plusieurs naufragés ont trouvé asile dans les îles bretonnes, mais le peuple d'Ouessant s'est toujours distingué par ses efforts héroïques pour sauver les naufragés qu'il hébergeait ensuite.

Toutes les fois qu'un insulaire périt dans les flots, on fait une cérémonie touchante appelée "La Proella". Les parents et amis du défunt portent à sa maison une petite croix de bois auprès de laquelle le clergé récite des prières. Alors, celui qui porte la croix — c'est généralement le beau-père du défunt — l'enferme dans un coffre, et, suivi des assistants en deuil, il va la déposer aux pieds d'une statue de St Pol An rélien, le patron de l'île.

Il y a quelques années, on pouvait voir une centaine de ces coffres entassés autour de la statue.

Ouessant est connue dans l'histoire. En 1388, une expédition anglaise y aborda et la ravagea par le feu et par l'épée. En 1778 eut lieu sur les eaux qui entourent cette île, le célèbre combat naval entre Keppel et d'Orvilliers, que l'histoire d'Angleterre mentionne comme un combat sans résultat, dont les Français se réclament vainqueurs. Enfin, seize ans plus tard, Ouessant vit, le "glorieux premier jour de juin", où lord Howe coula à fond les vaisseaux de guerre français, commandés par Pillart-Joyeuse.

L'Ouessant est bien chère aux Bretons. L'île est la plus grande de l'archipel et la plus éloignée du continent.

Encore un voyant

Révélation étonnantes

Rodez, 7.—Un enfant de neuf ans, appelé Paulin Delpont, de Laroque, près de Saint-Affrique, passe pour un voyant. Cet enfant, qui ne connaît que les patois et n'a pas la moindre instruction, parle très bien le français, assure-t-on, et même le latin quand il est dans ses crises, et dit les choses les plus curieuses. Il a eu une foule d'apparitions, notamment celle de saint Amans, de saint Joseph, de saint Paulin, etc., et voici ce qu'il y aurait chez lui de plus extraordinaire: il devine les secrets et découvre les objets cachés.

Ainsi il aurait deviné la place où seraient enterrées les cloches d'une vieille église, l'église de Saint-Amans. Il a indiqué cette place et déclaré qu'en creusant on trouverait d'abord deux squelettes, puis au-dessous les cloches.

On a creusé et on a en effet trouvé les deux squelettes. On cherche les cloches avec une activité fébrile. De tous côtés les populations accourent à Laroque. L'autre jour il s'y est rendu 300 étrangers. Les localités voisines organisent des transports.

SOMBRE PERSPECTIVE

La prochaine grande guerre prédite par sir Chas. Dilke

L'Angleterre luttera contre la France la Russie et l'Allemagne

Londres, 7.—Sir Charles Dilke vient de publier un article dans lequel il prédit que l'Angleterre est destinée à entreprendre une grande guerre, seule contre les forces combinées de la France, de la Russie et de l'Allemagne. La lutte, d'après lui, peut s'engager inopinément à une époque plus ou moins rapprochée, mais sûrement avant dix ans. La question d'Egypte sera la cause apparente de cette guerre, mais la cause réelle qui la rend inévitable est la jalousie qu'inspire aux autres nations l'expansion de l'empire colonial de l'Angleterre.

En conséquence, Sir Charles Dilke invite l'Angleterre à éviter de s'engager par des alliances qui ne pourraient être qu'illusoirs et à consacrer tous ses soins à augmenter ses moyens de défense.

Le "Spectator" commentant les prédictions de sir Charles Dilke, se demande quel sera le rôle de l'Amérique dans la future guerre.

Un fait certain, est que, tant qu'une grande guerre n'aura pas eu lieu sur quelque point du globe, les Anglais ne cesseront de se préoccuper d'augmenter leurs armements. Il y a deux jours à peine, un stratège bien connu, au cours d'une conférence qu'il faisait dans une réunion militaire, a tracé un tableau alarmant de la situation dans laquelle se trouvait l'Angleterre, en cas de guerre, avec sa capitale livrée sans défense à une attaque possible de l'ennemi. Si, a-t-il déclaré, "la flotte chargée de défendre le canal venait à être momentanément écartée, l'Angleterre serait laissée à la merci d'un envahisseur qui n'aurait aucune difficulté à atteindre le cœur de l'empire."

L'opinion du conférencier est que Londres devrait être fortifié au même titre que Strasbourg ou Metz, et que si le ministère de la guerre se rendait à la justesse de son raisonnement et demandait au gouvernement des secours nécessaires pour mettre le projet à exécution, sa demande selon toute probabilité, serait agréée. Par le fait, le gouvernement dépense déjà en ce moment de grosses sommes pour faire construire des forts détachés autour de Londres et remettre en état les fortifications qui défendent l'accès de la Mersey, de la Clyde et de la Tyne.

LES EMEUTES DE CLEVELAND

Mgr Thorpe fait la leçon aux grévistes

Cleveland, Ohio, 7.—L'enterrement de Wm Kettger, le gréviste tué dans les émeutes causées la semaine dernière aux Brown Hoisting Works, à Cheveland, Ohio, ont eu lieu en présence d'une foule immense.

Le cortège comprenait exactement, le compte a été fait, 10,300 hommes, et l'on évalue à plus de cent mille le nombre de personnes qui se pressaient sur son parcours. Jamais, dit une dépêche, depuis les obsèques du président Garfield, on n'avait vu pareille foule à un enterrement à Cleveland.

Le service a eu lieu à l'église de l'Immaculée Conception, et Mgr Thorpe, qui a prononcé l'oraison funèbre, en a profité pour reprocher aux grévistes les actes de violence auxquels ils s'étaient livrés, et leur rappeler que s'ils avaient le droit de refuser de travailler, d'autres aussi avaient le droit d'accepter l'ouvrage à leur place.

MENELICK

N'a pas encore libéré les prisonniers italiens

Rome, 7.—Le roi Humbert a envoyé M. Nerazzini auprès du roi Ménélick avec la mission de négocier la mise en liberté des prisonniers italiens qui sont encore entre les mains des Abyssins. Mais on ne suppose pas que le roi Ménélick consente à rendre ses prisonniers sans la promesse d'une forte rançon.

En attendant, les malheureux Italiens supportent les plus cruelles épreuves. Les Abyssins font preuve d'humanité envers eux, mais ils ne peuvent pourvoir à leur complet dénuement ni soulager les souffrances qu'ils endurent sous un climat meurtrier qui les décime.

On estime qu'il ne reste pas à l'heure actuelle plus de deux mille prisonniers sur les trois mille qui ont été capturés à Adona, il y a quelques mois. La dysenterie et les maladies de toutes sortes résultant des privations et des fatigues qu'ils sont obligés de supporter a fait et fera encore de terribles ravages dans leurs rangs.

L'œuvre de la corruption

Après avoir reproduit notre article sur les preuves de la corruption exercée par les libéraux pendant les dernières élections, le Trifluvien fait les commentaires suivants:

Il n'y a pas lieu pour lors d'être surpris contre mesure de ce que les espérances que nos amis de Québec nous faisaient entrevoir, en ce qui concerne leur région, aient été changées en amère déception. Dans plusieurs comtés de cette région, les majorités sont faibles, et ce n'est pas sans une affirmation à la légère, après ce que nous raconte le Courrier, que d'exprimer l'opinion qu'elles ont été bien et dûment achetées.

Il avait, certes, mille fois raison, celui qui a dit qu'il fallait d'autant plus se défier de la corruption des libéraux qu'ils criaient le plus fort à la corruption de leurs adversaires.

Aux dernières élections, ont-ils assez tonné contre la corruption mise en œuvre, à les entendre, par les conservateurs! Et c'est juste à ce moment qu'ils avaient recours au mode de corruption le plus ignoble et le plus infamant qui se puisse concevoir, en ajoutant le faux et la circulation du faux à leur mauvaise action. Ils ont tellement pris l'habitude de la mauvaise foi qu'ils ne peuvent s'en débarrasser, même dans leurs méfaits.

Espérons qu'on fera des exemples qui feront réfléchir ceux qui seraient tentés d'imiter ces odieuses manœuvres.

Pour tout ce que nous en savons, on s'est peut-être servi des mêmes moyens dans les comtés de notre district, et nos amis feraient bien d'en acquiescer la preuve, s'ils ont seulement des soupçons à cet égard, car il n'est pas nécessaire de contester une élection pour faire punir ces illégalités.

Une chose certaine, c'est que ce n'est pas par esprit de délicatesse que nos caballiers rouges se seraient abstenus de ces menées. C'est tout au plus s'ils auraient cédé devant la crainte des rigueurs de la loi. Nous avons eu ici dans le passé des cas d'exploitation qui ne sont pas du tout banals.

Que diriez-vous, par exemple, d'un fonctionnaire public qui pour récompenser certains amis de ses sacrifices qu'ils ont faits pour la cause, leur donnerait, sans autorisation aucune, à exploiter toute une île appartenant au gouvernement, et cela, bien entendu, pro gratis? Cela ne serait pas mal trouvé non plus qu'en pensez-vous?

Nos lecteurs seront peut-être portés à croire que nous parlons ici d'un cas hypothétique. Qu'ils se détrompent. Le cas a bien et dûment existé, et nous en connaissons toutes les circonstances essentielles. Il est même possible qu'un jour ou l'autre, la recherche de ces faits s'impose par un autre magistrature que celui du journaliste. Cela pourrait devenir utile, quand ce ne serait que pour payer de sa monnaie l'un de ces pourfendeurs qui, dans l'événement d'un triomphe inmérité, ne reculent pas devant l'odieuse besogne de susciter des angoisses et de faire couler des larmes, en proférant sans raison des menaces de décapitation à droite et à gauche. Qui pourrait se plaindre si de tels bavaches étaient appelés un jour, un peu par leur faute, à payer de leur liberté et de leurs biens la rançon de leurs méfaits?

En tout cas, il y a là une question de morale publique qui mérite d'occuper l'attention des honnêtes gens. A ce titre, il peut y avoir un devoir à remplir à l'égard des personnes coupables des faits signalés par le Courrier, et devant le devoir on ne transige pas.

NOUVELLES DE MONTREAL

Montréal, 6.—Samuel Bowden, employé aux ateliers du Grand-Tronc, s'est fracturé le crâne en travaillant à polir une pièce de métal. Son outil s'est brisé, et l'un des éclats lui a volé à la tête. Le malheureux s'est affaissé sous le choc.

Transporté à l'hôpital, le blessé a recouvré l'usage de ses sens, après avoir reçu quelques soins. L'examen médical a révélé une fracture du crâne qui, quoique grave, n'expose pas la vie du blessé.

M. l'abbé Marre, vicaire à Notre-Dame, a fait hier le sermon à la grand-messe. Au cours de ses remarques, il a fait allusion à une brochure intitulée: "Curés et bédouins" qui circule dans le public depuis quelques semaines. Il a dénoncé en termes sévères les auteurs de cette brochure. "Ce pamphlet, a-t-il dit, est une vipère. Si cette vipère tombe sous nos mains, c'est notre devoir de la jeter au feu. Elle est sortie de l'enfer et a été inspirée par Satan."

M. l'abbé Marre a également dénoncé comme une vipère une publication périodique qu'il n'a pas suffisamment désignée pour être comprise par tout le monde.

Un jeune garçon de 8 ans, Patrick McAvoy s'est noyé en jouant dans le canal, samedi.

L'élection de l'Islet

M. Arthur Dechène reste l'êlu du comté de l'Islet par six voix de majorité. La chose est bien regrettable car M. Dechène n'est pas plus apte à être député qu'à enseigner dans une école modeste. Mais étant donné les circonstances il ne pouvait en être autrement. M. Dechène fait de grands chantiers sur la frontière, il emploie un nombre considérable de travailleurs, il avait en outre l'influence de riches américains et enfin la jété plusieurs milliers de piastres dans une lutte. Il voulait être député au fédéral comme son frère l'est au local. Ce family compact durera-t-il longtemps? Nous en doutons. Dans tous les cas, pour le moment, c'est la famille Dechène qui représente le comté au fédéral comme au local.

Le relevé du scrutin fait devant le juge donne le résultat suivant par paroisse:

Table with 3 columns: Paroisse, Dionne, Dechène. Rows include St-Jean Port-Joli, St-Roch, Ste-Louise, Ashford, St-Eugène, Ste-Perpétue, St-Pamphile, St-Cyrille, Arago, St-Aubert.

Maj. pour Dechène..... 6

M. Dionne et ses amis ont droit d'être fiers de leur lutte, car au commencement de l'élection M. Dechène se vantait d'être élu par 200 voix.

M. Dionne a gagné du terrain dans toutes les paroisses, excepté St-Aubert et Ste-Louise.

La société Dechène & Dechène a fait un effort suprême, convaincu que si elle perdait cette élection c'était sa mort. Elle n'est pas encore morte mais elle est à l'agonie et à la prochaine élection ce sera la fin.

Nous félicitons nos amis de l'Islet sur leur dévouement et leur énergie et nous les engageons à reprendre la lutte immédiatement pour assurer leur victoire aux prochaines élections locales.

On lit dans le Monde.

M. Rodolphe Lemieux tente une action contre la Mine et le Courrier du Canada qui, dans son opinion, lui ont causé des dommages en l'accusant d'avoir compromis un prêtre de St-Hyacinthe.

CAMPOS

Ce qu'il pense de l'insurrection à Cuba

Madrid, 7.—Dans les couloirs du sénat, le maréchal Martinez Campos a fait la déclaration suivante: "Le gouvernement pense qu'il serait déshonorant pour lui d'accorder des réformes à Cuba tant qu'il y a l'insurrection n'est pas réprimée. Je pense que l'on peut accorder des réformes aux Cubains sans attendre la soumission des rebelles. Il n'est pas déshonorant pour un père d'ouvrir la porte de sa maison à son fils rebelle, même si celui-ci n'a pas imploré d'abord son pardon."

M. Labra, chef du parti autonomiste cubain, a répondu au maréchal:

"Je suis parfaitement de votre opinion, et j'ajoute que je suis certain que, si le gouvernement accordait l'autonomie à Cuba, les rebelles se soumettraient. Au cas où l'autonomie serait accordée et où vous retourneriez dans l'île comme gouverneur-général, je prends l'engagement de vous accompagner et de vous donner l'appui de mon parti. La pacification serait alors un fait accompli."

Le maréchal a décliné cette offre en disant: "Je ne retournerai pas à Cuba, même si l'autonomie est accordée, ce qui est improbable. En outre, je ne crois pas que la concession de l'autonomie soit une mesure suffisamment efficace."

EN EGYPTE

Le cholera fait des progrès

Le Caire, 7.—Des statistiques officielles indiquent qu'il s'est produit en Egypte, dans la journée d'hier plus de cinq cents cas de choléra et 383 décès; plusieurs cas et décès ont aussi été constatés parmi les troupes égyptiennes cantonnées à Wady Halfa.

NOUVELLES LOCALES

TOUTE ANNONCE DE NAISSANCE, MARIAGE ET DECES, SERA REFUSEE SI ELLE N'EST ACCOMPAGNEE D'UNE REMISE DE 25 CENTS.

Ecrou de la prison

Voici le nombre de detenus au 1er juillet 1896: Sous sentence de cour... 2, Sous ordonnance de police... 41, Conviction sommaire de larcin... 3, Pour autres offenses... 1, Militaire... 1, Attendant leur proces... 1, D'autres prisons... 1

Total... 50

De ce nombre 8 femmes.

Convention des rhetoriciens

Les rhetoriciens de la classe 1886-87 du Seminaire de Quebec, se sont reunis à leur Alma mater, avant hier apres-midi, et apres avoir presente leurs hommages au recteur Mgr Laflamme, sont allés se faire photographier chez Livernois.

Parmi les élèves qui ont répondu à l'appel nous remarquons M. l'abbé T. Hébert, président, professeur au Séminaire de Québec, MM. les abbés Jos. Cinq-Mars et N. Gariépy, aussi professeurs au Séminaire de Québec, Félix Dugal, curé de Drummond, Madawaska, N. B., Eutrope Langlois de la cure de Lindsay, Michigan; E. U., MM. Dr A. Marcotte, député de Champlain au fédéral, Edmond Tachereau, L. D. E. Rousseau et J. O. Tousignant, avocat de Québec, Salvy Cédras Fortier, E. E. M., journaliste, Lévis, Pierre F. Bouffard, notaire, de Québec, Henri Théophile Pagenau, notaire, Ancienne Lorette, J. N. Cloutier, cultivateur, L'Islet.

Hier matin, il y a eu messe dans la chapelle privée de l'Université Laval, et après le déjeuner pris à l'Université les joyeux compagnons sont partis pour le Lac Beauport, où ils passeront la journée dans les réjouissances.

On fixera en même temps la date d'une nouvelle réunion.

Bon second

M. Lachance, employé à la Cie Chic, est arrivé second à la course d'hier, Côte Lamontagne. Les québécois sont bons. Nos félicitations à M. Lachance.

L'orage

L'orage d'hier soir a été l'un des plus violents que nous ayons eus depuis plusieurs années. Le vent avait une force extraordinaire et plusieurs enseignes et clôtures ont dû démenager. Sur les Plaines la tante du cirque Main a été enlevée; mais on a pu tout de même donner la représentation du soir en plein air.

Action

La municipalité de Ste-Anne de Beauré a pris une action hier contre un hôtelier de l'endroit pour infraction au règlement qui défend de solliciter les passagers débarquant à Ste-Anne.

Anniversaire

Les sœurs de la charité ont déjà commencé à préparer les fêtes de la commémoration de la naissance de leur fondatrice, la reve mère d'Youville qui aura lieu le 15 octobre prochain.

Tentative de suicide

Winnipeg, 3 Juillet — La manie du suicide se propage d'une façon alarmante ici: hier soir une jeune femme de 21 ans environ a essayé de se jeter du Pont de la voie ferrée dans la rivière Rouge, mais elle a été empêchée par le gardien. Cette femme qui dit s'appeler O'Brien n'est arrivée ici que depuis quelques jours, venant de l'Est.

Obituaire

Nous apprenons avec regret la mort de Albert Paul Emile, fils de M. A. Lambert épicière de Lévis, arrivée hier soir à l'âge de quelques mois seulement.

Les funérailles auront lieu à 4 hrs p. m. demain.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autres invitations.

Petites nouvelles.

Les pompiers ont été appelés pour un feu de cheminée à St Roch, hier matin.

—On a transporté à Québec cinquante quarts de whiskey et une quantité considérable de gin, saisis dernièrement par le croiseur Constance pour infraction aux lois de douane.

Cession

A la demande de MM. Thibaudeau Frère M. Wm. Michaud marchand de marchandises sèches de St Roch a fait cession de ses biens entre les mains de M. Lefebvre et Taschereau, L'actif est de \$19,000 et le passif de \$18,000.

Mort d'un militaire

Le sergent H. Morgan de la batterie B. est mort hier à la citadelle après deux mois de maladie. Il était âgé de 32 ans et il laisse une veuve.

College des medecins et chirurgiens de la province de Quebec

Le college des medecins et chirurgiens de la province de Quebec a donne la licence pour la province de Quebec aux messieurs dont les noms suivent: A. A. Allaire, Lorne Drum, J. E. D'Amour, E. V. Déry, Paul Denis, J. A. Gélinas, C. G. Tétrault, Paul Osting, G. A. Moffat, Ernest Peltier, William Oliver, D. F. Walker, W. H. Smyt, F. P. Rimer, L. B. Beauregard, Joseph Latout, L. V. Mossé, M. T. Picard, R. H. Craig, R. W. Mitchell, A. Foss, A. E. Garrow, G. D. Robins, George Stewart, Josephine Cunin, les docteurs Vipond, McNally, Lanfermann, Roux Duhaizel, Fisk, Bacin, Raily, Deschâtelets, Tassé, Fortin.

Voiture au feu

Un cultivateur de Ste Catherine a été victime jeudi d'un accident ou de la malice d'un gamin. Il était venu à la ville chercher le linge de plusieurs familles et s'en retournait chez lui lorsque tent à coup, quelqu'un lui cria que sa charrette était en feu. Il se retourna vivement et empoigna le linge, mais il était trop tard tout était grillé.

Incendie.

La manufacture de savon de Ste Croix, St Stephens, a été détruite par le feu dimanche soir. On a eu beaucoup de misère à sauver les maisons avoisinantes. On rapporte que cet incendie est l'œuvre d'incendiaires et que le maire de la ville a offert une récompense à celui qui dénoncerait les coupables. Les pertes subies par la manufacture s'élevaient à \$2,000.

Oreillers en papier

Cocasse combinaison, qu'on prétend hygiénique.

On confectionné en ce moment, des oreillers en papier. Voulez-vous connaître la manière de s'en servir?

On découpe par très petits morceaux du papier fin et résistant, et on le met dans une double enveloppe d'épais coutil et de soie, du foulard de préférence.

Il paraît qu'on dort là-dessus délicieusement.

L'innovation n'est pas pour nous surprendre! Tout le monde savait déjà que le papier pouvait aider au sommeil.

Seulement, pour cela, il avait fallu, jusqu'à présent, écrire ou imprimer quelque chose dessus.

La gare du Montmorency & Charlevoix

Tout le monde se plaint de la gare du Montmorency et Charlevoix à Québec. Elle est réellement disgracieuse, malpropre et même dangereuse pour les passagers qui sont toujours en foule pour prendre les convois. Il nous semble qu'avec un peu de bonne volonté, la compagnie pourrait donner un peu plus de satisfaction au public sous ce rapport.

Une excursion qui finit mal

Le Duchess of York, de la Ottawa River Nav. Coy., parti de Montréal samedi soir à 8 heures, est arrivé en cette ville dimanche matin à 11 heures avec un parti d'excursionniste à son bord.

La nouvelle se répandit aussitôt en ville qu'un accident déplorable était arrivé durant le voyage.

Un de nos reporters s'est rendu au quai de la reine où était accosté le bateau.

Voici les faits tels que relatés par les gens du bord.

La fanfare de la "Tempérance Brass Band" accompagnait les voyageurs ayant avec elle son tambour major M. Payette.

Vers 2 h. 30 du matin un excursionniste qui se promenait sur le pont du bateau aperçut un homme appuyé sur le garde-fou le corps presque hors du bateau. Il reconnut Payette et lui conseilla de se retirer parce qu'il courrait le risque de tomber à l'eau. Bayette fit la sourde oreille ou n'entendit pas et l'excursionniste continua son chemin.

A notre avis il aurait dû insister pour le relever ou demander de l'aide car nous avons aujourd'hui à enregistrer la mort du tambour major Payette qui est certainement tombé dans le fleuve et s'y est noyé sans que personne n'en ait eu connaissance.

Vers 4 heures des recherches furent faites pour découvrir le malheureux, mais sans succès.

Payette était père de famille et laisse une femme et trois enfants en bas âge.

Enseveli

Samdi après midi, des ouvriers travaillaient à réparer un puits de l'aqueduc brisé à l'encoignure des rues Chateaugay et Aqueduc.

Tandis que l'un d'eux, un nommé Lachance, était descendu au fond de l'excavation, un éboulement s'est produit et il a été enseveli.

Ses camarades se sont portés avec empressement à son secours et ont réussi à le dégager avant qu'il fut asphyxié, mais l'émotion bien naturelle qu'il avait éprouvée, le choc sur le système nerveux lui ont fait perdre l'usage de ses sens.

Accident

Un enfant du nom de John Lawlor, employé de la Dominion Corset Company est tombé du haut d'une galerie de la rue St Paul. On a craint que l'enfant ne se fut tué, mais malgré une chute de 18 pieds de haut l'enfant n'a reçu que quelques contusions.

Funérailles

Les funérailles de M. Sylvio Demers, fils de feu le Dr Isaie Demers, décédé le 2 juillet courant, ont eu lieu à Lévis, hier matin, à 10 h., au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le deuil était conduit par MM. Emile, Arthur, Adjutor et Roméo Demers, frères du défunt, son beau-frère, M. Ach. Bégin, ses cousins MM. L. J. et S. Demers, de Québec, Dr B. Desrochers, M. Genest et plusieurs autres parents.

Les porteurs des coins du poêle étaient MM. Jos. Morin, Ant. Carrier, Honoré Poliquin, Jos. Delisle, Alex. Thomas et Ed. Perrault.

Le service funéraire a eu lieu à l'église Notre-Dame. La levée du corps a été faite par le révérend F. P. Gosselin, curé de Lévis.

Le service a été chanté par M. l'abbé Lucien Gauvreau, vicaire, accompagné de MM. les abbés Garon et Roger, comme diacre et sous-diacre.

La partie musicale a été remplie par le chœur de l'église, sous la direction de M. Alp. Bernier, organiste.

L'inhumation a eu lieu au cimetière Mont Marie, dans le caveau de la famille Foisy-Demers.

Mort subite

Il y a quelques jours l'épouse de M. Joseph Huot, fils, du Sant Montmorency venait en promenade à Québec chez ses parents. Or vendredi dernier elle tombait soudainement malade et rendait le dernier soupir. Il n'y a pas eu d'enquête. Ses restes mortels ont été transportés au Sault. La défunte n'était mariée que depuis 8 mois.

Examens de droits

Les examens pour l'admission à l'étude et à la pratique du droit sont commencés ce matin au Palais de justice.

Demande de cession

M. Schwab de Montréal a fait une demande de cession à M. Cyr Duquet bijoutier de cette ville, M. J. X. Gosselin sera le gardien provisoire.

Le "Savoy"

Le vayer Savoy de M. Menier est venu chercher la famille de M. Comettant le gouverneur de l'île.

Le commandant du Savoy que nous avons vu hier, nous dit que l'aspect de l'île est déjà complètement changé.

M. Menier n'a pas moins de 300 hommes à son service actuellement pour l'île d'Anticosti en y comprenant l'équipage du Valleda du Savoy, les menuisiers employés à l'érection des bâtisses, l'équipe de l'explorateur Bureau et les colons.

Le "Valleda"

Le splendide yacht à vapeur de M. Menier sera à Québec lundi prochain.

Les journaux ont brodé toutes sortes d'histoires sur son compte.

On a été même jusqu'à le comparer à un vaisseau de guerre, armé pour toute éventualité.

Voici ce qui en est. Le Valleda ne sort de l'ordinaire que par l'excellence de ses machines, le fini de la coque et de la mâture et la somptuosité de ses cabines.

En fait d'armement il n'a que 6 canons de parade. Son équipage comprend quarante-deux hommes.

Depuis son arrivée dans sa nouvelle propriété, M. Menier a pris plaisir à capturer autant de spécimens que possible des animaux qui fréquentent les parages de l'Anticosti. Il a en outre à son bord deux phoques qui commencent à être apprivoisés, des homards qu'il conserve vivants dans une chaloupe remplie d'eau qu'il renouvelle tous les jours, des canards sauvages et autres animaux. Ceux qui meurent sont empaillés par l'orthnitologiste du bord.

Examens de droit

Les examens de droit sont commencés hier après-midi au Palais de Justice. On n'en connaît probablement pas le résultat avant vendredi ou samedi.

Voici les noms des aspirants:

A l'étude: Robert Bergeron, Auguste Belduc, St-Victor de Tring; L. A. Cannon, T. J. Carbray, Eugène Chapeau, Hedleyville; C. A. Chauveau, C. V. Darveau, Lévis; F. Omer Drouin, J. Albert Hudon, Ernest Lapointe, St-Eloi; Gustave Perrault, Malbaie.

A la pratique—A. J. Chabot, Lévis; H. R. Fiset, Rimouski; Jules Frenette, Malbaie; Rodolphe Guay, J. S. Lesage, Québec; Alfred Marchildon, St-Pierre les Becquets; Benjamin Michaud, St-Jean Port Joli; James Edward Mills, Maria; Ferdinand Roy, Ancienne Lorette; Charles Smith, Québec; M. C. E. Vézina, St-Joseph Beauce.

Personnel

Il nous fait plaisir d'apprendre que le rév. M. J. E. Roy, curé de St-Elzéar de Beauce, qui a subi avec succès une opération délicate à l'Hôtel-Dieu de cette ville, est maintenant assez bien pour reprendre l'exercice du ministère dans sa paroisse.

Il laissera ces jours-ci sa sœur, Mme Ed. N. Blais, pour retourner chez lui où l'attendent avec impatience ses bons paroissiens.

—M. le curé Lafard de St-Joseph de Lévis, est parti pour aller visiter ses anciennes missions de la Gaspésie.

Accident

M. Arthur Légiaré, boucher qui occupe un étal, halle St-Pierre, St-Sauveur, s'est infligé hier, par mégarde, une blessure assez sérieuse à la figure; en dépeçant un mouton.

Preparez-vous aux maladies d'ete

Si vous avez des crampes, si vous avez des coliques, si vous avez la diarrhée ou si vous avez aucune des maladies d'été — et vous en souffrirez probablement avant la fin de la saison, — achetez une bouteille de "Pain Killer Perry Davies" et vous serez soulagé avec une ou deux doses. Dans les cas graves de choléra, frottez l'abdomen avec le Pain Killer. Vingt gouttes de la célèbre médecine Perry Davies guériront un enfant du pire cas de coliques. Une bouteille de Pain Killer s'achète dans toute bonne pharmacie 25 cts pour la nouvelle grande bouteille.

Institutrice

Une institutrice expérimentée ayant diplôme d'école modèle offre ses services.

S'adresser au bureau du Courrier. 3f

Noces d'or à St-Grégoire

On célébrait lundi à St-Grégoire le 50ème anniversaire du mariage de M. Narcisse McDonald avec Mademoiselle Talbot.

Parents et amis, enfants et petits-enfants étaient accourus de toutes parts, afin de rendre aux vieux époux le respectueux hommage de leur considération.

Le matin, il y eut mesée en musique et fanfare. M. l'abbé Lavallé, qui officiait, se fit l'interprète des nombreux assistants dans une courte allocution. Au sanctuaire, on remarquait, entre autres, M. l'abbé Talbot, de Casselman, Ont. frère de Madame McDonald, Au dîner, auquel prenaient part deux cents convives, il y eut présentation d'adresse par les parents et amis, et discours par M. M. Prince, P. A. J. Voyer, Dr H. Trudel, Bergeron et autres.

Enfin la fête a été un succès digne du mérite de M. et Madame McDonald, et de l'organisation de M. Henry McDonald, leur fils, sous-surintendant de la Compagnie des tramways de Montréal.

Nos félicitations à M et à Madame McDonald.

Maritime

Le vapeur Pomeranian, de la ligne Allan, est arrivé d'Europe, hier soir.

—Le vapeur Scandinavian de la même ligne, est parti pour Glasgow à 4.30 p. m. hier.

—Le vapeur Lake Ontario de la ligne Beaver, avec une cargaison générale, est arrivé de Liperpool à 11.30 hrs a. m. hier.

—Le vapeur Campana, est parti pour Gaspé et les provinces maritimes.

Commencement d'incendie

Un commencement d'incendie a eu lieu hier matin à St Roch, causé par l'explosion d'un poêle à pétrole. Les dommages sont insignifiants.

Diphthérie

Deux maisons de St Sauveur sont placardées pour cause de diphthérie.

Pèlerinage

Sept cents pèlerins de la Beauce sont descendus à Ste Anne de Beauré hier.

Incendie

Une grange appartenant à M. Ferdinand Bergeron de Ste Julie de Somerset a été détruite par le feu ces jours derniers.

Présent embarrassants

Il est d'usage en Afrique, quand un roi reçoit un blanc qu'il considère être de distinction, de lui faire présent d'un nombre de femmes proportionné à l'estime dans laquelle il tient le visiteur. Dernièrement, le chef d'une tribu de noirs recevait la visite de Mme French Sheldon, dont les explorations dans ce pays sont connues. Après avoir fait à cette femme tous sortes d'honneurs, le monarque pensa qu'il serait convenable de renverser la coutume de la présentation d'épouses, et, faisant appeler ses soixante plus beaux soldats, il les présenta à Mme Sheldon comme autant d'époux. Inutile de dire que l'exploratrice refusa ce superbe cadeau, tout en remerciant le monarque de sa bonne intention.

—Voyons, Charles, vilain malpropre, retire donc le doigt de ton nez.

La grand'mère, à demi voix:

—Quand on est enfant, on se met le doigt dans le nez. Quand on devient homme, on se le met dans l'œil.

En reception

Vin de table français acheté directement du propriétaire, "c'est-à-dire pas de mélange absolument naturel" à \$3.00 la douzaine.

Ce Vin ne contient aucune acidité. Une réduction raisonnable sera faite à ceux qui achèteront 10 douzaines et plus.

Prière de venir le goûter. En vente chez tous les épiciers et à nos entrepôts.

A. TOUSSAINT & CIE, 42, rue St-Paul.

Pour plus de 50 ans

LE SIROP DE DENTITION DE MME WINSLOW a été employé par des MILLIONS DE MÈRES pour leurs ENFANTS. PENDANT LA DENTITION. IL NOURRIT L'ENFANT, AMOLLIT les GENCIVES, allège la DOULEUR, GUERIT les VENTS et les COLLIQUES, et c'est le meilleur remède pour la DIARRÉE. 25 cents la bouteille.

DECES

BIDEGARE.—A St-Roch de Québec, le 3 juillet, sieur Pierre Bidégare, marchand de cuir, à l'âge de 72 ans et 7 mois.

Les funérailles auront lieu mardi matin, à 9 hrs. Le convoi partira de la maison mortuaire, No 459, rue St-Valter, à 8.45 hrs pour l'église St-Roch et de là au cimetière St-Charles.

Parents et amis et messieurs les congréganistes sont priés d'y assister.

FAUCHER DE ST-AURICE.—Décédée à 11 heures et demie du matin, le 3 juillet 1896, dame Joséphine Berthelot d'Arigny, épouse de M. Faucher de Saint-Maurice, ancien député. Elle était âgée de 48 ans.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures, à la basilique. Le convoi funéraire partira à 9 heures et demie, de la résidence de M. Faucher, No 19, rue St-Julie. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

LAPORTE.—Au faubourg St-Jean, le 8 courant, à l'âge de 10 mois, Joseph-Arsène, enfant de Edouard Laporte, hôtelier.

Il sera inhumé demain, jeudi, à 4 hrs p. m. Le convoi partira de la maison mortuaire, rue St-Joachim, No 1, à 3 hrs trois quarts pour la Basilique et de là au cimetière Belmont. Parents et amis sont priés d'y assister.

Marché de Québec

FARINES ET GRAINS

Québec, 9 juillet 1896.

Table with 2 columns: Item and Price. Includes FARINE—Patent extra, bar, 1.96, \$4.25 à 4.50; Straight Rolor, 3.60 à 3.80; Extra, 3.40 à 3.55; Forte pour boulanger, 3.70 à 3.80; Superfine, 3.10 à 3.30; Fine, 3.00 à 3.10; Farine de famille en poches de 100 liv, 1.85 à 2.00; Patente amer, quarts, 4.50 à 5.00; Blé du Manitoba, 0.95 à 1.00; Blé d'Inde jaune, 0.47 à 0.50; Blé d'Inde blanc, 0.55 à 0.60; Pois, 0.80 à 0.85; Fève le minot, 1.10 à 1.20; Avoine, 0.28 à 0.30; Orge, 0.48 à 0.55.

LARDS, JAMBONS, DTC

Québec, 9 juillet 1896.

Table with 2 columns: Item and Price. Includes Port frais par 100 livres, \$5.10 à 5.75; Port frais par livre, 0.09 à 0.10; Port salé, par livre, 0.10 à 0.11; Port salé par baril, 14.50 à 16.00; Jambons frais, par livre, 0.61 à 0.81; Jambons fumés par livre, 0.09 à 0.10.

PROVISIONS ETC., ETC

Québec, 9 juillet 1896.

Table with 2 columns: Item and Price. Includes Beurre frais par livre, \$0.10 à 0.14; Beurre salé par livre, 0.10 à 0.12; Patates par minot, 0.20 à 0.25; Œufs par douzaine, 0.10 à 0.12; Sucre d'érable, 0.08 à 0.09; Sirop d'érable, 0.75 à 1.00; Fromage par livre, 0.12 à 12 1/2; Foin par 100 bottes, 10.00 à 11.50; Paille par 100 bottes, 4.00 à 5.00; Oignon le minot, 0.67 à 0.70; Pommes par baril, 2.00 à 3.50; Orange boîte Floride, 5.00 à 5.00; Orange Valence, caisse, 5.50 à 5.60; Orange Jamaïque, Bris, 5.50 à 6.00; Citrons, par boîte, 3.50 à 4.00; Tabac Canad. en feuille par lb, 0.10 à 0.15; Choux par douzaine, 0.09 à 0.00.

VOLAILLES

Québec, 9 juillet 1896.

Table with 2 columns: Item and Price. Includes Volailles, par couple, \$0.80 à 1.00; Oies, par couple, 1.20 à 1.25; Canards, par couple, 0.50 à 1.00; Dindes, par couple, 2.25 à 2.50.

BŒUFS, MOUTONS, ETC

Québec, 9 juillet 1896.

Table with 2 columns: Item and Price. Includes Bœuf 1ère qualité par 100 liv, \$7.00 à 9.00; Bœuf 2ème qualité par 100 liv, 5.00 à 8.00; Bœuf 3ème qualité par 100 liv, 4.00 à 6.00; Bœuf par livre, 0.05 à 0.06; Mouton par livre, 0.07 à 0.10; Veau par livre, 0.07 à 0.09.

POISSON

Québec, 9 juillet 1896.

Table with 2 columns: Item and Price. Includes Poissons—Séché le quintal, \$4.25 à 4.50; Morue verte le b., 4.25 à 4.50; Saumon, No 1, 17.00 à 13.00; Hareng du Labrd, 4.50 à 5.00; Truite par quart, 5.00 à 6.00; Morue No 1, g. brl., 4.00 à 5.00; Huitres par quart, 5.00 à 6.00.

LES FAUX BILLETS

LES BRIGANDS A L'ŒUVRE

De nouveaux renseignements nous parviennent tous les jours relativement aux faux billets dont on a inondé certains comtés.

Dans le comté de Montmorency on a semé à pleines mains les \$5, les \$10 et les \$20 des Etats confédérés. A Ste-Anne de Beauré seulement il a dû être distribué pour \$800.

A St-Féréol, deux électeurs libéraux de l'endroit voyant un cabaleur libéral de Québec, dont nous connaissons le nom, sortir de sa poche un énorme rouleau de ces faux billets, lui ont dit : Vous êtes étranger à la paroisse, vous, et vous vous moquez de ce qui pourra arriver après l'élection ; mais nous, nous demeurons ici, et si vous répandez ces billets sans valeur dans St-Féréol nous ne pourrions plus jamais nous montrer parmi nos gens. Pour l'amour de Dieu ne distribuez pas ces faux billets.

Encore une fois, nous avons les noms des interlocuteurs, et, ce qui plus est, nous avons l'honneur de compter ce vertueux cabaleur, l'homme aux faux billets, au nombre de nos connaissances.

Chaque jour on vient dénoncer à l'honorable M. Casgrain des cas d'achats de votes opérés au moyen de ces billets américains qui ne valent pas un sou.

A St-Jean, Ile d'Orléans, le même brigandage a été mis en pratique.

Depuis plusieurs jours on faisait circuler dans le comté de Montmorency la nouvelle qu'un puissant syndicat américain avait souscrit un million pour les libéraux. C'était pour préparer les esprits à l'apparition de cette masse de billets américains.

Ah ! le plan diabolique était parfaitement conçu, et ceux qui l'ont machiné et qui l'ont exécuté étaient de maîtresses canailles.

Mais, Dieu merci, nous tenons la piste, et tout cela va se régler en temps et lieu.

Les bandits qui ont fait cette besogne criminelle n'ont qu'à se bien tenir.

Un discours du comte de Mun

Nous offrons aujourd'hui à nos lecteurs un régal intellectuel qu'ils sauront apprécier.

C'est l'admirable discours prononcé à Reims par M. le comte Albert de Mun devant la jeunesse catholique durant les fêtes du 14ème centenaire du baptême de Clovis.

On ne peut lire sans se sentir empoigné par une émotion enthousiaste ces pages animées du plus grand souffle oratoire.

Ce discours est un chef-d'œuvre d'éloquence.

"L'Electeur" espère que M. Laurier ira en Europe. C'est le même journal qui contribua à envoyer M. Joly se promener en Angleterre en 1878, et durant l'absence eurent lieu les tripotages que l'on se rappelle.

Curieux Verdict

L'assassin de Prindle acquitte

Halifax 3 juillet.—Le procès de McCrae, d'Arichat, accusé du meurtre d'Ebenzer Prindle, est terminé. Le défunt, d'après la poursuite, est entré dans la maison de McCrae, à la Pointe de l'Ouest de la baie, le 19 novembre dernier, et McCrae a tiré sur lui, Prindle est mort immédiatement. Il paraît que certaines personnes du voisinage avaient causé des ennuis à McCrae et il était sous l'impression qu'il devrait être volé un de ces soirs ; il s'arma d'un fusil en conséquence. La poursuite a tenté de prouver que McCrae a délibérément tué Prindle qui était âgé de dix-neuf ans et voisin de McCrae.

Le procès a eu lieu devant le juge Ritchie ; la charge du juge a été contre le prisonnier, mais le jury a rendu un verdict de "non coupable." Le juge s'est déclaré surpris d'un tel verdict, mais l'accusé a ensuite été remis en liberté.

Aux cultivateurs

Si vous voulez débarrasser votre bétail des mouches à cornes, servez-vous du "Pastorini." Vous serez agréablement surpris.

Emeute sanglante

Les grévistes de Cleveland attaquent leurs remplaçants

Un homme tue, cranes, bras et jambes fracturés

Cleveland, Ohio, 3.— Il y a eu, de nouveau, effusion de sang, hier après-midi, aux carrières Brown. Un homme a été tué d'un coup de revolver par un ouvrier non unioniste attaqué par la foule. La police essaya de le secourir, mais eut beaucoup de difficulté à empêcher la foule de le lyncher. Finalement, les troupes furent appelées et deux compagnies se rendirent sur la scène du désordre.

Le prisonnier fut ensuite placé dans la voiture et la patrouille, qui le conduisit au poste central. Les troupes demeurèrent là quelque temps, car une foule furieuse d'au moins 10,000 personnes entourait la bâtisse.

Un peu avant la fin de la journée, un grand nombre de grévistes se rendirent près des carrières et attendirent la sortie, mais la police fit placer les ouvriers en rang puis, à un moment donné, les fit défiler entre ses propres rangs et les accompagna jusqu'à la gare du tramway. Une foule toujours grossissante suivait, prête à attaquer les ouvriers non unionistes. Lorsque ceux-ci furent entrés en gare, la police chargea la foule avec impétuosité et, sans aucun ménagement, fit usage du bâton.

Environ cinquante personnes ont été très grièvement blessées. Plusieurs ont le crâne fracturé, d'autres ont les bras ou les jambes cassés, ou des contusions graves.

La compagnie a affiché un avis disant qu'elle reprendra lundi tous les grévistes. Il y a un grand nombre de Polonais à Newburg, qui sont prêts à prendre la place des grévistes après lundi. Si cela arrive, il est certain qu'il y aura une bataille sanglante.

Un acte de désespoir

Un des principaux citoyens de Vancouver se suicide

Vancouver, 3.—Hier après-midi, à 4 heures, W. H. Burr, l'un des principaux citoyens de New Westminster, s'est suicidé dans sa chambre au bloc Burr, en se tirant un coup de revolver. Un peu avant quatre heures, Mme Gordon, femme du concierge, entendit la détonation d'une arme à feu et, s'élançant dans la chambre de Burr, le trouva étendu sur le plancher la tête percée d'une balle et ayant un revolver à côté de lui. Trois lettres écrites par le défunt furent trouvées sur une chaise. Dans l'une d'elles, en date du 21 mai, Burr disait qu'il avait l'intention de se suicider et aussi que son jeune fils ne devrait pas lui survivre pour grandir et devenir méchant. Dans une autre lettre, portant la même date, le défunt dit qu'il a envoyé sa femme à Vancouver et a essayé d'empoisonner son jeune fils, en lui administrant une dose de laudanum. Sa tentative n'a pas réussi. Il exprime aussi l'espoir que la compagnie d'assurance Sun Life, qui a des hypothèques sur sa maison, prendra soin de l'éducation de son enfant. Le défunt avait éprouvé des difficultés financières qui l'ont porté à commettre cet acte de folie.

BLASPHEMATEUR PUNI

Un misérable perd la vie en lançant l'injure au ciel

Paris, Texas, 1 juillet.—Un nommé Charles Ward, d'Arkansas, qui travaillait près de Pecan Gap dans cet Etat, a été tué samedi soir d'une manière si horrible que les croyants qui ont été témoins de cette mort croient à l'intervention de la Providence. Le soir précédent, il y avait à Ladena une réunion dans une église, et Ward qui avait une réputation de renégat et qui était présent, fut invité tout de même à prier avec ses compatriotes. Il accueillit cette invitation avec dédain et dérision, et après le service, il voulut jouer au prophète et paria qu'il pleurerait durant 24 heures.

Le soir suivant, Ward et trois autres fermiers étaient dans un champ, quand il commença à pleuvoir. Ward se mit à se réjouir et il accueillit la pluie avec une série de blasphèmes épouvantables en annonçant qu'il avait gagné son pari. Ward avait encore un affreux blasphème à la bouche, lorsqu'il fut frappé par un éclair et tué instantanément.

EVASION OU NAUFRAGE

Vingt-cinq forçats disparaissent

Un singulier système

Paris, 3.—Un voyageur, arrivé par le dernier courrier de la Guyane, nous donne des renseignements intéressants sur une évasion de forçats qui a eu lieu dans des conditions tout à fait exceptionnelles.

—A mon départ de Cayenne, dit-il, on s'inquiétait fort peu de la disparition d'une "tapouye", le "Delta", sur laquelle avaient été embarqués 25 condamnés aux travaux forcés.

—On appelle "tapouyes", d'un nom indien, les petites goélettes qui font les voyages de la côte. Le "Delta", affrété par l'administration des pénitenciers pour se rendre à la Montagne d'Argent, était parti de Cayenne vers le 10 avril, et depuis on n'en avait plus eu de nouvelles. Il avait eu, cependant, le temps de faire le voyage d'aller et retour. Il n'y avait à bord que trois hommes d'équipage et le patron. Tout faisait supposer que les forçats s'étaient emparés du bateau, de vive force, et avaient gagné le territoire contesté ou bien le Brésil.

—Pourquoi ne pas admettre plutôt un naufrage ? lui a-t-on dit ici.

—C'est bien improbable. S'il y avait eu naufrage, on l'aurait su quelques jours après. On eût trouvé quelques débris sur la côte, tandis qu'à mon départ, aucune épave justifiant cette hypothèse n'avait été rencontrée.

—Mais les condamnés n'étaient donc pas surveillés à bord ?

—Si, par un seul agent qui, disait-on, était déjà malade au moment du départ. Vous comprenez bien que les vingt-cinq criminels ont eu facilement raison de ce gardien et des quatre hommes de l'équipage. Cinq contre 25 gaillards déterminés et libres de leurs mouvements, sur un petit bateau, ne peuvent pas résister efficacement.

—Les condamnés n'étaient même pas attachés ?

—Non ; aucune précaution ne semble avoir été prise. On disait cependant à Cayenne que le ministre avait déjà fait, dans le but d'empêcher ces évasions, des recommandations très prudentes et très sages.

—Pourquoi ne s'y est-on pas conformé ?

—Je l'ignore. Je me l'explique d'autant moins que les 25 condamnés étaient disaient, des criminels de la pire espèce. On les envoyait à la Montagne d'Argent en punition, et pour mieux s'assurer de leurs personnes.

—C'était une raison de plus pour les mettre dans l'impossibilité de nuire. Bien plus, arrivés au boug de l'Approuague, ils avaient déjà montré de l'indiscipline. La rébellion se manifestait. On prétend même que le patron de la tapouye, voyant le surveillant malade, avait longtemps hésité à continuer son voyage.

—Mais qui est responsable de ce malheureux événement ?

—Responsable ? Vous n'y songez pas ! On ne recherchera la responsabilité de personne, et, d'ailleurs, on ne pourra pas la définir. Le gouverneur n'a pas à s'occuper de la manière dont on fait voyager les condamnés. C'est un détail qui regarde exclusivement le chef de la "Tentiaire", comme l'on dit, par abréviation, à Cayenne.

INSURRECTION ATCHINOISE

Un combat sanglant

La Haye, 3.—Les dépêches officielles reçues des Indes néerlandaises annoncent qu'une série de combats meurtriers a eu lieu autour de la forteresse d'Anakgalong entre les Hollandais et les Atchinois insurgés. Ces derniers ont eu 112 tués ; les pertes, du côté des Hollandais, ont été de neuf tués et de trente-neuf blessés.

On annonce que les troupes du gouvernement se sont emparées du fort de Sibreh presque sans coup férir.

QU'EN DITES-VOUS ?

On assure dans les cercles politiques, dit le Monde, que 18 députés libéraux ont offert leur appui à Sir Charles Tupper s'il voulait ne plus s'occuper de la question des écoles.

C'est à dire que le sort de M. Laurier est entre les mains de notre chef.

Trois-Rivières compte deux cent soixante années d'existence aujourd'hui.

Il y a, à l'origine des grandes fortunes politiques, des choses qui font trembler, a dit Boardaloc.

Deux cent quatre-vingt-huitième anniversaire hier, de la fondation de Québec par Samuel de Champlain.

La première messe en Canada

Au mois de septembre prochain on se propose de célébrer à l'Isle aux Coudres, une grande fête en souvenir d'un événement mémorable qui n'intéresse pas seulement la paroisse de l'Isle aux Coudres, mais encore le Canada catholique tout entier.

On sait que la première messe qui fut célébrée sur la terre Canadienne, le fut à l'Isle aux Coudres, lors du premier voyage de Jacques Cartier, au mois de septembre 1534. Ce fut comme la première prise de possession du sol Canadien, au nom du roi de France.

Cet événement si mémorable dans l'histoire du Canada mérite à juste titre d'être célébré par une fête spéciale.

Cette année, M. le Curé de l'Isle aux Coudres veut organiser une solennité religieuse des plus imposantes à cette occasion, pour le mois de septembre. Il désire y convoquer les paroisses environnantes, organiser même des excursions de Québec et autres endroits, en un mot en faire une fête nationale, s'il y a moyen. La messe y sera célébrée, en plain air, sur l'emplacement même où fut célébrée la première messe de Jacques Cartier.

Mgr Labrecque évêque du diocèse sera le Pontife officiant.

L'annonce de cette fête est dès aujourd'hui lancée au public, et le Rév. M. Onésime Lavoie, curé de l'Isle aux Coudres, nous prie d'annoncer que vu le peu d'organisation et de transport dont il peut disposer à l'Isle aux Coudres, il fait appel à tous les bons patriotes canadiens qui voudront bien l'aider de leurs conseils et de leurs concours pour donner à cette grande démonstration toute l'importance qu'elle mérite.

Les fabriques de Fall-River

La fermeture projetée aura lieu

Nous lisons dans l'Indépendant :

Une grande majorité des fabricants de la ville ont décidé de fermer boutique durant deux mois, entre le 1er juillet et le 1er septembre et ont signé un engagement à cette effet.

Les fabriques Wampanoag, Chace et Flint seront fermées vendredi soir pour une période d'une semaine au moins.

Il est probable que la fermeture sera générale et on décidera cela demain ou ce soir.

M. C. D. Borden, le propriétaire des Iron Works, est en ville depuis quelques jours et il est plus que probable que ses confrères prévaudront sur son indécision et lui persuaderont de fermer boutique comme les autres.

Plusieurs fabricants de cette ville se sont rendus à New-Bedford hier et ont appris qu'une bonne partie des fabriques de notre voisine seront fermées.

Les filatures Globe et Sanford ne seront pas fermées à moins que la situation redienne plus précaire.

A midi il ne restait plus que la Seazonet, la Parker la Hargraves no. 2 et la Narragansett.

On ne croit pas que la Hargraves no. 2 et la Parker ferment mais les autres suivront probablement la majorité et signeront l'engagement.

PETITE GAZETTE

Vers le milieu du mois courant plusieurs savants et capitalistes intéressés dans le vaste projet de construction des canaux à eau profonde pour relier le St Laurent aux grands lacs se réuniront à Québec.

M. Gobeil, sous ministre des travaux publics a eu samedi une entrevue avec le maire et les échevins Tanguay et Roy au sujet des trottoirs des propriétés du gouvernement fédéral et des deux ponts qui doivent relier le nouveau parc à la ville.

Il n'y aura pas de camp militaire cette année, faute de subsides ; à moins toutefois que les fonds nécessaires seraient votés le 16 du mois présent lors de la réunion des chambres. La chose ne semble pas possible dans les circonstances.

L'agence Dun & Co., toujours très impartiale, constate que l'absence de politique fiscale chez les libéraux trouble profondément le monde des affaires.

La Sainteté Léon XIII a nommé Mgr Diamède Falconis délégué apostolique aux Etats Unis pour succéder au cardinal Satolli.

CONCOURS PROVINCIAL DE BEURRE

Defaut general

Renseignements qui seront fournis aux fabricants

Opinion des juges

Le concours de beurre organisé par le département de l'agriculture de la province de Québec a eu lieu jeudi le 25 juin, à Québec.

Quarante quatre boîtes ou tinettes ont été examinées par MM. A. A. Ayer et J. A. Vaillancourt, exportateurs de beurre et de fromage de Montréal. Ces messieurs ont examiné ces produits spécialement au point de vue des qualités exigées pour l'exportation et ont trouvé quelques bonnes tinettes.

D'une façon générale l'emballage laisse à désirer et manque d'uniformité ; plusieurs concurrents ont perdu des points par la mauvaise apparence de leur exhibit.

Ces beurres vont être analysés par le rév. C. P. Choquette chimiste officiel du département de l'Agriculture ; ils ont aussi été examinés par monsieur J. D. Leclair surintendant et professeur de beurrerie de l'école de laiterie de Saint-Hyacinthe.

Les remarques des juges celles de monsieur J. D. Leclair et enfin, les analyses du rév. M. Choquette vont permettre de signaler à chacun des concurrents les défauts de son exhibit et les modifications à apporter à son travail pour obtenir des produits plus en rapport avec les exigences du marché.

Voici la liste des concurrents des deux premières classes :

BEURRE

1ère classe

MEDAILLE DE BRONZE

- 1. Léonard Desnault, Saint-Norbert Arthabaska..... 96 pts
- 2. J. A. Courchesne, Lanoieville, Richelieu..... 96 "
- 3. Francis Roger, Saint-Agapit, Lotbinière..... 95 "
- 4. Téléphore Rhéaume, Château-Richer, Montmorency..... 96 "
- Préfontaine Frères, L'Isle Verte, Témiscouata..... 96 "
- Edmond Brousseau, Saint-Laurent des Monts, Terrebonne..... 96 "

2ème classe

QRIX EN ARGENT

- 7. J. Arthur Talbot, Saint-Aubert, L'Islet..... 24 pts. \$20.00
- 8. David H. L. Francœur, Trois Pistoles Témiscouata..... 92 " 16.00
- 9. Amédée Gaudreault, Trois Saumons, L'Islet..... 92 " 16.00
- 10. Onésime Mercier, Saint-Charles, Bellechasse..... 91 " 12.00

AU TEMISCAMINGUE

Excursion du R. P. Lacasse

Mattawa, Ont., 4.—L'excursion du R. P. Lacasse, O. M. I., au Témiscamingue, est un grand succès. Partis hier au soir, à 910 hrs. nous sommes arrivés ici à 8.15 heures ce matin. Parmi les excursionnistes nous remarquons les Révds MM. Z. Lacasse, O. M. I., A. Côté, missionnaire agricole, curé de St Valérie ; David, supérieur du scholasticat à Ottawa ; P. Pelletier, ptre, curé de St Félix de Valois ; A. Lafontaine, ptre ; H. Gates, ptre de l'Assomption ; J. M. Boucher, ptre de Trois-Rivières, et le Révd Frère Moffat ; F. Martineau, M. P. P. En outre nous remarquons MM. le Dr W. Grignon, conférencier agricole ; le Dr A. F. Brisson, agent de colonisation ; le Dr J. Emmanuel Fournier, de St Jérôme ; Carufel, agent de colonisation ; J. A. Robitaille, de Montréal ; A. Riopel, J. Bte Richard. Quelques dames accompagnent leur mari. Voici les noms des localités qui sont largement représentées par les cultivateurs : Montréal, Ste Adèle, St Jérôme, Ste Anne des Plaines, St Gabriel de Brandon, St Joseph des Cèdres, St Clément, St Lin, Joliette, L'Assomption, Fournierville, Rigaud, Sainte Anne de Prescott, Ste Justine de Newton, Lewis, St Étienne des Grès, St Paulin, St Didaace, Berthier, Hull, St Jacques, Montebello ; St Victor d'Alfred, St Esprit, St Roch, Ste Clothilde, St Téléphore, St Félix de Valois, Ste Thècle, St Alexis, St Calixte, Ste Sophie, Terrebonne, Sherbrooke, etc., etc. La plus franche gaieté règne tout le temps, et la pluie, loin de nous attrister, nous réjouit, à cause du bien qu'elle va procurer à la moisson.

On parle d'ériger un tribunal pour mettre à l'ordre les faiseurs de calembours. Nous partons dans une heure pour Gordon Creek.

Feuilleton du Journal des Campagnes  
Québec, 9 Juillet 1806—No 6

# LE Prix du Bonheur

(SUITE)

Il fit un second pas en arrière.  
Elle bondit jusqu'à la porte et saisit Raymond par le bras.

Dans ce mouvement, ses cheveux s'étaient dénoués et roulaient en désordre sur ses épaules. Son visage était baigné de larmes; il y avait quelque chose d'égaré dans l'expression de son regard.

—Raymond! Tu ne peux pas partir ainsi! Viens!... O mon Dieu, je le tutoie, j'ai oublié ce que je suis aujourd'hui!... Pardonnez-moi, Raymond, ma raison s'égaré, je ne sais plus ce que je dis, votre mépris me tue!... mais venez, venez vous asseoir là! Ecoutez-moi cinq minutes seulement, vous ne pouvez me les refuser. Après m'avoir entendue, si vous me condamnez encore, je ne me plaindrai plus, je dirai que j'ai mérité mon sort.

Pendant qu'elle entraînait Raymond, une tête pâle, la face horriblement contractée, le regard ardent, les narines palpitantes, s'appuyait contre l'angle opposé du pavillon.

Accourant seule, Armel était occupée avec son père, —Yvonne avait voulu surprendre Léonie en faisant un circuit.

Arrivée à quelques pas, elle avait entendu un bruit de voix. Son cœur s'était mis à battre violemment sans qu'elle eût pu dire pourquoi.

Marchant avec précaution pour que sa présence ne fût pas soupçonnée, elle s'était avancée jusqu'à l'endroit où nous l'avons vue, et n'avait rien perdu de la conversation.

Elle tremblait à faire pitié, la pauvre enfant. Sa mâchoire était serrée, et ses mains crispées sur sa poitrine essayait d'en comprimer les battements désordonnés. La jalousie, une de ces effroyables jalousies, comme elle seule pouvait en porter le germe dans son cœur, l'avait saisie dans ses étreintes de fer.

Léonie désigna le divan à Raymond, et se laissa tomber elle-même dans un fauteuil.

D'un mouvement nerveux, elle rejeta en arrière les longues boucles de cheveux qui ruisselaient sur ses épaules, passa ses doigts frémissants sur son front où la douleur avait imprimé son cachet, et dit d'une voix brisée par l'angoisse:

—Raymond, vous m'avez crut capable de la monstrueuse infamie que vous me reprochez?

—Je vous le répète, répondit-il, vos laquais me l'ayant jetée à la face en votre nom, je l'ai cru.

—Vous aviez donc oublié mon amour pour vous, Raymond! dit-elle faiblement. Votre cœur ne vous a donc pas, à ce moment, rappelé tout ce que mon âme, en passant par mes lèvres, avait murmuré à vos oreilles, la veille au soir?

Le jeune homme baissa la tête.

—Et votre notaire, Me Le Noël, et votre ami, le prince Tateskow, vous êtes donc parti sans les avoir vus? Ils ne vous ont rien dit?

Il la regarda avec surprise.

—A quelle heure avez-vous quitté Paris?

—En sortant de l'hôtel des Ormes.

—Oh! je m'explique tout alors!... Bénésoyez-vous, mon Dieu, s'écria-t-elle en joignant les mains avec un élan passionné, puisque vous m'offrez la possibilité de me justifier!

—Ecoutez-moi, Raymond! Je vais remuer un passé douloureux, mais moi seule en souffrirai.

Elle courba un instant le front pour dévorer une larme, et commença:

—Nous devions, ce soir-là, si vous vous en souvenez, assister ensemble à la représentation de gala qui se donnait à l'Opéra; c'est vous dire que j'étais fière et heureuse de me montrer en public avec le fiancé si recherché, si envié, si jaloué de tout Paris, que mon cœur avait choisi entre mille.

Je savais que je n'avais pas besoin de faire étalage de coquetterie pour lui, car il m'aimait sincèrement; mais j'étais orgueilleuse de son amour; je voulais être belle, plus belle que toutes celles qui devaient assister à la représentation, afin que chacune pût lire mon bonheur dans mes yeux et me l'envier, et je m'étais enfermée dans ma chambre avec ma modeste pour chercher la toilette qui m'irait le mieux.

Tout inondée de ma joie, je me préoccupais peu de ce qui se passait à l'hôtel, lorsque l'on vint me dire que mon père me demandait.

Je répondis que j'allais descendre et le fis prier de m'accorder encore quelques minutes.

Peu après on frappa de nouveau à ma porte en me disant qu'il ne pouvait pas attendre; qu'il s'impatientait, m'invitant à me rendre à son cabinet.

N'étant pas habituée à ce ton impératif, j'éprouvai un peu d'inquiétude. Néanmoins je chassai toute préoccupation et je descendis.

Mon père se promenait de long en large, d'un pas saccadé.

Cette attitude m'effraya, mais j'étais loin de soupçonner le coup qui me menaçait.

—Tiens, me dit-il, lis ceci!

Et il me présenta un billet ouvert qui contenait cette seule phrase sans signature.

—Monsieur des Ormes est prévenu que le comte Raymond est ruiné jusqu'au dernier sou.

Un nuage passa sur mes yeux; mon cœur se mit à battre avec violence, je m'écriai:

—Cette lettre anonyme est une infamie!

—Et celui-ci? reprit-il en me tendant une seconde lettre qu'il prit sur son bureau.

Il n'y avait plus à douter, car c'était son agent d'affaires qui lui écrivait.

La sueur de l'agonie aux tempes, je relevai fièrement la tête, et lui dis:

—Hé bien! tant mieux, mon père! Je suis assez riche pour donner à Raymond avec mon cœur, les deux millions qu'il a perdus.

Il s'arrêta brusquement devant moi, et sans pitié pour mes poignantes angoisses, s'écria sur un ton d'amère raillerie:

—Voilà bien les femmes! Elles font de tout une affaire de sentiment.—Est-ce sérieusement que tu penses ce que tu viens de dire?

—Mon père, lui répondis-je, votre question m'étonne.

Il éclata d'un rire nerveux et dit en me saisissant le bras:

—Eh bien! moi, je décide que votre mariage est rompu, et que les pieds de M. Raymond ne fouleront plus, désormais, les tapis de mon hôtel. Je lui signifierai ma volonté dès cette après-midi.

Le parquet manqua sous moi. Je poussai un cri déchirant; mes bras s'agitèrent, dans le vide, je tombai à la renverse. Mon front heurta l'angle de son bureau, — en voici la marque, — le sang jaillit à flots. C'est à cet accident que je dus la vie. Dieu aurait dû me faire mourir.

Elle s'arrêta palpitante, la poitrine oppressée. D'amères larmes ruisselaient sur ses joues.

Peu après, sa voix sans timbre reprit:

—Je ne sus rien de ce qui se passa ensuite; mais le soir, à dix heures, dominée par un triste pressentiment, je fis un violent effort pour vaincre mes souffrances, et j'écrivis à M. Le Noël une lettre que je le priai de vous remettre. S'il ne l'a pas fait c'est que vous étiez déjà parti et qu'il ignore encore en ce moment, sans doute, le coin de terre où vous vous êtes réfugié.

Le lendemain, Raymond, vous étiez vengé. Mon père ayant provoqué en duel le prince Tateskow pour une phrase tracée sur un carte de visite, votre ami lava dans son sang l'outrage qu'il vous avait fait.

Ici, je pourrais m'arrêter; je tiens à ce que votre main touche à la plaie cuisante que je porte désormais dans mon cœur.

Mon père ne s'est pas contenté de briser toutes les cordes harmonieuses de mon âme, il m'a vouée aux plus horribles tortures, eu m'unissant, un mois après, à un homme que je ne saurais jamais aimer, un baron de Longueval, dont tous les millions seront impuissants à me payer une minute de mon bonheur envolé.

Son accent d'ivrit déchirante en prononçant ces derniers mots. Elle se leva éperdue pour s'enfuir; la main de Raymond l'arrêta.

—Merci de cette confiance, madame!

—Oh! madame!... dit-elle en secouant douloureusement la tête!... Raymond, je n'ai pas, un seul jour, une seule minute, oublié votre nom!

Il lui jeta un regard échargé de tristesse et reprit:

—Merci de cette confiance, Léonie! J'en avais besoin pour m'arracher du cœur la souffrance aigüe que j'emportais avec moi, car j'étais malheureux de penser que votre âme était tout autre que je l'avais jugée.

—Ah! Raymond! Raymond! Je vous bénis pour cette parole! Je pourrai souffrir désormais, je sais que vous ne mépriserez pas.

—Pauvre amie!

—Taisez-vous, Raymond, votre voix me fait du mal!... Je n'ai pas encore oublié le passé, et le présent m'est odieux... Pardonnez-moi, mon Dieu, je suis faible je blasphème!...

Il lui prit doucement la main.

—Ecoutez-moi une minute seulement, Léonie, car bientôt je partirai, et vous ne me reverrez plus.

Son accent était calme, mais ses doigts avaient un mouvement nerveux très violent.

Elle leva les yeux sur lui. Il avait la figure d'une pâleur cadavéreuse.

—Vous savez où vous divinez ce qui m'est arrivé depuis le moment où, me présentant à l'hôtel des Ormes, j'en trouvai les portes fermées; je ne vous en parlerai donc pas.

Je vous avais souvent entretenu de l'abbé de Montbel; c'est vers lui que j'allai dans mon malheur. Il m'accueillit comme un père qui accueille un fils cher; au jour des grandes catastrophes; le lendemain j'arrivais ici en qualité de secrétaire du marquis de Coëtlong; seulement je ne m'appelais plus que Raymond, et nul ne sait encore, au juste, ce que je suis, ce que j'ai été.

Il y a quelques jours, j'ai écrit à M. de Coëtlong que je désirais reprendre ma course à travers le monde, de me remplacer. Peu importe le motif qui me fait partir; il n'a pas besoin de le savoir, il ne doit pas même s'en douter. Donc, dans deux mois, au plus tard, j'aurai passé ici, comme j'ai passé là-bas, à Paris, sans laisser de trace.

Sa voix faiblit, ses paupières le brûlaient.

Madame de Longueval leva, une seconde fois, les yeux sur lui, et devint livide.

—Ce que je vous demande en grâce, Léonie, c'est de taire mon titre comme je l'ai tu jusqu'à présent; c'est de détourner le regard quand je me trouverai sur votre passage, afin que vous ne soyez pas tentée de laisser voir que vous me connaissez; je ne vous demande que ce léger mensonge. Je pardonne à votre père le mal qu'il m'a fait... Adieu pour toujours!

Il s'inclina, baisa sa main inerte et glacée et s'élança dehors.

Il était déjà loin, lorsque, sortant de sa torpeur, elle tendit les bras en criant:

—Raymond! Raymond!

Comme il fuyait toujours, elle tomba à genoux et ses lèvres murmurèrent faiblement:

—Il aime! Mon Dieu, protégez-le, mais faites moi!...

Quand elle se releva, Yvonne, muette, glacée, hautaine, la poitrine bondissante, les prunelles dilatées, immobile comme un spectre, était debout à ses côtés.

La baronne recula effrayée.

—Yvonne! Yvonne! qu'as-tu? Ne me regarde pas ainsi!

La jeune fille tendit le doigt dans la direction de l'allée:

—Lui!... dit-elle d'une voix lente et basse.

—Oh! c'est toi qu'il aime!... Divine Providence; unissez-les!

—Toi, aussi, tu l'aimes!

—Tu oublies, hélas! que je n'ai plus ce droit!

—Tu es baronne de Longueval, c'est vrai; mais ton cœur est toujours à lui, j'ai tout entendu!

—Est-ce de ma faute, Yvonne, si je n'ai pas encore pu l'oublier... N'était-il pas mon fiancé!... Mon Dieu! mon Dieu! que je souffre; que suis malheureuse!...

Ce cri de son âme déchirée s'éteignit dans un sanglot.

Mademoiselle de la Roche-Morvant ne tint pas devant cette atroce douleur.

Sa jalousie se dissipa subitement; l'expression hautaine de sa physionomie disparut. Elle ouvrit ses bras en disant d'une voix douce:

—Viens, Léonie! c'est sur mon cœur que tu dois pleurer.

La pauvre femme anéantie, chancelante, tomba sur le sein de la jeune fille qui la tint étroitement enlacée et couvrit de baisers ses paupières fermées au travers desquelles filtraient encore des larmes.

Longtemps elles restèrent ainsi.

Yvonne avait besoin, elle aussi, d'épancher son cœur gonflé. Par délicatesse elle ne voulait pas le faire à ce moment; mais madame de Longueval y mit tant d'affectueuse insistance que, lorsque la cloche du déjeuner les appela au salon où on attendait, elle n'ignorait rien, et lui disait en l'embrassant:

—Par ton amour pour lui, tu deviens ma sœur, entends-tu, Yvonne! Une autre que toi, je l'aurais haïe de toute l'ardeur de mon âme...

IX

## Sauvetage

Il y avait, depuis plusieurs jours, affluence au château de Coëtlong.

C'était un mouvement incessant de voitures, de chevaux, un cliquetis perpétuel d'argentins sous les voûtes sonores de la grande galerie circulaire.

Les invités arrivaient de partout, de Paris, des départements et des terres voisines.

Les types les plus disparates se rencontraient sur la plage, dans les salons, sur les plates-formes des tours crénelées, sous les majestueux ombrages du parc.

Des femmes de la plus haute volée du monde parisien coudoyaient les petites châtelaines des environs.

Des hommes de tout âge et de tout rang ne craignaient pas de se mêler aux conversations des hobereaux circonvoisins, sur les plates-formes des tours crénelées, sous les majestueux ombrages du parc.

La plupart de ces questions neuves pour eux, les intéressaient, et ils apportaient dans les discussions, avec cette courtoisie de gens bien élevés, certains aperçus que quelques-uns d'entre eux possédaient, soit par eux-mêmes, soit pour les avoir entendus émettre par d'autres, dans les comices ou des conférences publiques auxquels ils avaient assisté.

Au milieu de tout ce brouhaha indescriptible, de toutes ces fêtes ne succédant les unes aux autres, et le plus souvent improvisés, Raymond restait invisible. Lui seul, malgré les instances réitérées du marquis, demeurait cloîtré dans son isolement.

M. de Coëtlong attribuait cette persistance à vouloir se tenir éloigné du monde et de ses entraînements à des causes qui, certes, n'avaient jamais germé dans son esprit.

Bien qu'il fût beaucoup changé au physique, son caractère n'avait subi aucune atteinte.

Essentiellement bon, affectueux, il était resté tel. Jamais il ne se plaignait; son sourire était plus triste et son regard plus voilé, voilà tout.

Trois cœurs souffraient à l'unisson du sien: on ne s'en apercevait guère, il est vrai, mais que d'énergie étaient-ils forcés de déployer pour ne rien laisser s'écouler dehors! Aussi cet atroce supplice rendait-il leurs souffrances plus horribles que la sienne!

Armel, Yvonne et Léonie se comprenaient si bien, un tel courant mystérieux était établi entre elles, qu'il suffisait du regard, du geste, du sourire de l'une, pour leur rappeler aux deux autres qu'elles ne devaient avoir ni une heure, ni une minute, ni une seconde d'affaissement moral.

Parfois, le soir, fort tard, lorsqu'elles se promenaient enlacées dans le parterre ou dans les méandres du parc, furtivement elles levaient les yeux dans la chambre de Raymond, et il leur suffisait de voir se profiler son ombre sur les vitres des fenêtres ou briller la petite lueur solitaire de sa lampe de travail, pour emporter une certaine somme de bonheur relatif.

Depuis son arrivée au château, le jeune homme était parvenu à dresser, pour Armel, une délicieuse jument arabe qu'elle montait souvent en compagnie de sa cousine, ce qui lui permettait maintenant de prendre part à presque toutes les excursions qui s'organisaient sous la haute direction de son père.

Le marquis avait été d'autant plus touché de cette délicate attention qu'elle s'adressait uniquement à sa fille, la pauvre infirme de Coëtlong.

Un matin de fort bonne heure, alors que les hôtes du château goûtaient les douceurs d'un tepos dont ils avaient grand besoin, les trois amies ou plutôt les trois Grâces, — c'est ainsi qu'elles avaient été unaniment désignées par le sexe fort de la société, — franchissaient, à cheval, le pont-lévis, et gagnaient la campagne encore voilée d'une légère gaze de brume.

L'atmosphère, d'une pureté admirable, était empreinte, dans la direction des montagnes, d'une teinte irisée du plus charmant effet. Sur toute l'étendue de la vaste lande, de nombreux troupeaux éparpillés, mouchetaient la surface du sol, et le teintement des clochettes mêlé, par intervalle, aux aboiements des chiens, troublaient à l'infini le silence de la solitude.

Armel, Yvonne et Léonie qu'une unique pensée préoccupait, après avoir parcouru une certaine distance au trot, mirent leurs montures au pas, et se laissèrent bercer par cette allure peu en harmonie avec l'ardeur des nobles bêtes.

On n'eût pas reconnu Roland devenu, depuis longtemps, le favori d'Yvonne. Le gracieux animal semblait mettre une coquetterie toute féminine à faire ressortir l'élégance de sa belle maîtresse.

A un détour de la route, une petite fille mignonne, mais chétive pleurait assise sous un houx colossal.

—Qu'as-tu, mon enfant? lui demanda la baronne de Longueval, en arrêtant son cheval.

Grand'mère m'a envoyée au château, et j'ai peur.

—Pourquoi as-tu peur? Est-ce que quelqu'un de la maison t'a jamais fait du mal?

—Oh non! c'est la première fois que j'y vais.

—Alors qu'est-ce qui peut t'effrayer?

—Il y a beaucoup de monde.

—Et que vas-tu faire au château?

—Grand'mère m'envoie auprès du beau monsieur qu'elle n'a pas vu depuis plusieurs jours. Elle craint qu'il ne soit malade.

Elles tressaillèrent toutes les trois. Yvonne sauta à terre et s'avança vers l'enfant.

—De quel beau monsieur parles-tu? dit-elle.

Oh! vous me faites peur, madame; vous êtes pâle comme lui! s'écria la petite fille.

—Ce n'est rien, mon enfant, je suis un peu souffrante, mais répondez-moi: de quel beau monsieur parlez-vous?

—De M. Raymond. Il était triste la dernière fois qu'il est venu voir mère.

—Tu le connais donc?

—Oh! oui! C'est lui qui donne de l'argent à ma mère pour nous soigner; il est si bon et son grand chien aussi!

—Est-ce que ta mère demeure loin d'ici?

—Non! Là-bas à cette chaumière que vous voyez tout près de ces grands arbres.

—Montre-nous le chemin, et nous allons y aller avec toi.

Elle ramassa sur son bras gauche la traîne de son amazone, prit la bride de Roland dans sa main droite, et suivit l'enfant dans la sente tracée à travers la lande. Armel et Léonie venaient ensuite.

Devant la cabane, celles-ci mirent le pied à terre, attachèrent leurs chevaux aux arbres, et pénétrèrent toutes trois, dans l'humble demeure de la pauvre.

La misère suintait partout, depuis la misérable couchette où une vieille octogénaire grelottait la fièvre, jusqu'aux loques qui couvraient les enfants et la mère.

—Ma bonne femme, dit Yvonne, nous avons rencontré en route votre petite-fille que vous aviez envoyée au château savoir des nouvelles de M. Raymond. Elle a peur, nous vous la ramenons, et nous pouvons vous assurer que M. Raymond n'est pas malade.

—Ah! tant mieux, madame! répondit la vieille, d'une voix crispée. J'étais inquiète de son absence. Si vous le connaissez, vous devez savoir, mieux que moi, qu'on ne peut pas le voir sans l'aimer.

Elles auraient volontiers embrassé la pauvre femme, ces trois nobles créatures qui entendaient dire du bien de celui qu'elles aimaient.

— Il vous assiste quelquefois ? demanda Armel.

— C'est-à-dire, ma belle demoiselle, que sans lui, nous serions déjà mortes de froid et de faim.

Chacune retira, de sa poche, son porter-monnaie qu'elle vida sur le matelas.

Jamais les yeux éblouis de ces pauvres gens n'avaient tant contemplé de pièces d'or.

Au moment de sortir, Yvonne se pencha vers la vieille, et lui dit d'une voix douce :

— Priez pour moi, ma bonne femme ! Je viendrai vous voir souvent, et quand je ne pourrai pas venir moi-même, j'enverrai quelqu'un vous porter ce qui vous est nécessaire.

La vieille la regarda attentivement.

Baissez-vous encore un peu, mademoiselle, lui dit-elle ; donnez-moi votre main ! Elle l'examina un instant, et murmura :

— Vous l'aimez ; vous souffrirez beaucoup ; mais vous l'épouserez !

Elle poussa un cri étouffé et s'enfuit.

Armel et Léonie, déjà en selle, l'attendaient au bord du sentier.

L'une et l'autre surprirent le rayonnement de ses grands yeux noirs qui étaient comme le reflet de son âme, sa pâleur ne leur échappa pas davantage, pas plus que les bonds désordonnés de son corsage étroit.

Madame de Longueval attendit qu'elle fût à ses côtés, se pencha, lui passa les bras autour de la taille et l'embrassa en l'enveloppant d'un regard plein d'affectueuse tendresse.

— Yvonne chérie, on dirait que tu es heureuse ?

— Je me fortifie contre les nouvelles souffrances qui vont m'atteindre.

Les bons pastours qui cheminaient en fredonnant quelque vieux lied breton, souriaient en voyant ces deux ravissantes créatures, dont les types contrastaient énergiquement, se tenir enlacées, et suivre en cadence le mouvement doux et régulier de leurs montures.

L'un d'eux s'arrêta et se tint appuyé sur son long bâton.

Lorsque les trois promeneuses furent à quelques pas, il porta la main à son large feutre et demanda :

— Connaissez-vous, mes belles dames, la fille que vous venez de visiter ?

— Non ! répondit Yvonne.

— C'est la sorcière de la lande de Kertanir ! Déiez-vous pour qu'un malheur ne vous arrive pas.

Elles se regardèrent ; mais pas une n'eut un sentiment d'effroi.

Quand elles arrivèrent au château, on les attendait avec impatience, pour décider d'une importante question.

Il s'agissait d'une excursion à Belle-Ile, et tous demandaient à partir immédiatement, afin d'y passer la pleine journée.

— Qui vous empêche d'exécuter votre projet ; les préparatifs ne seront pas longs ? dit Armel.

— Nous le savons bien. Le difficile est de trouver du monde pour nous conduire. M. de Coëtlong hésite, son vieux matelot, Le Floch, lui ayant affirmé qu'avant ce soir, il y aurait un violent orage sur mer.

— Ceci est très sérieux, et mon père a raison. Si Le Floch a pronostiqué le mauvais temps, je vous engage à remettre votre partie, à demain par exemple.

Comment, mademoiselle, avec un ciel comme celui-ci, vous croyez à quelque orage ?

— Parfaitement, messieurs ! Vous ne connaissez pas nos côtes, il n'est pas étonnant que vous en doutiez, mais j'ai assez vécu ici pour vous donner l'assurance que Le Floch ne s'est jamais trompé dans ses prévisions.

— Dans ce cas, attendons de main ; c'est cependant, vraiment dommage, la matinée est si engageante !

— Ne vous y fiez pas ! Ce calme est essentiellement trompeur.

Vers midi, en effet, de gros nuages noirs commencèrent à s'amoncèler à l'horizon.

Peu à peu on les vit s'élever et monter dans l'espace. Le vent eut des intermittences, et les lames s'allongèrent, battirent follement la grève et les écueils qu'elles blanchissaient d'écume. Alors les mauves, par de petits cris plaintifs et leur vol à la suite des vagues, approchèrent de la tourmente. Le tonnerre grondait déjà, surdement dans le lointain.

Une heure ne s'était pas écoulée, que les éclats de la foudre faisaient vibrer les échos sonores des salles et des corridors de l'antique demeure des seigneurs de Coëtlong.

— Voilà un terrible orage ! dit une dame en frissonnant ; je n'en ai jamais vu de pareil.

— Et bien inattendu, ajouta l'un des plus ardents organisateurs de la partie du matin.

— Vous ne douterez plus, je l'espère, des pronostics de mon vieux Le Floch, répliqua Armel.

— Mais que fait-il donc là-bas, sur cette pointe de falaise ? demanda un jeune homme.

L'ancien tribordais, debout, enveloppé dans sa capote de toile cirée, parcourait l'horizon à l'aide d'une longue-vue.

Le marquis s'approcha d'une fenêtre et regarda.

— Quelque chose évidemment l'inquiète sur la mer. Il flaire peut-être un naufrage.

— Un naufrage ! Oh ! ce doit être épouvantable ! s'écria la baronne de Longueval.

— C'est véritablement le mot, madame, sur nos côtes semées d'écueils surtout. — Il arrive souvent que nos meilleurs marins trouvent la mort à quelques centaines de mètres du port qu'ils ont laissé, le matin, pleins de force et d'espérance !

— Quelqu'un l'a rejoint, dit une autre dame. Le nouveau venu a pris la longue-vue de ses mains, et regarde à son tour. Le vieux fait des gestes désespérés.

— Passe-moi ma lorgnette, Armel, que je sache qui c'est !

Yvonne, sa cousine et Léonie, n'avaient eu besoin que de leur yeux pour le reconnaître.

— Mais, je ne me trompe pas, c'est mon secrétaire... C'est bien Raymond, je vois maintenant sa figure !... Que diable veut-il faire ?... Le Floch essaie de le retenir par le bras... Oh ! c'est étrange... où va-t-il donc ?... Il a repoussé le vieux marin... Il court... Le Floch l'a laissé, et vient en toute hâte, de notre côté... Le marquis se pencha sur le rebord de la fenêtre. Il héla le matelot.

— Qu'y a-t-il, Le Floch ?

— Le bateau au père Antoine qu'est en train d'aller se briser, commandant !

— Antoine est-il à bord ?

— Oui ! commandant, et tout seul encore. Le pauvre vieux a été surpris par l'orage.

— Mais il est perdu, le malheureux ?

— C'est ce que j'ai dit à monsieur Raymond ou qu'il cherche du monde pour aller à son secours avec lui.

Heureusement que vingt poitrines poussèrent à la fois une même exclamation, et qu'un effroyable coup de tonnerre éclata, sans qu'on eût entendu trois cris d'angoisse.

— Je ne le veux pas ! Je le défends expressément ! exclama M. de Coëtlong.

— J'ai voulu le retenir, commandant, mais, cré nom de nom, y est fort comme quatre, y m'a rudement secoué et est parti ! Y doit être maintenant sur la plage.

— O mon Dieu ! mais c'est plus que de la témérité ; c'est de la folie ! Vite mon chapeau et mon manteau, que j'aille l'arrêter !

Le Floch fit quelque pas, braqua sa longue-vue dans la direction de la mer.

— Y est plus temps, commandant, le voilà dans la baleinière avec deux pêcheurs !

Tout le monde se précipita pêle-mêle dans les escaliers pour courir sur les falaises. Seules, les trois amies restèrent. Armel se jeta à genoux ; Léonie et Yvonne montèrent sur la plate-forme de la première tour, en se tenant pressées l'une contre l'autre.

Les éclairs se succédaient sans interruption autour d'elles ; la pluie leur fouettait le visage.

Madame de Longueval, blême de terreur, ne laissait pas échapper un cri. Ses dents serrées mordaient ses lèvres au sang.

Yvonne, limpide, muette, terrifiée, comme la statue du désespoir, regardait d'un œil sec et égaré la scène qui se passait presque à ses pieds, sur l'Océan déchaîné. Elle avait des frissons d'agonie, et ses doigts crispés serraient, à les broyer, les mains de la baronne.

Horrible en effet, était cette lutte désespérée de trois hommes d'une énergie de fer, contre un élément en fureur, pour essayer de sauver un de leurs semblables, un

vieillard presque sans force, le plus utile soutien d'une nombreuse famille.

Il fallait que la baleinière fût d'une solidité à toute épreuve, pour avoir pu résister, sans être disloquée, aux chocs épouvantables des masses d'eau qui la heurtaient par moment.

Tantôt on la voyait, comme une monette blanche, au sommet d'une vague formidable ; tantôt pareille à un cheval qui se dresserait sur les jarrets de devant, elle descendait, l'arrière debout hors de l'eau, dans le profond sillon creusé par l'abîme.

Admirable dans son calme, superbe au milieu de l'épouvantable danger qu'il bravait avec sa témérité sans exemple, Raymond, la tête haute et fière, tenait d'une main ferme la barre du gouvernail.

Les deux marins qu'il avait entraînés malgré eux, et presque de force, subjugués, par sa mâle énergie, étaient parvenus à dominer leur terreur, et à monter leur courage à la hauteur du sien.

La plage était à peine abordable ; mais sur les falaises, toute la population de Kertanir se pressait, glacé d'horreur et d'effroi : femmes, enfants, vieillards, jeunes gens, tous, agenouillés, priaient pour les courageux sauveteurs. Seuls les cris déchirants de la mère, de la femme et des enfants du vieux pêcheur Antoine, troublaient ce silence lugubre !

Dans le groupe des habitants du château, Le Floch et Hervé avaient de rauques exclamations, chaque fois que le frêle esquif remontait à la cime d'une vague, le buste de Raymond se détachait en relief sur la masse noirâtre de l'eau.

La barque d'Antoine, poussée par le vent, tantôt prise par le remous, était fatalement entraînée vers les récifs dont les pointes aiguës se montraient au-dessus de l'eau quand la vague se retirait. Avant longtemps elle devait être broyée, et c'était même miracle qu'elle n'eût pas encore sombré !

Le vieillard, cramponné à une banquette, passait par toutes les angoisses en attendant la mort.

Bientôt il se trouva assez près de la baleinière pour l'apercevoir.

— Tenez ferme, père Antoine ! lui cria Raymond.

Un peu de sang-froid, nous sommes-là ! Puis s'adressant à ses deux compagnons : — Allons, hardis enfants, une invocation à Notre-Dame d'Auray, et encore un effort.

Ils firent, tous trois, le signe de la croix.

Les récifs étaient à quelques mètres. La barque, lancée avec violence par une lame monstrueuse, les heurta en passant et s'ouvrit.

Un crime immense, cri de désespérance et de terreur, s'éleva de la falaise. La tête blanche du curé de Kertanir se dressa au-dessus de la foule prosternée, et sa main s'étendit pour absurde celui qui allait périr.

Antoine, projeté en avant, vint tomber à toucher le bordage de la baleinière ; mais avant qu'il eût disparu dans l'abîme, la main de fer de Raymond le saisit par les cheveux, et, en moins de deux secondes, il était déposé sain et sauf aux pieds de son sauveur.

Un second cri retentit, poussé par toutes les poitrines à la fois, et, de la plate-forme de la tour, Yvonne et Léonie tendirent les bras vers l'Océan.

La baleinière courait maintenant un danger plus grand encore.

Elle pouvait être prise de flanc et roulée par une vague, en essayant de virer de bord.

Raymond, pour éviter cette catastrophe, l'amena peu à peu s'abriter sous le vent d'un rocher, et dès que l'avant fut tourné vers la terre, ses deux matelots étant épuisés de fatigue, il commanda de hisser une petite voile.

— Commandant, s'écria Le Floch, faut que Raymond ait le diable au corps, pour risquer le coup qu'il fait ! Tenez ! la baleinière a senti le vent ; elle nous montre sa quille !

— Je le vois bien ! murmura M. de Coëtlong, en pâlisant ; c'est le comble de la hardiesse. S'il n'a pas l'habileté consommée d'un vieux marin, ils sont tous perdus !

Mais lui, toujours calme à son poste, il tenait le gouvernail, et ne lui permettait de jouer que lorsqu'il le jugeait nécessaire.

La légère embarcation, se cabrant comme une bête de rage qui sent l'éperon pour la première fois, se coucha sur la lame et

partit avec la rapidité d'une flèche.

Une petite anse s'ouvrait au pied des murailles du château, cinq minutes après, sauveteurs et naufragés y abordaient sans accident.

La foule se précipita de ce côté avec des cris d'enthousiasme.

Le marquis, ses invités, tout son personnel domestique, arrivèrent en même temps.

Le nom de Raymond volait de bouche en bouche avec mille bénédictions ; mais déjà le jeune homme, se dérobant à cette ovation, avait disparu au milieu des rochers.

Si quelqu'un s'était retourné, il l'aurait aperçu franchissant le pont-lévis, et s'engageant sous la voûte d'entrée.

Les trois amies se tenaient sur le dernier degré de l'escalier principal du château, qu'il avait pris, pour éviter de traverser la cour.

La baronne de Longueval fut sur le point de s'élançer vers lui. Elle se souvint à temps et baissa la tête.

Armel, placée un peu en arrière, le regardait en lui souriant de son sourire d'ange.

Yvonne n'osait lever les yeux, tant elle redoutait que son amour ne se trahit par une soudaine explosion, mais il lui était impossible de ne pas laisser déborder son émotion.

Il s'arrêta à peine quelques secondes, salua et s'enfuit, pour ne pas se trahir, lui aussi.

Lorsque M. de Coëtlong entra une demi-heure après, il s'informa s'il était dans sa chambre. Pierre lui répondit qu'il venait de sortir à cheval.

Le soir, à table, au salon, dans toutes les maisons de Kertanir, dans les cabanes de la côte, il ne fut question que de Raymond.

Le père Antoine affirmait que ce n'était pas un homme comme les autres, et il se tâtait de temps en temps le corps, pour bien s'assurer qu'il faisait encore partie des êtres vivants.

Quant à Le Floch, il était toujours sous le coup de la surprise. Sa chique dansait une gigue effrénée dans sa bouche.

— Qu'équ' t'en penses ? demanda-t-il longtemps après à Hervé qui se promenait avec lui sur la plage un peu moins battue par les vagues.

— Faites excuse, patron Le Floch ! Si mon commandant y était pas mort, je dirais que c'est lui.

— C'est ton idée, je t'en fais pas le reproche ; mais ton commandant bourlingue là-haut, y songe pas à revenir. Qu'équ' tu dis de celui-ci ?

— Je dis que c'est un fameux gars, quoi ! et je veux avaler ma gaffe cette nuit, si c'est pas l'un des premiers officiers de la marine de France.

— Touche là, vieux ! c'est ce que je pense aussi, et c'est pas autre chose, foi de Le Floch !

— D'ous qu'y vient alors ?

— Ni vu, ni connu ! Va demander ça au commandant !

— Avec ça qu'y le sait peut-être !

Au château, des conjectures, dans le même sens, étaient faites sur le compte de Raymond.

Sous la poussée formidable de leur imagination si riche et si fertile, les dames bâtissaient les plus extravagants romans.

Pour les unes, c'était un prince exilé par son père, pour d'autres, un grand seigneur déguisé, cherchant à se faire aimer de quelque belle jeune fille.

A cette dernière supposition, tous les regards se concentraient sur Armel et sur Yvonne, et on était loin de se douter du supplice qu'elles enduraient.

Au nombre des invités, se trouvait un Espagnol, très francisé, que le marquis avait connu autrefois, dans le meilleur monde de Madrid, et qui, venu en France, s'était attaché à lui au point de se poser presque en intime.

Bien que personne n'eût pu donner exactement un renseignement sur sa situation, on le disait fort riche ; c'est qu'il avait une façon si dédaigneuse de dépenser l'argent, que cela suffisait.

Son âge, par exemple, était un problème indéchiffrable. Il pouvait, tout aussi bien avoir cinquante ans que quarante et même trente. Une loupe promenée de la tête aux pieds n'aurait pas rencontré un indice révélateur.

Avait-il des qualités ? Question indiscrète au premier chef, en tout cas extrêmement difficile à résoudre. Beau coup plus observateur que causeur. Sombre, parfois, comme un Othello, mais brillant sportsman, et mangeur non sans mérite.

Tel était le marquis de San-Romano.

D'un extérieur plus que froid, glacial, malgré sa nationalité, dès qu'il faisaient irruption dans un groupe, une sorte de contrainte gênante s'imposait instantanément. Il avait le regard fuyant de Phéne. Ce défaut se manifestait surtout, lorsqu'il rencontrait quelqu'un qui le dominait.

Depuis que la nouvelle du fabuleux héritage échu à mademoiselle de la Roche-Morvant s'était répandue, la jeune fille semblait être devenue son objectif. Il l'accablait de fadeurs inénarrables, l'assassinaient de ses airs prétentieux de Grand d'Espagne.

Yvonne avait un tempérament trop ardent, une nature trop franche, trop loyale, pour n'avoir pas, dès les premiers moments, laissé percer la profonde antipathie qu'il lui inspirait, et il ne se l'était pas fait répéter une seconde fois.

Le marquis de San-Romano savait distiller le fiel ; mais il n'eût garde d'engager une lutte dans laquelle il sentait bien qu'il aurait tout à perdre.

Trop observateur pour que les tristesses de mademoiselle de la Roche-Morvant, passassent inaperçues à ses yeux, il avait eu beau se tourner, se retourner pour saisir un fil conducteur, tout lui échappait.

Ce dont il était certain pourtant, c'est qu'elle avait un amour au cœur ; mais comme elle était toujours escortée d'Armel et de la baronne de Longueval, qui professait pour lui une antipathie tout au moins égale à celle de leur belle compagne, il était forcé de se tenir à une distance qu'aucune d'elles ne lui permettait de franchir.

Quelque maîtresse qu'elle fût d'elle-même, Yvonne n'avait pu effacer de sa figure toute trace des émotions qui avaient bouleversé son âme pendant que Raymond lutait avec la tempête pour sauver le vieil Antoine, et chaque fois que ce nom bien-aimé venait bruir à ses oreilles, il jaillissait de ses yeux une flamme dont le fieleux Espagnol ne perdait pas une étincelle.

— J'y suis, se dit-il avec une secrète joie. Il ne s'agit plus que de savoir si cette passion est partagée par l'intrépide nautonier. — Ce serait de l'audace, je l'avoue, mais je suis fait à ces surprises.

Sous un prétexte plus ou moins spécieux, dans la soirée, il sortit du salon et se dirigea du côté des écuries.

Le Floch, Hervé et Pierre s'entretenaient eux aussi, de l'événement du jour. Ils se turent en voyant s'avancer M. de San-Romano.

— Qu'est-ce qu'il veut celui-là ? murmura l'ancien soldat entre ses dents. Il ferait mieux d'aller promener ailleurs sa trogne de chat-huant.

— T'as raison, Pierre, observa Le Floch. Je comprends pas le commandant de recevoir au château un marsouin de cette espèce-là. Y me fait l'effet d'un oiseau de malheur, quoi ! et j'ai peur.

Hervé dont l'attention se trouva ainsi attirée sur le personnage, se retourna pour l'examiner.

Ses yeux, en s'arrêtant sur sa figure, prirent une expression de haine farouche, ses poings se fermèrent, et son immense charpente essuie fut secourée par un tremblement très prononcé.

— Qué qu'tu as ? demanda Le Floch, tu souffles comme un cachalot.

— Rien ! Rien ! pour le quart d'heure, répondit Hervé, en se secouant de la tête aux pieds.

— Parait que le monsieur t'a pas donné dans l'œil, à toi non plus !

— Pardon ! Excuse ! patron Le Floch ! comment donc qu'y s'appelle ?

— Sans-Romano, et de plus, marquis comme le commandant.

Hervé réfléchit un instant :

— Connais pas ! connais pas ! c'est drôle tout de même ! murmura-t-il entre ses dents.

— Qué qu'tu marmottes là, vieux ? T'es pas dans ton assiette que l'on dirait.

Faites excuse, patron Le Floch ? J'ai jamais été aussi bien. Mais, ouvrons l'œil devant, une nouvelle tempête s'amasse quelque part !

Où qu'tu vois ça ?

Sans se retourner, Hervé désigna du pouce, par dessus son épaule, le marquis de San-Romano qui, après avoir observé pendant quelques instants, les façades du château, s'avancait vers le groupe.

— Où sont les appartements du secrétaire du M. de Coëtlong demanda-t-il en s'arrêtant à trois pas.

Si c'est de M. Raymond que vous voulez parler, répondit Pierre, la pipe entre les dents, demi volte, troisième tour à gauche. — Très bien ! à ces fenêtres où brille une lumière, alors. — Vous y êtes. — Est-il chez lui ? — Je le suppose ; il est descendu du cheval, il n'y a pas longtemps. — Je voudrais le voir, par où faut-il prendre ? — Voici son domestique qui passe là-bas adressez-vous à lui.

Après l'événement de l'après-midi, Raymond, pour se soustraire à la curiosité de la foule et aux regards des invités du château, était parti à cheval.

Il avait fait une longue promenade dans la campagne, s'était arrêté à Bertanir où il avait dîné avec l'abbé de Montbel, et depuis un quart d'heure seulement il était de retour, lorsque son valet de chambre lui annonça la visite de M. de San-Romano.

— Veuillez m'excuser, monsieur, lui dit le marquis en entrant, si je ferai votre porte à une pareille heure ! Je trouble peut-être votre solitude mais je n'ai pu vraiment résister au désir de venir vous porter le tribut de mes éloges, pour votre admirable conduite de cette après-midi.

Cette visite contrariait Raymond au plus haut degré ; et puis la physionomie du visiteur lui inspirait la plus vive répulsion.

Il avait eu plusieurs fois l'occasion d'apercevoir l'Espagnol à travers les vitres de sa fenêtre. Dès le premier abord, une voix secrète lui avait murmuré que c'était un ennemi.

Trop gentilhomme pour laisser soupçonner ses impressions, il fit bonne contenance, et lui répondit qu'il n'avait accompli qu'un acte fort naturel que toute autre, à sa place en eût fait autant.

Sans savoir pourquoi, M. de San-Romano ressentait une malaise étrange.

La voix du jeune homme, son regard, ses traits, lui rappelaient un souvenir confus, mais désagréable sans doute, car il regrettait maintenant la démarche qu'il avait faite.

Tout en causant, pourtant, il trouva le moyen de lui dire fort adroitement que mademoiselle de la Roche-Morvant était enthousiasmée de son audacieux courage.

Raymond ne broncha pas. L'épreuve n'avait pas réussi, il en tenta un autre.

— Puisqu'il s'agit de mademoiselle Yvonne, dit-il, et que vous êtes à peu près de la famille, est-il exact qu'elle ait été demandée en mariage aujourd'hui, et que son oncle ait accepté pour elle le parti qui s'est présenté ?

Le coup était porté. Si maître qu'il fût de lui, le jeune homme, pris ainsi à l'improviste, tressaillit imperceptiblement.

Le marquis saisit le mouvement sans en avoir l'air. Un instant après, il se retira en se disant : " Je les tiens ! Tuidieu, monsieur le secrétaire, vous n'êtes pas dégoûté ! Parlez-moi de ça, vous ne visez qu'aux pièces royales et aux fortunes princières... Si les morts revenaient, je dirais que c'est lui ! "

Il pensait exactement comme Hervé. De son côté, Raymond murmurait d'un ton plein de mépris :

— Misérable espion ! Le lendemain, M. de Coëtlogon à la suite d'une assez longue conférence qu'il avait avec M. de San-Romano, manda Yvonne dans son cabinet.

Armel, redoutant qu'elle chose, ne voulut pas la laisser y aller seule ; elle l'accompagna.

— Yvonne, lui dit le marquis dès qu'elle eut pris dans un fauteuil à côté du sien, te sens-tu des dispositions pour le mariage ?

— Ah ! père, quelle question ! s'écria Arnel.

— Cependant, ma fille, si j'ai bonne mémoire, il me semble que quelque chose de semblable a fait l'objet d'un entretien entre nous, il n'y a pas longtemps.

— C'est vrai, père, mais je ne crois pas t'avoir dit de poser à Yvonne la question que je viens d'entendre.

— Ta réponse peut al ors se traduire ainsi : Ma cousine se mariera dès qu'un parti se présentera. Est-ce cela Yvonne ?

— Pas tout à fait, mon oncle. — Tu veux dire qu'il est indispensable que le parti te convienne ?

La jeune fille fit un signe de la tête.

(A suivre)

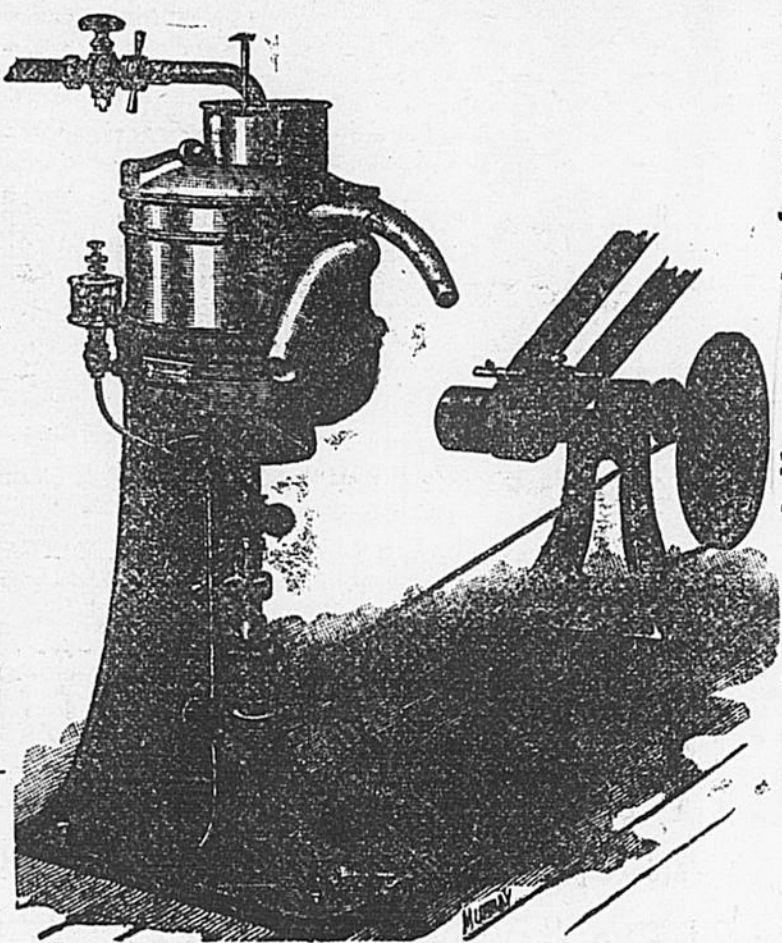
# APPAREIL

POUR BEURRERIES ET FROMAGERIES

Celebre separateur ALPHA DE LAVAL

LE SEUL SEPARATEUR ECREMANT PARFAITEMENT NET LE LAIT FROID

Separateur de Laval, seconde main, en parfait ordre  
Capacité : 1200 a 1300 lbs a l'heure pour \$160.00.



UNE SPECIALITE D'APPAREILS POUR STATION D'ECREMAGE AU COUT D'UNE FROMAGERIE  
Aussi ce qu'il y a de mieux approprié aux fabrications combinées

Engins, Bouilloires, Séparateurs Centrifuges, Barattes, Bassins, Malax Arbres de couche, Supports, Courroies (straps), Presses à beurre, Balances, Canistres, Calorifères, Tuyaux, Fer, Robinets, Chantepleurs, Raccords et tout ce qui est nécessaire pour l'installation d'une beurrerie.

Chaudières de fromagerie, bassin à fromage, couteaux à caillée, moulin à cailler, presse à fromage, moules à fromage, machine à faire les boîtes, canistres pour le transport du lait, etc. Aussi toutes les fournitures pour la fabrication du fromage et de beurre, telles que couleur, coton, bois à boîtes, tinettes, sel, parchemin, etc.

Aussi, grément de scieries et toutes les machineries pour travailler le bois.

LE TOUT AU PLUS BAS PRIX DU MARCHÉ

Installation faite de ces machines, si demandée, à la satisfaction de l'acheteur  
Réparation des machines centrifuges ou autres.

**CHS A. PAQUET** } REPRESENTANT DE LA  
Canadian Dairy Supply Company  
9. RUE ST-ANTOINE, QUEBEC.

## MACHINES D'OCCASION

ASSORTIMENT COMPLET

- |                                |                                    |
|--------------------------------|------------------------------------|
| 2 ENGINES de 6chevaux vapeur.  | 3 BOUILLOIRES de 3 forces.         |
| 2 " " 12 forces.               | 2 " " 15 "                         |
| 2 " " 25 "                     | 4 " " 25 "                         |
| 4 " " 35 "                     | 2 " " 35 "                         |
| 2 " " 50 "                     | 1 " " 40 "                         |
| 1 PLANEUR A BOIS FAY.          | 1 SEPARATEUR DE CREME en bon ordre |
| 3 CATHETERES-SCIES A REFENDRE. | 1 MACHINE A CARDER, neuve          |
| 4 TOURS A FER.                 | 3 ROUES A L'EAU, de 15 1/2 "       |
| 4 PLANEURS A FER.              |                                    |

Vous pouvez avoir n'importe quelle machine le prix selon la qualité

ASSORTIMENT COMPLET

- |  |  |
|--|--|
| Engins Westinghouse, de 10 a 1000 forces.  | Bouilloires horizontales et verticales beurreries et fromageries.                |
| Engins ordinaires dans tous les patrons de 3 a 500 forces.                                   | Autres bouilloires de 2 a 50 forces.   |
| 3 Gremments de Scies Rondes pour scier, 20 et 30 pds.  | Bouilloires locomotives a foyer interieur.                                       |
| 2 Drills pour forgeron.  | Machines a carrieres de pierre, pour tailler et scier le granit, l'ardoise, etc. |
| Planeurs a bois, Machines a faire les Moutres, Mortaiseurs, etc; etc, de J. Ballantyne & Co. | SCIES RONDES au plus bas prix du marche  |

Tous les eluchons sont coupes a la machine

Dire qu'un séparateur écrème parfaitement le lait froid, est un mensonge. Le SEPARATEUR DE CREME RUSSE IMPERIAL est garanti donner en beurre deux onces de plus par 100 lbs de lait que n'importe quel autre séparateur.  
Si vous désirez acheter une machine quelconque, adressez-vous a

**MM. VIDAL, FILS & CIE,**

RUE ST-PAUL, QUEBEC

2 juillet 1897 - Jan 3185

## Une montre en Or solide pour \$7.50



Voulez-vous une occasion de bon marche ? Désirez-vous vous procurer la meilleure montre qui ait encore été offerte a ce prix jusqu'a present. Ne craignez pas de dire oui ! Envoyez-nous cette carte avec votre nom et votre adresse, spécifiant si c'est une

Montre pour dames ou une Montre decouverte pour hommes

que vous desirez et nous vous enverrons la plus belle montre qui a jamais été offerte a ce bas prix. LA MONTRE EST EN OR DE 14 CARATS ET A UN JOLI MOUVEMENT AMERICAIN EN NICKEL et est garantie pour 20 ANS. La montre est tres reguliere et tient parfaitement le temps. Elle a toute l'apparence d'une montre de \$50. Vous pouvez l'examiner au bureau de l'express, si elle est telle qu'on vous le décrit et si vous trouvez que c'est reellement un bon marche, payez \$7.50 a l'agent de l'express (prix du gros) et les frais d'expédition.

Si vous ne l'aimez pas, ne la prenez pas. Nous croyons aux bons résultats des ventes considerables et rapides et aux profits modiques réalisés sur chacune de ces ventes. Nous ne vendons que des montres, pas de rebut.

ADRESSE

The Universal Watch and Jewelry Manufacturing, Co.  
Dept. 43, 508 SHILLER THEATRE  
CHICAGO.

Ecrivez pour un catalogue qui vous est adresse gratuitement.

# CHOLERA!

Prévenez cette TERRIBLE MALADIE en vous procurant de suite

L'ANTICHOLERIQUE de Dr NEY

La Diarrhée, quoique n'ayant pas ordinairement le caractère grave du Choléra, a souvent des conséquences funestes, si elle est négligée.

Quelques doses d'ANTICHOLERIQUE du Dr NEY arrêtent à son début ce mal si redoutable.

Mr A. Casavant, pharmacien, aux Etats-Unis, écrit ce qui suit :

Mr L. ROBITAILLE,

Monsieur et Cher Confrère,

" Je me fais un devoir de témoigner en faveur de l'ANTICHOLERIQUE du Dr NEY, que vous êtes, parait-il, en voie de faire connaître au public canadien. Voilà plus de dix ans que je suis dans la Pharmacie en différentes localités aux Etats-Unis, et je dois dire en toute sincérité que je ne connais pas de préparation qui ait donné autant de satisfaction que l'ANTICHOLERIQUE du Dr NEY. J'ai eu occasion de voir cette excellente préparation employée dans une foule de cas et toujours avec le plus grand succès. D'après mon expérience, c'est véritablement le spécifique par excellence, contre le CHOLÉRA et la DIARRHÉE. "

Bien à vous,

A. D. CASAVANT, Pharmacien

Fall River, Mass, 2 avril 1892.

SEUL PROPRIÉTAIRE

L. ROBITAILLE, Chimiste, JOLIETTE, P. Q.

EN VENTE PARTOUT A 50 CTS LA BOUTEILLE.

Franco par la malle sur réception de 60 centins.

## VOICI LE TEMPS

— DE —

faire peindre, tapisser et decorer

L'INTERIEUR DE NOS MAISONS, BUREAUX ET MAGASINS.

Faites faire cet ouvrage immédiatement et évitez l'embarras. Réduction immense sur toutes sortes d'ouvrages

TAPISSERIES DU PRINTEMPS

Actuellement en mains

— ET —

Se vendant a des prix tres reduits.

**B. LEONARD**

No 53, rue St-Jean,

TELEPHONE 458.

Le plus grand établissement de Tapisserie et de Peinture de la cité. 1er avril 1896 - 3me j.

**Il sera pendu**

**Wheeler est déclaré coupable du meurtre de la jeune Annie Kempton**

Kentville, N. E., 1—Hier après-midi, le jury a prononcé un verdict de culpabilité contre Peter Wheeler, accusé d'avoir tué, à Bear River, une jeune fille de 15 ans, Annie Kempton.

Le juge Townshend a condamné le prisonnier à être pendu le 8 septembre.

Wheeler n'a pas bronché en entendant le verdict du jury. Le seul changement qui s'est produit en lui a été une légère pâleur. Comme le juge achevait de prononcer la sentence de mort, le prisonnier s'est écrié d'une voix claire et ferme :

"J'espère qu'avant ce temps-là vous découvrirez quel est le vrai coupable" !

La cour était remplie de monde et de centaines de personnes attendaient dehors pour connaître le verdict. Un grand nombre de ces gens étaient venus des paroisses voisines.

Lorsqu'il a été ramené à la prison, Wheeler a fait des richesses dans un coin de sa cellule où, il y a quelques jours, il avait caché, parmi ses papiers et des vêtements, une bouteille renfermant un liquide noirâtre portant l'étiquette "poison". Il n'a pu la trouver, car le géolier l'avait découverte et enlevée, et il a paru très désappointé. On suppose qu'il avait l'intention de se suicider s'il était condamné à mort. Le prisonnier sera ramené à Digby pour son exécution.



**Résultat de la Grippe.**

RIVERSIDE, N. BR., CAN., Oct. 1893. (11)  
Il y a 3 ans, ma mère ou la grippe, qui lui laissa le corps et l'esprit d'une grande faiblesse; premièrement elle se plaignait d'insomnie qui se développa en un état de mélancolie, ensuite elle n'eut plus de sommeil du tout, ne voulait plus voir personne et s'imaginait des choses horribles. Nous avons eu les meilleurs médecins, mais elle devint pire. Alors sa belle sœur recommanda le Tonic Nerveux du Père Koenig. Après en avoir fait usage, un changement pour le mieux s'opéra et ma mère devint très gracieuse, l'appétit vorace qu'elle avait, et devint parfaitement bien. Nous avons tous remercié, Dieu de nous avoir envoyé le Tonic.

MARY L. DALY.

MARIAPOLIS, CAN., Sept., 1893.

Notre garçon qui était épileptique fut guéri par trois bouteilles du Tonic Nerveux du Père Koenig.

A. L. ARRINEC.

**GRATIS** Un Livre Précieux sur les Maladies Nerveuses et une bouteille échantillon, à n'importe quelle adresse. Les malades Pauvres recevront cette médecine gratis.

Ce remède a été préparé par le Rév. Père Koenig, de Fort Wayne, Ind., depuis 1876 et est maintenant préparé sous sa direction par la

KOENIG MED. CO., Chicago, Ill.

Chez tous Pharmaciens, n° 51 in bouteille ou 6 pour \$5.00.

AGENTS

MORALE, 223, rue Notre-Dame, Montréal  
LAROUCHE & C<sup>ie</sup>. Québec

**CURE YOURSELF!**  
Use Big G for all unnatural discharges, and any inflammation, irritation, or ulceration of mucous membranes. Painless and not astringent or poisonous.  
Sold by Druggists. Circular sent on request.



◊ CECI EST LA ◊

**faucheuse DEERING de Chicago**

SES ESSIEUX tournent sur des ROULEAUX et des BILLES, elle n'a pas d'égal pour sa légèreté et pour la manière avec laquelle elle travaille. Vous perdriez beaucoup en achetant une faucheuse sans avoir examiné la DEERING. DEERING n'a pas de marbres et qu'elle est toute d'acier. Comme par le passé, nous avons les célèbres

FAUCHEUSES BUCKEYE DE COSSITT, Pour un et deux chevaux.

Et la FAUCHEUSE à un cheval BUCKEYE, en Bois, RATEAUX et toutes sortes d'INSTRUMENTS ARATOIRES. Ligne complète de VOITURES et Bicycles. Prix très bas. Catalogues adressés gratuitement sur demande. BONS AGENTS demandés ou nous ne sommes pas encore représentés.

**LATIMER & LEGARE**

273-275, rue St-Paul, Québec,

Ou 24 Rue St-Valier. Aussi Fraserville, P. Q.

**LES INDUSTRIES**

**Et l'avancement de M. Laurier**

London, Ont., 1—La victoire libérale continue à porter ses fruits ici : La moitié des employés de la "London and Petrolia Barrell Co.", a été remerciée hier et les salaires des hommes qui restent à l'emploi de la compagnie réduits à \$1 par jour.

La McClary Manufacturing Co. a renvoyé quarante ouvriers.

La London Belt Works en a remercié seize, la Leonard's Boiler Works a également diminué son personnel.

Tous les chefs de ces différents établissements veulent diminuer leurs stocks pendant qu'il en est encore temps.

**S'EST-IL SUICIDE ?**

**Disparition mystérieuse de J. Ross**

Winnipeg, 1—Toute la population de Winnipeg a appris avec étonnement le suicide de James Ross, avocat bien connu, frère de M. A. W. Ross, ex-député de Toronto.

M. James Ross était disparu mystérieusement depuis dimanche soir. Hier on a appris qu'il avait écrit un billet à son ami, le capitaine Donaldson, lui disant qu'il était fatigué de la vie et avait résolu d'en finir. Le capitaine a reçu cette lettre lundi. Dimanche soir, James Ross a été vu sur le pont de la Rivière Rouge. On croit que, profitant de l'obscurité de la nuit, il s'est jeté dans la rivière. Les recherches faites jusqu'ici pour retrouver son cadavre sont restées sans résultat, mais il est possible que le cadavre ait été entraîné à une distance considérable par le courant.

M. Ross avait amassé des sommes importantes pendant la crise de 1892. Depuis il a subi des revers financiers et sa santé s'est altérée. Tout le monde le connaissait et déplore sa mort. Mme. Ross, demeure dans la province d'Ontario.

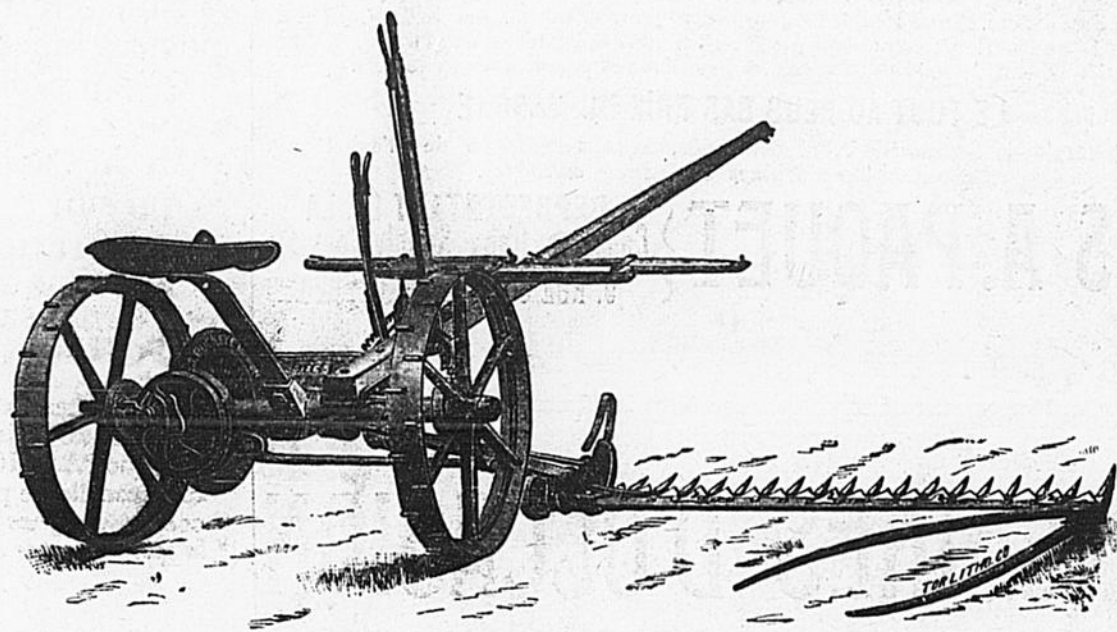
**LA CATASTROPHE DE PITTSTON**

**A la recherche des victimes**

Wilkesbarre, 1.—La compagnie minière de Pittston a terminé, hier, la liste des noms de ceux qui ont péri dans la mine, au nombre de 58. Hier après-midi, les ouvriers qui travaillent au déblaiement avaient atteint une profondeur de 150 pieds. C'est là qu'ils ont rencontré la masse la plus considérable des matériaux effondrés. Ce sera un travail énorme que de creuser dans ces débris, et quoique l'on puisse y retrouver quelques cadavres de mineurs, il paraît plus probable que l'on n'en rencontrera pas avant que l'excavation ait atteint 500 pieds de profondeur, et que la plupart des cadavres seront trouvés à mille deux cents pieds. Le travail peut durer plusieurs semaines.

Les officiers de la compagnie déclarent que, quel que soit le temps requis, les travaux seront poursuivis jusqu'à la fin et les recherches continuées jusqu'à ce que tous les cadavres aient été retrouvés.

Ce travail va coûter de cinquante à cent mille piastres.



**CELEBRES FAUCHEUSES DE FROST & WOOD, SMITH FALLS, ONT.**

- No 5, coupe 5 pieds, lames 3 pouces.
- No 5, coupe 4 1/2 " lames 3 "
- No 5, coupe 4 pds 4 1/2 pcs, lames 2 1/2 pouces.
- No 6, coupe 3 pds 6 1/2 pcs, lames 2 1/2 pouces.

**Charpente en Fonte Solide,** Mouvement en acier et en acier avec marbres en babbitt partout. Roues en fonte solide et sont les mieux construites.

**Ces Faucheuses sont les moins tirantes** qui existent, et elles n'ont pas de marbres à rouler sur ou à Billes pour se déranger à tout instant mettant ainsi la machine hors de service. Elles n'ont pas de ces roues avec genres en fonte et raies en acier qui ordinairement se brisent très rapidement. De plus il n'est pas nécessaire d'envoyer aux Etats-Unis, même aussi loin que Chicago, et avoir à payer le transport et la douane sur les morceaux de réparation, sans compter le dommage et le retard que cela entraîne si votre faucheuse se brise dans le milieu de vos récoltes.

**Nos Faucheuses** sont construites aux Canada et sont reconnues être les meilleures par les milliers de cultivateurs qui s'en servent aujourd'hui.

**Aussi : Rateaux à Cheval** de différentes largeurs, 21, 24 et 26 dents, derniers patrons et les plus faciles à basculer.

**FAUCHEUSES A FOIN AMÉLIORÉES.**

Prix et conditions les plus avantageux, Demandez les circulaires.

**W. A. ROSS.**

78 RUE ST-PAUL.

Représentant FROST & WOOD, SMITH'S FALLS, ONT.

WATEROUS ENGINE WORKS CO. BRANTFORD ONT.



**QUEBEC CENTRAL.**

Pour Portland, Boston, New-York, et tous les points de la Nouvelle-Angleterre, et pour St-Jean, N.-B., Halifax et tous les points des provinces maritimes.

A commencer de LUNDI 22 JUIN courant, les trains circuleront comme suit :

**ALLANT AU SUD**

**EXPRESS**—Quitte Québec (Traverse) 2.30 p. m., quitte Lévis 3.00 p. m., arrive à Sherbrooke 8.40 p. m., arrive à Boston à 8.02 a. m., arrive à New-York 11.33 a. m., faisant raccordement à la Beauce jonction avec le convoi d'accommodation qui arrive à St-François à 5.15 p. m.

Chars d'ortoirs Pullman directs de Québec à Boston, sans changement, et chars Pullman directs pour Springfield sans changement.

**PASSAGERS**—Quitte Québec (Traverse) 8.30 p. m., quitte Lévis 9.00 p. m., arrive à la jonction Tring à 11.18 p. m., à Dudswell jonction, 2.20 a. m., arrive à Sherbrooke à 3.40 a. m., à Boston via Boston & Maine à 4.30 p. m., arrive à New-York à 7.10 p. m.

Raccordant à la jonction Tring avec les trains de la division Mégantic, arrivant à Mégantic à 1.35 a. m., arrive à St-Jean, N.-B., à 1.00 p. m., arrive à Halifax à 10.40 p. m.

Raccordant à la jonction Dudswell avec le Maine Central arrivant à Portland à 2.60 midi et à Boston, à 3.30 p. m.

Chars d'ortoirs de Québec à Vanceboro via Mégantic et le chemin canadien du Pacifique, transférant aux chars palais pour St-Jean, N.-B., et Halifax.

Le char Pullman de Québec à Portland raccordant avec le char Pullman à Lancaster et à Fabians, pour Boston.

**MIXTE**—Laisse Québec (Ferry) à 1.00 p. m. Lévis à 1.30 p. m. Beauce jonction à 5.45 p. m., arrive à St-François 6.45 p. m.

**ALLANT AU NORD**

**EXPRESS**—Quitte New-York à 4.00 p. m., quitte Boston à 6.00 p. m., quitte Sherbrooke à 7.20 a. m., arrive à Lévis à 1.00 p. m., arrive à Québec, (Traverse) 1.15 p. m.

Chars d'ortoirs de Boston à Québec et chars d'ortoirs Pullman de Springfield à Québec.

**PASSAGERS**—Quitte Boston à 1.15 p. m., New-York à 9.00 a. m., Sherbrooke à 11.45 p. m., arrive à Lévis à 7.10 a. m., à Québec, (traverse) 7.15 a. m.

Raccordant à Dudswell jonction avec le train du Maine Central, quitte Portland à 1.25 p. m., et raccordant à Tring jonction avec le train de Halifax et St-Jean, N.-B., via le C. P. R. et Mégantic.

Char Pullman direct sur ce train de Boston à Québec via Sherbrooke sans changement.

Char d'ortoir direct de Halifax et St-Jean, N.-B., et Vanceboro via Mégantic à Québec sans changement.

**MIXTE**—Quitte St-François à 6.00 a. m., arrive à Lévis à 10.30 a. m. arrive à Québec, (traverse) à 10.45 a. m.

**AVIS**—Les convois de passagers quittent Lévis le dimanche soir au lieu du samedi soir. Tous les autres trains circulent tous les jours, les dimanches exceptés.

L'express quittant Québec le samedi, se rend jusqu'à Springfield le dimanche matin.

Raccordements à la jonction Harlaka avec l'express local de l'Intercolonial de Dalhousie à tous les points de la Nouvelle-Angleterre.

Raccordements à la jonction Dudswell avec le Maine Central pour Portland et tous les points du Maine.

Raccordements à Mégantic avec le chemin de fer du Pacifique pour St-Jean, N.-B., et Halifax et tous les points des Provinces Maritimes.

On appelle particulièrement l'attention sur l'ouverture du service des trains directs par la nouvelle ligne courte entre Québec et St-Jean, N.-B., via le Québec Central, le Mégantic et le Pacifique Canadien, qui commence le lundi, 22 juin.

L'inauguration du service de chars palais directs de Québec à Vanceboro, St-Jean et Halifax, comble une lacune qui se fait sentir depuis longtemps.

On fait aussi des raccordements à St-Jean N. B. avec la compagnie de steamers de la Baie Fundy, Digby et le chemin Atlantique Dominion, Digby à Halifax, formant ainsi la route la plus agréable et la plus courte entre Québec et Halifax passant par la vallée d'Annapolis, la belle patrie d'Évangéline.

Pour autres informations, s'adresser aux agents de la compagnie, à

R. M. STOCKING, Agent de la cité et du district.

FRANK GRUNDY, 32, rue St-Louis, Gérant Général.

J. H. WALSH, Agent général des Passagers.